

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2007 B 03273

Numéro SIREN : 489 504 332

Nom ou dénomination : HOLDING REINIER

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2020 sous le numéro de dépôt 12771

Holding Reinier

Comptes consolidés – IFRS
Exercice clos le 31/12/2019



1 Etats financiers consolidés

1.1 Bilan consolidé

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS			
Actifs non courants		589 681	581 377
Immobilisations incorporelles	3.3.1	38 384	44 916
Goodwill	3.3.2	328 697	374 084
Immobilisations corporelles	3.3.3	163 762	100 723
Participations dans les entreprises associées	3.3.5	20	13
Autres actifs financiers	3.3.6	18 098	21 407
Actif d'impôts différés	3.11.2	38 801	38 532
Autres actifs long terme	3.3.7	1 918	1 701
Actifs courants		745 411	773 913
Stocks et travaux en cours	3.4.1	12 315	13 806
Créances clients et autres débiteurs	3.4.2	533 984	539 184
Actifs d'impôt exigible	3.4.3	17 827	15 588
Autres actifs courants	3.4.4	8 222	8 132
VMP et autres placements	3.4.5	1	1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.4.5	178 062	197 202
Total des actifs		1 335 092	1 355 290
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres	3.5	268 575	305 133
Capital		119 934	120 278
Réserves		151 080	122 653
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère		26 107	31 820
Participations ne donnant pas le contrôle		23 667	30 382
Passifs non courants		381 803	352 299
Emprunts et dettes financières	3.6.1	282 716	257 057
Dettes sur investissements	3.7.2	17 241	21 803
Engagements envers le personnel	3.6.2	68 305	60 016
Autres provisions	3.6.2	3 791	3 324
Passif d'impôts différés	3.11.2	6 481	7 417
Autres passifs financiers	3.8	3 269	2 683
Passifs courants		684 714	697 858
Emprunts et concours bancaires à court terme	3.7.1	178 168	157 306
Dettes sur investissements	3.7.2	890	2 701
Provisions à court terme	3.6.2	27 494	25 770
Fournisseurs et autres créditeurs	3.7.3	457 903	488 004
Passifs d'impôt exigible	3.4.3	3 225	1 195
Autres passifs courants	3.7.4	17 035	22 883
Total des capitaux propres et des passifs		1 335 092	1 355 290

1.2 Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	3.9.1	1 935 920	1 944 716
Autres produits des activités ordinaires	3.9.1	2 719	4 038
Produits des activités ordinaires		1 938 639	1 948 755
Achats consommés	3.9.2	-104 124	-103 301
Charges externes	3.9.3	-140 886	-161 779
Charges de personnel	3.9.4	-1 521 033	-1 528 351
Impôts et taxes	3.9.5	-60 899	-66 306
Dotations aux amortissements		-54 849	-30 804
Dotations aux provisions		-11 456	-5 038
Autres produits d'exploitation	3.9.6	5 891	7 124
Autres charges d'exploitation	3.9.6	-8 752	-8 679
Autres produits opérationnels	3.9.7	0	1 368
Autres charges opérationnelles	3.9.7	-44 000	-327
Résultat opérationnel		-1 469	52 661
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3.10	92	46
Coût de l'endettement financier brut	3.10	-14 264	-16 502
Coût de l'endettement financier net		-14 173	-16 457
Autres produits financiers	3.10	1 610	669
Autres charges financières	3.10	-3 456	-6 856
Impôt sur les bénéfices	3.11	-8 478	2 574
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	3.3.5	3	-27
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-25 963	32 565
Résultat net d'impôt des activités abandonnées			
Résultat Net		-25 963	32 565
Attribuable aux actionnaires de la société mère		-26 107	31 820
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3.5	144	745
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de la société-mère			
Résultat de base par action	3.15	-2.18	2.66
Résultat dilué par action	3.15	-2.18	2.47

1.3 Etat du résultat global

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	-25 963	32 565
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-6 346	-7 789
Impôt sur les éléments non recyclables (*)	2 026	2 484
Eléments non recyclables en résultat (a)	-4 320	-5 305
Ecart de conversion	1 079	-1 527
Réévaluation des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	292	-311
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts sur éléments recyclables (*)	-93	100
Eléments recyclables en résultat (b)	1 277	-1 739
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (a)+(b)	-3 043	-7 043
Résultat global total de la période	-29 006	25 522
Attribuable aux actionnaires de la société mère	-28 895	27 962
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-111	-2 440

1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Réserves et capitaux consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société mère	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres 31 décembre 2017	12 762 097	127 621	34 457	-8 937	-8 251	109 664	254 754	31 303	286 136
Opérations sur capital	734 766	7 343	-	7 856	-	-1 594	-1 081	-	1 081
Dividendes	-	-	-	-	-	-4 689	-4 689	-43	4 732
Résultat global de la période	-	-	-	-	-3 858	31 820	27 962	-2 440	25 522
Variation de périmètre (*)	-	-	-	-	-	-2 195	-2 195	1 484	711
Capitaux propres 31 décembre 2018	12 027 831	120 278	34 457	-1 081	-12 109	133 205	274 751	30 382	305 134
Opérations sur capital	34 424	344	-	1 081	-	-737	0	-	0
Dividendes	-	-	5 000	-	-	7	-4 993	7 164	-7 557
Résultat global de la période	-	-	-	-	-2 700	-26 107	-28 895	-111	-29 006
Variation de périmètre (*)	-	-	-	-	-	4 044	4 044	-4 040	4
Capitaux propres 31 décembre 2019	11 093 407	119 934	29 457	0	-14 897	110 413	244 907	23 668	260 575

(*) le détail de l'impact de chacune des opérations sur la variation des capitaux propres est décrit à la note 3.5.

1.5 Etat de flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat des entreprises intégrées	1.2	-25 963	32 565
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Résultat des sociétés mises en équivalence		-3	27
- Amortissements et provisions		110 192	36 435
- Profits et pertes de réévaluation		-4 766	-4 552
- Plus et moins-values de cession, nettes d'impôt		1 588	-51
- Attribution actions gratuites		-	-
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt		81 048	64 424
Chargé (produit) d'impôt		5 048	-6 911
Coût de l'endettement financier net		14 062	16 386
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		100 158	73 899
Variation du besoin en fonds de roulement	3.4.7	-24 900	-7 904
Impôts versés		-4 914	-1 159
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle		70 344	64 836
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Incidence des regroupements d'entreprises	3.5.2	-200	-4 151
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-23 827	-30 813
Acquisitions d'actifs financiers		-	-
Variations des prêts et avances consentis		-69	-990
Subventions d'investissements reçues		-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		900	1 647
Cessions d'actifs financiers		-	-
Dividendes reçus		-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissements		-	11
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		-23 197	-34 295
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variations du capital et des participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Cession (acquisition) nette d'actions propres	3.5.2	-	-1 081
Acquisitions et cessions de participations sans changement de contrôle	3.5.2	-1 126	-1 599
Souscription d'emprunts		2 114	223 038
Remboursements d'emprunts	2.2.4	-53 166	-169 149
Intérêts financiers nets versés	2.2.4	-7 222	-16 450
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-4 986	-4 696
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	3.5	-2 571	-36
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		-66 957	30 026
Incidence des variations de taux de change		30	-869
Variation de trésorerie		-19 780	59 698
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3.4.5	190 546	130 847
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.4.5	170 768	190 546

2 Présentation du groupe et principes comptables

La société Holding Reinier est une holding détenue majoritairement par le groupe familial Reinier, qui contrôle le Groupe ONET dont les activités se situent dans les services et l'ingénierie en France et à l'International (cf note 3.2). La Holding Reinier est une société par action simplifiée de droit français et non cotée, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

L'adresse du siège social du Groupe se situe 36 boulevard de l'Océan, Marseille 9^{ème}.

Depuis avril 2017 notre partenaire EMZ partners détient une quote-part minoritaire ; au 31 décembre 2019, sa détention est inchangée par rapport à 2018 et se décompose en :

- 7,3% du capital de la Holding Reinier, par l'intermédiaire du FCPI Océan Invest II,
- des obligations à bons de souscription d'actions, qui donnent droit à la souscription à tout moment de 6,89% du capital de la Holding Reinier, à travers le FCPI Océan Invest I.

Depuis le 3 septembre 2018 Emilie de Lombarès exerce les fonctions de présidente du directoire d'Onet SA.

Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 23 mars 2020 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en juin 2020.

2.1 Règles, méthodes et base d'évaluation

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que les informations comparatives 2018 ont été préparés en appliquant les normes et interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2019 et consultables sur le site de la Commission Européenne : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr.

2.1.1 Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles édictées par le référentiel IFRS et telles que décrites dans les notes ci-après.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ces estimations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. De même, les hypothèses retenues sont

susceptibles d'évoluer. Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

2.1.2 Choix comptables, jugements et recours à des estimations

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la direction du Groupe est amenée à faire appel à des jugements pour appliquer ses choix comptables et à des estimations pour déterminer l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges qui peuvent avoir une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Pour l'exercice de son jugement, le Groupe se fonde sur son expérience passée et sur l'ensemble des informations disponibles considérées comme déterminantes au regard de son environnement et des circonstances. Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe soient différents des valeurs actuellement estimées.

Les estimations, les jugements ainsi que les hypothèses présentant un caractère significatif qui ont été retenus par le Groupe pour l'établissement des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 portent principalement sur :

- Dépréciation des goodwill et autres actifs incorporels (note 2.1.13).
- Evaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière (note 2.1.16).
- Provisions (note 2.1.17).
- Impôts différés (note 2.1.19).
- Reconnaissance du revenu et évaluation des marges et pertes à terminaison dans le cadre des contrats longs terme (note 2.1.23).

2.1.3 Evolutions normatives 2019

Les principales nouvelles règles comptables suivantes ont été appliquées pour la première fois aux présents états financiers consolidés du Groupe :

2.1.3.1 Norme IFRS16

Les impacts de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1er janvier 2019 sont décrits en note 2.2 Changement de méthodes comptables.

2.1.3.2 Autres normes

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2019 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019. Elles concernent principalement :

- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » ; L'interprétation IFRIC 23, qui clarifie les règles de comptabilisation et d'évaluation des incertitudes liées à

l'impôt sur les bénéfices, n'a pas d'impact significatif sur l'évaluation des impôts courants et différés du Groupe au 1er janvier 2019. Le bilan au 31 décembre 2018 n'a pas été retraité.

- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »,
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »,
- amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime »,
- améliorations annuelles, cycle 2015-2017.

2.1.4 Evolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2019

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2019 :

- amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif »,
- amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Réforme des taux benchmark »,
- amendements à IFRS 3 « Définition d'une activité ».

2.1.5 Méthodes de consolidation

Les états financiers annuels comprennent les états financiers de la Holding REINIER SAS et de ses filiales au 31 décembre de chaque année.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société-mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intra-groupes, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes sont éliminés en totalité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère.

2.1.6 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (goodwill complet) soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Ceci conduit à reconnaître les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues dans les comptes sociaux telles que la valeur de la clientèle) et les passifs identifiables (y compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise en juste valeur.

Un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses est constaté lorsque le calcul du goodwill aboutit à une différence entre le prix de transaction et la juste valeur des actifs et passifs acquis. Le profit ainsi calculé est attribué intégralement à l'acquéreur.

La partie du prix d'acquisition qui rémunère une transaction autre que la prise de contrôle de la cible et qui relève d'IFRS2 – paiements fondés sur des actions est comptabilisée selon cette norme. Les plans tels qu'attribution de stock-options, d'actions gratuites, accordés par l'acquéreur à ses salariés sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lors des opérations de regroupement d'entreprises, des contrats prévoyant des compléments de prix sont généralement mis en place. Ces compléments de prix sont comptabilisés en sus du coût d'acquisition des titres en contrepartie d'une dette (« dettes sur investissements ») dès lors que les décaissements futurs sont considérés comme probables et qu'ils peuvent être mesurés de façon fiable. L'estimation de ces engagements est revue à chaque clôture sur la base de la formule prévue au contrat et des dernières données disponibles. Les variations ultérieures de ces compléments de prix sont comptabilisées au compte de résultat, conformément aux dispositions d'IFRS9.

En ce qui concerne les engagements de rachats d'intérêts ne donnant pas le contrôle (put sur intérêts minoritaires), lorsque le Groupe octroie des promesses d'achats de leur participation aux actionnaires minoritaires le montant associé est comptabilisé en dette (« dettes sur investissements »). Cette dette est réévaluée à chaque clôture conformément à la formule prévue au contrat, avec une contrepartie au compte de résultat en l'absence d'une interprétation IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus. Le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à sa contrepartie transférée diminuée du cumul des pertes de valeur.

Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Quand il y a transfert de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats sur la période pendant laquelle la société-mère en avait le contrôle.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

2.1.7 Transactions entre actionnaires

Selon l'approche générale retenue par les normes IFRS3 et IFRS10 pour le traitement des variations de périmètre, les opérations de dilution et de relation intervenant au sein des entités contrôlées par le Groupe sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions entre deux catégories de propriétaires en tant que détenteurs des capitaux propres de la même entité économique.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

2.1.8 Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change de clôture et leur compte de résultat et flux de trésorerie au cours de change moyen de la période. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours de change à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. La différence de conversion en résultant est inscrite dans une composante distincte des capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au cours de clôture.

Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est comptabilisé dans le compte de résultat.

2.1.9 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur au moment de la transaction. En fin de période, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

2.1.10 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, lors de leur négociation puis lors de leur évaluation ultérieure.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

La norme IFRS13 définit une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante :

Niveau 1 : des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 : des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivant de prix) ;

Niveau 3 : des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

Les dérivés sont comptabilisés coupons inclus en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe désigne de manière formelle et documente la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif recherché en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture.

La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément (ou de la transaction) couvert(e), de la nature du risque couvert ainsi que l'identification de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture, à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert (ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert).

La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée.

Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la comptabilité de couverture de type « cash-flow hedge » (couverture de flux de trésorerie) sont enregistrées dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et en résultat financier pour la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont recyclés en résultat au moment du dénouement de l'opération couverte.

Les instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont classés en catégorie « actifs détenus à des fins de transaction » et les variations de juste valeur de ces mêmes instruments enregistrées directement en résultat financier.

2.1.11 Dépenses de recherche et développement

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de la période où elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

A défaut, ces dépenses constituent des charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés.

2.1.12 Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les **immobilisations corporelles** sont comptabilisées à leur coût pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement - sont significativement différentes de la durée d'utilisation de l'élément principal auquel ils se rattachent.

L'amortissement est calculé de manière à répartir intégralement le coût de l'immobilisation corporelle, après déduction de sa valeur résiduelle, selon un mode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Constructions	25 à 40 ans
Agencements, aménagements de terrains	10 ans
Agencements, aménagements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de transport	4 à 9 ans
Matériels informatiques et mobiliers de bureau	4 à 10 ans

Les immobilisations corporelles font l'objet d'une dépréciation complémentaire en présence d'indices de perte de valeur.

Les **immobilisations incorporelles** acquises séparément sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est sa juste valeur à la date de l'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de leur utilisation prévue, à savoir 3 à 5 ans.

A l'exception des coûts de développement, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées et les dépenses sont comptabilisées en charge l'année au cours de laquelle elles sont encourues.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus et modifiés, si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

2.1.13 Perte de valeur

Selon la norme IAS 36.6 et 90, un actif ou une unité génératrice de trésorerie, s'est déprécié(e) lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté est soumise à un test de dépréciation tous les ans ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que cette unité a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de celle-ci, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable de l'unité excède sa valeur comptable, celle-ci et le goodwill qui lui est affecté sont considérés comme ne s'étant pas dépréciés. Si la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable, le groupe comptabilise la perte de valeur.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Dans ce cas, le test de perte de valeur est réalisé au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté.

Le test consiste à comparer la valeur comptable des actifs et passifs des UGT hors actifs et passifs financiers à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est calculée à partir de projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, avec la prise en compte d'une valeur terminale.

Les hypothèses économiques retenues par la direction du Groupe Holding REINIER pour le calcul des flux de trésorerie actualisés sont les suivantes :

Les flux de trésorerie sont ceux des plans d'affaires à 5 ans élaborés par les directions opérationnelles et la direction générale.

La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini détaillé au paragraphe 3.3.2.2.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital.

La perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie (ou le plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel un goodwill ou un actif commun a été affecté) si, et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable. La perte de valeur est répartie, en réduction de la valeur comptable des actifs de l'unité (du groupe d'unités) dans l'ordre suivant :

- tout d'abord, réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités),
- ensuite, réduction des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur d'un actif non réévalué est comptabilisée en résultat net. En revanche, une perte de valeur d'un actif réévalué est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la

mesure où la perte de valeur n'excède pas le montant de l'écart de réévaluation relatif à cet actif. Cette perte de valeur sur un actif réévalué réduit l'écart de réévaluation relatif à cet actif. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable. Celles relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

2.1.14 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode CMP (coût moyen pondéré). La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation nette est inférieure au coût d'acquisition.

2.1.15 Créances clients

La norme IFRS9 impose de tenir compte des pertes sur créances attendues dès la première reconnaissance des instruments financiers que constituent les créances. En complément du système de provisionnement préexistant, dans lequel une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée et les créances irrécouvrables constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles, le Groupe a opté pour une approche simplifiée d'une dépréciation anticipée dès la reconnaissance de l'actif.

2.1.16 Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de pré-retraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Chacune de ces unités est évaluée séparément et cumulée pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ; celles-ci sont révisées périodiquement, a minima tous les 3 ans.

Les écarts actuariels relatifs à tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

La charge représentative de l'évolution des engagements de l'exercice au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans le résultat opérationnel en ce qui concerne le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût des services passés.

Les intérêts nets sur le passif sont comptabilisés en résultat financier

2.1.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Le coût des plans de restructuration est intégralement provisionné lors de la survenance d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et d'un plan détaillé. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

Les provisions pour pertes à terminaison sur les contrats long terme concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une provision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

2.1.18 Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Lorsque le Groupe n'a ni transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'actif financier transféré à hauteur de son implication continue dans l'actif.

Dans ce contexte, la valeur des effets remis à l'escompte et non échus ainsi que les créances cédées au factor (cf note 3.7.1) continue d'apparaître à l'actif du bilan sous la rubrique « Créances clients et autres créances » et au passif sous la rubrique « Part à court terme des dettes portant intérêt ».

A l'inverse, lorsque le transfert des risques et avantages au prêteur est réalisé, comme dans le cas de la créance de CICE, l'actif et le passif sont décomptabilisés.

Un passif financier est par ailleurs décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

2.1.19 Charge d'impôt

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les

taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants, sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires.

Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non au compte de résultat.

La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits :

- en capitaux propres pour l'impact des impôts différés relatifs aux éléments reconnus antérieurement en capitaux propres,
- dans le résultat de la période au cours de laquelle le changement de taux est décidé, en fonction d'un échéancier de débouclage prévisionnel, pour tous les autres impôts différés.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs,
- part des charges ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées, historique des résultats fiscaux des années précédentes,
- et, le cas échéant, l'existence d'actifs sous-évalués dont la cession est envisagée.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

2.1.20 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés comprend les disponibilités et les placements à court terme liquides, facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, sous déduction des découverts bancaires.

Les valeurs mobilières de placement souscrites par le Groupe Holding REINIER correspondant à cette définition sont comptabilisées au sein du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ». Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au coût amorti.

2.1.21 Emprunts portant intérêt

Tous les emprunts sont initialement enregistrés au coût qui correspond à la juste valeur, nette des coûts de transaction. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.1.22 Emprunts obligataires à bons de souscription d'actions

L'instrument est décomposé en deux composantes distinctes au bilan :

- une composante dette (l'instrument hôte) ;
- une composante capitaux propres (le droit pour le porteur de convertir l'instrument de dettes en un nombre prédéterminé d'actions de l'émetteur).

Les frais d'émission sont répartis entre les deux composantes.

2.1.23 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe.

Le groupe applique la norme IFRS 15 selon laquelle un bien ou un service promis devra être reconnu séparément en revenu s'il est « distinct », c'est-à-dire si les deux conditions suivantes sont remplies :

- Les prestations sont distinctes par nature : le client peut bénéficier du bien ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources facilement disponibles,
- Les prestations sont distinctes par contrat : la promesse faite par la société de transférer le bien ou le service au client est identifiable séparément des autres promesses contenues dans le contrat.

Pour chaque obligation de performance identifiée, l'entité détermine au début du contrat si l'obligation de performance est satisfaite :

- En continu : le revenu est alors comptabilisé à l'avancement,
- A une date spécifique : le revenu est alors comptabilisé à l'achèvement.

Une obligation de performance est satisfaite en continu si elle répond à au moins l'un des trois critères suivants :

- Le client reçoit les avantages du service au fur et à mesure que l'entité exécute son obligation de performance,
- Le client reçoit le contrôle de l'actif au fur et à mesure que l'entité le construit,
- L'actif n'a pas d'usage alternatif et l'entité dispose à tout moment d'un droit exécutoire au paiement de la valeur des travaux réalisés à date (double condition),

Si aucun de ces critères n'est rempli, l'obligation de performance est considérée comme satisfaite à une date donnée.

S'agissant des prestations à long terme dont l'exécution s'échelonne sur différentes périodes, lorsque l'obligation de performance doit être reconnue à l'avancement selon IFRS15, le Groupe applique la méthode de l'avancement financier. Les produits sont déterminés en appliquant au chiffre d'affaire total du marché, le ratio « coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date de clôture / total des coûts estimés du contrat ».

Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée dans le résultat opérationnel de la période. Les travaux en cours sur prestations à long terme sont comptabilisés pour leur prix de vente et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux.

L'encours de travaux est comptabilisé au bilan soit en « Créances clients et autres créances » s'il est positif (Facture à établir) soit en « Autres dettes » s'il est négatif (Produit constaté d'avance). Il est calculé par obligation de performance en appliquant le pourcentage d'avancement financier au montant du chiffre d'affaires total prévu au marché, déduction faite des facturations émises au client à la date de clôture. Le pourcentage d'avancement financier correspond au rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date de clôture et le total des coûts estimé du contrat.

2.1.24 Résultat opérationnel

Le résultat de l'activité opérationnelle comprend l'ensemble des revenus et des charges d'exploitation.

Il comprend notamment les coûts opérationnels des pensions et retraites, la participation des salariés, les variations de juste valeur (hors instruments financiers de couverture), les loyers exclus de l'application de la norme IFRS16, les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles, la contribution à la valeur ajoutée des entreprises, les dépréciations d'actifs (y compris celles sur les goodwill) et les résultats de cession des filiales cédées au cours de l'exercice.

Il comprend aussi l'ensemble des crédits d'impôts liés à ces charges opérationnelles.

La notion de résultat de l'activité opérationnelle s'apprécie avant les charges et produits financiers, les résultats sur cession des actifs financiers (titres non consolidés, titres des sociétés en équivalence et créances financières), les charges d'impôt sur les bénéfices, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et le résultat net des activités abandonnées.

Afin de faciliter la lecture du compte de résultat et de la performance du Groupe, les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé sont identifiés sur les lignes du résultat opérationnel intitulées « Autres produits et charges opérationnels ».

Ces lignes incluent principalement :

- les frais de transactions et les plus ou moins-values liés à l'évolution du périmètre de consolidation,
- les charges liées aux plans de restructuration,
- les pertes de valeur sur actifs immobilisés constatées principalement dans le cadre des tests de dépréciations des unités génératrices de trésorerie (UGT).

2.1.25 Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier brut, des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et des autres produits et charges financières.

2.1.26 Actifs courants et non courants, Passifs courants et non courants

▪ Actifs courants et non courants :

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en « Actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en « Actifs non courants ».

▪ Passifs courants et non courants :

Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en « Passifs courants », de même que les passifs détenus dans le but d'être négociés.

Tous les autres passifs sont classés en « Passifs non courants ».

2.1.27 Contrats de location

Le preneur d'un contrat de location qui rentre dans le champ d'application de la norme IFRS 16 Contrats de location, reconnaît :

- une dette financière représentative de l'obligation de payer ce droit au passif de l'état de la situation financière consolidée :

À la date de prise d'effet du contrat de location, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements minimaux non encore versés ainsi que des paiements liés aux options que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.

La durée du contrat retenue pour calculer la dette de location est déterminée suite à l'analyse économique des éventuelles options de résiliation anticipée, d'extension, de renouvellement et d'achat de l'actif sous-jacent, incluses dans la durée exécutoire du contrat.

Ce montant est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Il est d'une part augmenté pour prendre en compte les intérêts dus au titre du passif locatif et d'autre part diminué des loyers payés.

Les taux d'actualisation sont déterminés à partir du taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ils sont déterminés en tenant compte de la durée du contrat.

- un actif non courant représentatif du droit d'utilisation du bien loué à l'actif de l'état de la situation financière consolidée :

À la date de prise d'effet du contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu,
- les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur,
- les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ainsi que
- l'estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat.

Ce montant est ensuite diminué des amortissements et des pertes de valeur constatés. Les droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire. Les agencements indissociables des biens loués sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat retenue et la durée d'utilisation estimée.

Lorsque le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou lorsqu'il comprend une option d'achat, qui sera exercée avec une certitude raisonnable, le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent selon les mêmes conditions que celles appliquées aux actifs détenus en propre. Dans les autres cas, les droits d'utilisation sont amortis sur la durée d'utilisation raisonnablement certaine des actifs sous-jacents.

Par la suite, la dette et le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent doivent être ré-estimés pour prendre en compte les situations suivantes :

- la révision de la durée de location,
- toute modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option,
- la ré-estimation des garanties de valeur résiduelle,
- la révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers,
- les modifications des montants de loyers.

Les principales exemptions prévues par la norme et retenues par le Groupe sont les suivantes :

- exclusion des contrats de courte durée (inférieurs à 12 mois),
- exclusion des contrats portant sur des actifs de faible valeur (inférieurs à 5 000\$).

Les loyers relatifs aux contrats exclus du scope de la norme IFRS 16 ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, sont comptabilisés en charges opérationnelles et sont présentés dans les flux nets de trésorerie des activités opérationnelles, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

- des charges d'intérêts sur les dettes de location au compte de résultat consolidé.

Les paiements relatifs aux contrats de location inclus dans le scope de la norme IFRS 16 sont ventilés entre la charge financière et le remboursement du principal du passif locatif.

Ils sont reconnus dans les flux sur opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

2.2 Changement de méthode comptable

La norme IFRS 16 « Contrats de location » modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplace la norme IAS 17, et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs, impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location-financement tels que comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2018 selon IAS 17.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 aux contrats de location en cours au 1er janvier 2019, selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée », qui prévoit d'enregistrer l'effet cumulé de l'application initiale d'IFRS 16 en ajustement du solde des capitaux propres au 1er janvier 2019. Les données de l'exercice 2018, présentées à titre comparatif, n'ont donc pas été ajustées conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

Dans le cadre de la transition, les principales mesures de simplification retenues par le groupe sont les suivantes :

- Exclusion des contrats inférieurs à 12 mois ou de faible valeur,
- Application à la norme des contrats précédemment identifiés comme des contrats de location,
- Utilisation de la durée initiale du contrat pour déterminer le taux d'actualisation à la date de transition.

Le Groupe applique les dispositions d'IFRS 16 pour l'ensemble de ses contrats de location portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur à neuf est significative et/ou dont la durée de location est de plus de douze mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement prévues contractuellement.

Le Groupe n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur. Leur traitement comptable n'a pas été profondément modifié par IFRS 16.

2.2.1 Nature des impacts sur les états financiers au 1er janvier 2019 de l'adoption d'IFRS 16 :

Avant l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, le Groupe qualifiait chacun de ses contrats de location, soit de contrat de location-financement, soit de contrat de location simple. Un contrat de location était qualifié de contrat de location-financement lorsqu'il transférait la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien ; dans le cas contraire, le contrat était qualifié de location simple. Les contrats de location financement conduisaient à la comptabilisation d'une immobilisation en contrepartie d'une dette et les paiements des loyers étaient alloués au remboursement de la dette et au paiement de la charge d'intérêts. L'actif était amorti sur la durée d'utilité ou la durée du contrat si le Groupe n'avait pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. Pour les contrats de location simple, aucune

immobilisation n'était comptabilisée au bilan et une charge de loyers était reconnue au compte de résultat, linéarisée sur la durée du contrat de location.

- Contrats de location qualifiés de contrats de location-financement au 31 décembre 2018

A la date de transition, le 1er janvier 2019, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont présentées avec les dettes de location. Les dispositions d'IFRS 16 sont désormais appliquées aux événements intervenant après la date de transition.

- Contrats de location qualifiés de location simple au 31 décembre 2018

Depuis l'entrée en vigueur d'IFRS 16, le Groupe comptabilise une dette de location reflétant la somme des loyers restant à payer, actualisés au taux marginal d'endettement déterminé selon la méthode expliquée ci-après, en contrepartie d'un droit d'utilisation de l'actif sous-jacent. Selon la méthode simplifiée, le montant des droits d'utilisation est égal au montant de la dette de location comptabilisée (dans certains cas, ajusté des loyers payés d'avance ou restant à payer).

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes du contrat et les éventuelles périodes de renouvellement prévues. En France, il a été retenu, le plus souvent, une période de 9 ans pour les baux immobiliers ; à l'international, la durée des contrats a été appréciée à l'aune du droit local et de l'usage attendu des locaux. Le Groupe a pris connaissance des décisions de l'IFRS IC du 26 novembre 2019 sur l'appréciation des durées de location pour les contrats renouvelables par tacite reconduction ou sans date d'échéance contractuelle. L'IFRS IC confirme qu'il faut déterminer la période exécutoire, en retenant une vision économique, au-delà des caractéristiques juridiques.

Nous n'avons pas identifié d'incidence liée à cette décision.

Le taux d'endettement marginal moyen pondéré au 1er janvier 2019 s'élève à 1,67 % en se basant sur la durée à l'origine des contrats en date de transition.

Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre les droits d'utilisation et les dettes de location, entrant dans le champ de la norme IFRS 16, de façon similaire à ce qui était fait pour les locations-financement.

2.2.2 Bilan d'ouverture retraité d'IFRS16

Les impacts de la première application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 sur le bilan d'ouverture de la période sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018 publié	Impacts IFRS16	Ouverture retraitée au 1er janvier 2019
ACTIFS			
Actifs non courants	581 377	77 634	659 011
Immobilisations incorporelles	44 916		44 916
Goodwill	374 084		374 084
Immobilisations corporelles	100 723	77 634	178 357
Participations dans les entreprises associées	13		13
Autres actifs financiers	21 407		21 407
Actif d'impôts différés	38 532		38 532
Autres actifs long terme	1 701		1 701
Actifs courants	773 913		773 913
Stocks et travaux en cours	13 806		13 806
Créances clients et autres débiteurs	539 184		539 184
Actifs d'impôt exigible	15 588		15 588
Autres actifs courants	8 132		8 132
VMP et autres placements	1		1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	197 202		197 202
Total des actifs	1 355 290	77 634	1 432 924
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres	305 133		305 133
Capital	120 278		120 278
Réserves	122 653		122 653
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère	31 820		31 820
Participations ne donnant pas le contrôle	30 382		30 382
Passifs non courants	352 299	58 805	411 104
Emprunts et dettes financières	257 057	58 805	315 861
Dettes sur investissements	21 803		21 803
Engagements envers le personnel	60 016		60 016
Autres provisions	3 324		3 324
Passif d'impôts différés	7 417		7 417
Autres passifs financiers	2 683		2 683
Passifs courants	697 858	18 829	716 687
Emprunts et concours bancaires à court terme	157 306	18 829	176 135
Dettes sur investissements	2 701		2 701
Provisions à court terme	25 770		25 770
Fournisseurs et autres créditeurs	488 004		488 004
Passifs d'impôt exigible	1 195		1 195
Autres passifs courants	22 883		22 883
Total des capitaux propres et des passifs	1 355 290	77 634	1 432 924

2.2.3 Droits d'utilisation liés aux contrats de location

Les droits d'utilisation des biens loués inclus dans les immobilisations corporelles à l'ouverture se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Constructions	Installations techniques, matériels	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur nette au 31 décembre 2018		3 753	42	3 795
Première application IFRS 16	55 158	8 006	14 470	77 634
Valeur nette au 1er janvier 2019	55 158	11 759	14 512	81 429

2.2.4 Flux de trésorerie liés aux contrats de location

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2019, le décaissement net lié aux contrats de location et classé en flux nets de trésorerie sur opérations de financement s'élève à 25 078 milliers d'euros dont notamment 1 406 milliers d'euros au titre des intérêts financiers versés et 23 672 milliers d'euros au titre du remboursement net du principal du passif locatif.

3 Notes annexes aux états financiers

3.1 Principaux événements de la période

3.1.1 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de 81 sociétés en 2019, dont 76 consolidées selon la méthode de l'intégration globale et 5 par mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est fournie en note 3.18.

Les mouvements de la période se résument comme suit (les droits de détention sont identiques aux droits de vote) :

- Le 18 juillet 2019, création au Luxembourg de la société Onet Security Luxembourg, détenue en totalité par Onet Luxembourg,
- Le 11 octobre 2019, acquisition par Onet Sormiou des titres de SM21 détenus par les minoritaires soit 30%, portant à 100% la détention du groupe à cette filiale.
- Le 16 décembre 2019, transmission universelle de patrimoine de la société Prodim Antilles à la société Onet SA.

A titre comparatif, les principales variations de périmètre de l'exercice 2018 étaient dues à :

- L'acquisition par Onet Iberia Soluciones de 100% des titres de la société Limpieza y Mantenimiento Impacto,
- La cession des titres de Vanguard Internet par Onet Suisse,
- La création au Brésil, état de Sao Paulo, de la société Onet Sormiou participacoes, puis la scission partielle d'Onet Brasil avec apport d'actif à Onet Sormiou,
- L'absorption d'Onet Espana par Onet Seralia, renommée Onet Iberia Soluciones,
- La transmission universelle de patrimoine de la société SDMO à la société Holding Reinier,
- La liquidation d'Onet Technologies Romania.

Des informations complémentaires concernant l'impact de ces opérations sont fournies au paragraphe 3.5.2.

3.1.2 Changements de dénomination sociale

Au Brésil, la société Transviva a été renommée Onet Segurança.

3.1.3 Opérations avec les anciens actionnaires de la SDMO

Cette société, créée en 2007 par des personnes physiques parmi lesquels figuraient des salariés du Groupe, détenait fin 2017 6,08% du capital d'Holding Reinier.

L'historique des opérations avec ces salariés actionnaires est le suivant :

Le 2 juin 2014, 85% des actions SDMO ont été transformées en actions Onet SA, par apport en nature de ces actions ; à l'issue de cette opération ces personnes physiques détenaient 3,26% du capital d'Onet SA, qui elle-même détenait 85% du capital de la SDMO.

En 2015, la SDMO a racheté 15 184 actions Holding Reinier. En 2015 également, Onet SA a racheté 100 000 actions SDMO, portant sa participation dans SDMO à 98,51%. La Holding Reinier a par ailleurs bénéficié d'un apport d'actions Onet SA en échange de titres Holding Reinier ; à l'issue de cette opération, la Holding Reinier détenait 96,80% de Onet SA.

Par ailleurs, un pacte d'actionnaires, qui organise notamment la liquidité des actions Onet SA pour les personnes physiques ayant réalisé l'apport en nature des titres SDMO, a été signé le 13 octobre 2014 entre la Holding Reinier et les actionnaires minoritaires d'Onet SA. Ce pacte prévoit la mise en place d'un système de bourse interne d'achat-vente de ces titres et la faculté discrétionnaire pour Onet Animation d'acquérir des titres Onet SA dans la limite d'une enveloppe annuelle de liquidité déterminée par Holding Reinier.

Au cours des années 2014 à 2018, Onet animation a racheté 112 588 titres soit 3,08% du capital d'Onet SA suite au fonctionnement de cette bourse et à une opération d'achat à un ancien dirigeant, pour un montant total de 16 618 milliers d'euros.

En 2018, afin de mettre fin à la boucle d'autocontrôle liée aux opérations décrites ci-dessus, les actions SDMO ont été rachetées par la Holding Reinier puis la SDMO a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans la Holding Reinier avant réduction des capitaux propres de celle-ci.

Au cours de l'année 2019, Onet animation a acheté 644 titres (0,02% du capital) aux cadres d'Onet suite à l'ouverture de la bourse d'échange.

Au 31 décembre 2019, 3 387 actions, soit 0,09% du capital d'Onet SA, restent détenus par les personnes physiques ayant réalisé l'opération d'apport du 2 juin 2014.

3.1.4 Evénements post-clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes par le Directoire des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les activités ont commencé à être affectées par la crise liée au COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

Pour faire à cette situation, le groupe s'est doté d'un Plan de Continuité de l'Activité, décliné par secteur, pour assurer la continuité de l'ensemble des activités.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré.

3.2 Information par segments d'activité

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans les notes annexes aux états financiers est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation de ressources aux secteurs opérationnels par le principal organe de décision opérationnel du Groupe. Celui-ci est formé des

présidents du directoire, du conseil de surveillance du Groupe Onet et du conseil d'administration du Groupe Holding Reinier.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies par rapport à un référentiel interne de gestion dont les méthodes sont décrites ci-dessous :

Règles de gestion : ces règles sont établies suivant un référentiel interne et font parfois l'objet de procédures propres. Les principales différences avec le référentiel comptable portent sur les éléments suivants : méthode de calcul des redevances, non prise en compte des charges liées à l'article 39, étalement de charges autorisé en gestion sur un nombre limité de comptes (vêtements de travail, matériel non amortissable), différence de définition de la notion de chiffre d'affaires (activité corrigée).

Charges non incorporables en gestion : celles-ci se composent principalement des médailles du travail, de l'amortissement des frais d'acquisition de titres, des provisions pour congés payés pour le personnel d'encadrement et de structure.

Ecart de cut-off : certains décalages existent entre les deux référentiels concernant la date de prise en compte de diverses charges et produits à la clôture.

Activité corrigée : cette notion se définit comme étant la valorisation de la vente de prestations ou de marchandises du secteur présenté, corrigé de certains éléments tels que les flux relatifs à la sous-traitance et la co-traitance de chiffre d'affaires Intra-groupe.

Les données sectorielles de gestion se rapportant au revenu sont rapprochées globalement des données IFRS des états financiers dans un tableau de réconciliation présenté dans les notes annexes aux états financiers. Le suivi de gestion et en conséquence le rapprochement entre ces deux types de données s'effectuent au niveau du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel. Une information sectorielle complémentaire est aussi donnée sur l'activité corrigée par zone géographique.

Semestriellement un rapprochement des données de gestion est effectué avec les comptes consolidés IFRS établis conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les tableaux ci-après déclinent les informations des segments d'activité gérés ci-dessous :

Réseau Services Onet : ce segment comprend l'ensemble des filiales qui exercent les activités de propreté, ultra-propreté, multiservices, prestations industrielles, nettoyage et maintenance dans les transports, propreté et maintenance des opérations événementielles, assistance aéroportuaire, surveillance, surveillance en milieu nucléaire, sécurité des opérations événementielles, protection rapprochée, télésurveillance, sécurité électronique, et les activités de distribution de matériel et de produits de nettoyage.

Onet Technologies : ce segment comprend l'ensemble des filiales qui exercent les activités d'assainissement nucléaire, démantèlement, ingénierie, radio protection, radio écologie, contrôles

non destructifs, décontamination chimique, déflocage amiante, traitement des déchets, dépollution des sols, maintenance du circuit primaire des réacteurs nucléaires.

Axxis Ressources : ce segment comprend les filiales qui exercent les activités d'intérim et de recrutement.

Direction Internationale : ce segment comprend les filiales exerçant les mêmes métiers que le segment Réseau Services Onet mais dont le siège social est situé hors de France.

Le regroupement nommé « autres » inclut les activités diverses ne faisant pas partie des activités principales du Groupe, ainsi que les holdings et sous-holdings intermédiaires. Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisante pour être déclinée comme un segment indépendant.

3.2.1 Information par segment d'activité au 31/12/2019

3.2.1.1 Information par segment d'activité du compte de résultat

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis- Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 302 429	282 801	137 040	280 008	6 003	2 008 280
Dont produits externes (*)	1 272 981	284 387	99 255	280 008	6 003	1 942 634
Dont prestations inter secteurs	4 934	-1 901	37 607			40 640
Dont prestations intra secteurs	24 514	315	178			25 006
Résultat de gestion (**)	38 167	-4 391	2 685	4 710	3 034	44 205

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis- Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 302 429	282 502	137 040	0	6 003	1 727 973
Hors France	0	299	0	280 008	0	280 307
Total activité corrigée (*)	1 302 429	282 801	137 040	280 008	6 003	2 008 280

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

Aucun client ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

3.2.1.2 Information par segment d'activité du bilan

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
ACTIFS						
Goodwill	188 765	67 729	9 670	59 694	2 839	328 697
Immobilisations corporelles (a)	62 706	29 874	5 685	18 798	46 700	163 763
Stocks et en cours	10 367	1 080	0	868	0	12 315
Créances clients et autres débiteurs	300 250	130 679	26 235	67 565	9 255	533 984
PASSIFS						
Fournisseurs et autres créditeurs	139 006	80 136	15 328	35 979	187 454	457 903

(a) Incluant les immeubles de placement.

3.2.1.3 Tableau de réconciliation entre les données de gestion et les données IFRS au 31/12/2019

En milliers d'euros	Produits externes	Résultats
Données de gestion	1 942 634	44 205
Règles de gestion	9 786	489
Effet change sur CA	-5 858	
Taxe sur CA Brésil	-10 641	
Charges et produits non incorporables en gestion		-878
Cut-off gestion - comptabilité		-442
Retraitements de consolidation		-44 843
Données consolidées IFRS des états financiers	1 935 920	-1 469

L'écart qui résulte des charges et produits non incorporables en gestion est composé des éléments suivants :

En milliers d'euros	
Variation provision congés payés / RTT / précarité	-65
Médailles du travail	-813
Autres produits et charges exceptionnels	
Total charges et produits non incorporables en gestion	-878

L'écart de -44 843 milliers d'euros lié aux retraitements de consolidation résulte de la comptabilisation des écritures IFRS portant sur le résultat opérationnel dans le cadre de

l'établissement des états financiers consolidés, notamment la dépréciation de l'UGT international pour 44 000 milliers d'euros.

Les écarts liés à des éléments de cut off pour -442 milliers d'euros sont relatifs à des différences de procédures d'arrêté entre les comptes de gestion et la comptabilité.

Les écarts liés à des règles de gestion pour 489 milliers d'euros s'expliquent principalement par un référentiel interne différent du référentiel comptable et notamment la non prise en compte de certains produits et charges exceptionnels dans le référentiel interne.

3.2.2 Information par segment d'activité au 31/12/2018

3.2.2.1 Information par segment d'activité du compte de résultat

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 634
Dont produits externes (*)	1 300 620	288 296	104 152	261 467	6 003	1 960 537
Dont prestations inter-secteurs	3 407		45 757			49 164
Dont prestations intra-secteurs	21 674		259			21 933
Résultat de gestion (**)	29 011	7 330	3 090	13 843	715	53 989

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 325 701	288 254	150 168	0	6 003	1 770 126
Hors France	0	42	0	261 467	0	261 509
Total activité corrigée (*)	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 635

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

3.2.2.2 Information par segment d'activité du bilan

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
ACTIFS						
Goodwill	188 765	67 293	9 670	105 517	2 839	374 084
Immobilisations corporelles (a)	37 743	21 770	860	14 302	26 048	100 723
Stocks et en cours	12 430	461	0	915	0	13 806
Créances clients et autres débiteurs	300 513	133 967	30 787	65 746	8 171	539 184
PASSIFS						
Fournisseurs et autres créditeurs	167 552	94 822	28 541	35 784	161 305	488 004

(a) incluant les immeubles de placement.

3.3 Actifs non courants

3.3.1 Immobilisations incorporelles nettes

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Frais de développement immobilisés	2 734	2 626
Brevets et licences	60 080	56 007
Droits au ball	119	118
Clientèle	35 264	34 077
Autres immobilisations incorporelles	6 340	6 705
Valeurs brutes	104 537	99 533
Frais de développement immobilisés	2 264	2 056
Brevets et licences	46 503	43 405
Droits au ball	43	35
Clientèle	17 232	8 996
Autres immobilisations incorporelles	111	125
Amortissements et Dépréciations	66 153	54 617
Immobilisations incorporelles valeurs nettes	38 384	44 916

3.3.1.1 Variation de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2018	99 533	-54 617	44 916
Augmentation	4 864	-12 408	-7 544
Diminution	-1 088	684	-404
Ecart de conversion	-285	180	-105
Autres variations (y compris périmètre)*	1 513	8	1 521
Valeur au 31 décembre 2019	104 537	-66 153	38 384

*Inclus notamment l'effet de l'allocation du Goodwill à la clientèle (cf note 3.5.2.1).

3.3.2 Regroupements d'entreprises

3.3.2.1 Goodwill

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2018	379 847	-5 763	374 084
Augmentation			-
Diminution			-
Impairment test UGT International		-44 000	-44 000
Affectation dans le délai de 12 mois	-1 403		-1 403
Ecart de conversion	15		15
Valeur au 31 décembre 2019	378 460	-49 763	328 697

(*) cf note 3.5.2.

3.3.2.2 Tests de perte de valeur

- Immobilisations corporelles et incorporelles :

Au 31 décembre 2019, le Groupe a identifié un indice de perte de valeur sur des actifs de l'activité démantèlement qui ont conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de 7.2 millions d'euros.

- Goodwill :

Les regroupements d'UGT retenus par le Groupe sont les suivants :

- UGT des activités du Réseau Services Onet (RSO).
- UGT des activités d'Onet Technologies.
- UGT des activités d'Axxis Ressources.
- UGT des activités de la Direction Internationale.
- UGT des autres activités.

Au 31 décembre 2019, le Groupe a réalisé un test de perte de valeur par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de ces UGT et leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie futurs actualisés des UGT sur la base des éléments suivants :

- Le Business Plan couvrant la période 2020-2024 validé par le Directoire,
- Les valeurs terminales sont déterminées à partir des flux prévisionnels de la dernière année du Business Plan, corrigés le cas échéant,
- Le taux d'actualisation est spécifique par UGT et s'élève à :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Réseau Services Onet	7,80%	8,20%
Onet Technologies	8,90%	8,50%
Axxis Ressources	9,80%	9,60%
International(*)	8,88%	9,80%
Autres activités	8,00%	8,00%

(*) Compte tenu des particularités des taux liés à chaque pays, le WACC utilisé est un WACC spécifique par pays pondéré en fonction du chiffre d'affaires de chaque pays.

- Le taux de croissance utilisé pour l'extrapolation des flux de trésorerie au-delà de la période de projection (5 ans) est de 2%.

L'évolution de l'environnement économique et du cadre législatif et réglementaire peut avoir un impact sur l'estimation des valeurs d'utilité.

Ces tests ont mis en évidence une perte de valeur de l'UGT des activités de la Direction Internationale de 44 millions d'euros, qui a été comptabilisée sur l'exercice. Cette perte de valeur résulte d'une révision du plan d'affaires, tenant compte notamment d'une baisse des niveaux de marge attendue sur les contrats.

A l'exception de l'UGT des activités de la Direction Internationale, une variation du taux d'actualisation de plus 1 point et une variation de moins 0,5 point du taux de croissance à l'infini ne conduit pas à identifier des valeurs recouvrables inférieures à la valeur comptable de ces UGT.

S'agissant de l'UGT des activités de la Direction Internationale, un taux d'actualisation de plus 1 point conduirait à une dépréciation complémentaire de 17.1 millions d'euros et une croissance à l'infini réduite de 0,5 point conduirait à une dépréciation complémentaire de 5.7 millions d'euros.

3.3.3 Immobilisations corporelles nettes

3.3.3.1 Décomposition par nature des immobilisations

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Terrains	6 329	6 523
Constructions	120 083	59 045
<i>dont valeur d'usage des constructions prises en location</i>	<i>58 633</i>	
Installations techniques, matériels	158 293	146 021
<i>dont valeur d'usage des matériels pris en location</i>	<i>18 614</i>	<i>10 841</i>
Autres immobilisations corporelles	85 226	58 983
<i>dont valeur d'usage des autres immobilisations corporelles prises en location</i>	<i>24 623</i>	<i>202</i>
Valeurs brutes hors immeubles de placement	369 931	270 572
Immeubles de placement	4 203	4 203
Valeurs brutes totales	374 134	274 775
Terrains	242	272
Constructions	42 146	22 302
<i>dont valeur d'usage des constructions prises en location</i>	<i>10 187</i>	
Installations techniques, matériels	118 255	111 437
<i>dont valeur d'usage des matériels pris en location</i>	<i>8 651</i>	<i>7 148</i>
Autres immobilisations corporelles	49 729	40 042
<i>dont valeur d'usage des autres immobilisations corporelles prises en location</i>	<i>7 566</i>	<i>160</i>
Amortissements et Dépréciations	210 372	174 053
Immobilisations corporelles valeurs nettes	163 762	100 722

3.3.3.2 Variation de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2018	274 776	-174 054	100 722
Augmentation	37 662	-49 734	12 072
Diminution	-15 798	13 237	-2 566
Ecart de conversion	-6	-83	-89
Autres variations (y compris périmètre)	77 500	267	77 766
Valeur au 31 décembre 2019	374 134	-210 372	163 761

3.3.3.3 Informations concernant les contrats de location

Les variations des droits d'utilisation des biens loués inclus dans les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Constructions	Installations techniques, matériels	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur nette au 31 décembre 2018		3 753	42	3 795
Première application IFRS 16	55 158	8 006	14 470	77 634
Valeur nette au 1er janvier 2019	55 158	11 759	14 512	81 429
Nouveaux contrats	3 553	4 222	10 338	18 113
Modifications	-88	-461	-389	-938
Dotation aux amortissements	-10 268	-5 848	-7 483	-23 599
Autres variations	90	352	79	521
Valeur nette au 31 décembre 2019	48 445	10 024	17 057	75 526

3.3.4 Immeubles de placement

Les immeubles de placement, pour l'essentiel représentés par des appartements à usage locatif privés, sont loués dans le cadre de baux à long terme et ne sont pas occupés par le Groupe.

Une évaluation a été réalisée par un expert évaluateur en immobilier inscrit près de la cour d'appel d'Aix en Provence le 28 décembre 2016. Leur juste valeur, inscrite dans les comptes consolidés, est estimée à 4 203 milliers d'euros.

3.3.5 Participations dans les partenariats et entreprises associées

En milliers d'euros	Sociétés mises en équivalence
Valeur au bilan au 31 décembre 2018	13
Quote-part dans le résultat	3
Ecart de conversion	4
Autres	0
Valeur au bilan au 31 décembre 2019	20

La quote-part du résultat et des actifs des entreprises associées attribuable aux actionnaires de la société mère est exposée ci-dessous :

Raison sociale	Pays	Total bilan (en devises)	Résultat (en devises)	Participation	Quote-part de résultat (en milliers d'euros)	Nature des intérêts dans l'entreprise
COALYS (en milliers d'euros)	France	343	7	25%	-2	Entreprise associée
Eurohance ITD (en milliers de €)	UK	100	12	33,33%	5	Entreprise associée
Telcom Sécurité Réseau et Ingénierie (en milliers de dirhams)	Maroc	3 905	-	40%	-	Entreprise associée
Telcom Télésurveillance Maroc (en milliers de dirhams)	Maroc	7 095	-	25%	-	Entreprise associée
Pipeline Inspection Company	France	16	-	50%	-	Partenariat (co-entreprise)

3.3.6 Actifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Instruments dérivés	26	-
Titres de participation non consolidés	79	79
Dépôt et cautionnements (*)	16 562	20 018
Prêts et autres immobilisations financières	9 472	9 481
Valeur brute des actifs financiers	26 139	29 578
Dépréciations	-8 042	-8 171
Valeur nette	18 097	21 407

(*) dont dépôts et garanties liés au financement court terme (Natixis factor, LBP Factor et BPI France) : 12 661 milliers d'euros en 2019 et 15 797 milliers d'euros en 2018.

3.3.7 Autres actifs long terme

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Autre créance long terme	810	49
Part à plus d'un an de la créance liée au CICE	1 108	1 652
Autres actifs long terme	1 918	1 701

3.4 Actifs courants

3.4.1 Stocks et travaux en-cours

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Stocks de matières premières	1 442	797
Stocks d'en cours	62	86
Stocks de produits finis	-	-
Stocks de marchandises	11 923	13 831
Autres approvisionnements	3	4
Valeur brute des stocks et travaux en cours	13 430	14 718
Dépréciations	-1 116	-912
Valeur nette	12 314	13 806

3.4.2 Créances clients et autres débiteurs

3.4.2.1 Décomposition des créances clients et autres créances

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Clients et comptes rattachés	493 895	493 989
Créances sociales	3 748	2 912
Créances fiscales	43 220	44 936
Débiteurs divers	8 208	11 444
Valeur brute des créances clients et autres créances	549 071	553 281
Dépréciations	-15 087	-14 097
Valeur nette	533 984	539 184

3.4.2.2 Actifs et passifs liés aux contrats long terme

Les montants au bilan qui correspondent à la régularisation entre le chiffre d'affaires facturé et la quote-part de résultat à terminaison à prendre en compte par rapport au pourcentage d'avancement sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Factures à établir	44 438	48 235
Produits constatés d'avance	11 680	-18 434
Actif net relatif aux contrats long terme	32 758	29 801

3.4.2.3 Variation des dépréciations

En milliers d'euros	Valeur début	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Valeur fin
Clients	-14 054	-8 173	6 339	790	30	-15 068
Autres créances	-44		26		1	-19
Total des dépréciations	-14 097	-8 173	6 365	790	29	-15 087
Dotations et reprises d'exploitation		-7 972	6 153	790		
Dotations et reprises financières		-201	212			

3.4.3 Actifs et passifs d'impôt exigible

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Actifs d'impôt exigible	12 827	15 588
Passifs d'impôt exigible	3 225	1 195
Valeur nette au bilan	9 602	14 393

3.4.4 Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Charges constatées d'avance	8 222	8 131
Valeur nette	8 222	8 131

3.4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

3.4.5.1 Décomposition de la trésorerie au bilan

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités (*)	178 062	197 202
Valeurs mobilières de placement	13	13
Valeur brute de la trésorerie	178 075	197 215
Dépréciations	-12	-12
Valeur nette	178 063	197 203

3.4.5.2 Trésorerie nette du tableau des flux

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités (*)	178 062	197 202
Concours bancaires courants créditeurs	7 294	6 657
Valeurs mobilières de placement nettes	1	1
Total de la trésorerie nette du tableau des flux	170 769	190 546

(*) Dont disponibilités liées au factor : 83 934 milliers d'euros en 2019 et 93 386 milliers d'euros en 2018.

3.4.6 Cessions de créances

Le Groupe a procédé, en décembre 2019, à des opérations de cessions de créances de nature commerciale auprès de BNP Factor pour un montant de 16.6 millions d'euros et LBP Factor pour 0.8 millions d'euros. Cette opération a pour contrepartie un flux de trésorerie.

Décomposition des opérations :

En milliers d'euros	Année 2019	Année 2018
Premier semestre	-	-
Second semestre	17 390	18 167

3.4.7 Besoin en fonds de roulement

3.4.7.1 Décomposition de la variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Variation des stocks	-1 495	-798
Variation des fournisseurs	6 106	4 440
Variation des dettes et créances sociales	22 965	3 552
Variation des dettes et créances fiscales	-3 874	-7 683
Variation de la participation des salariés	86	225
Variation des clients	4 887	6 846
Variations diverses	-3 775	1 322
Variation de l'exercice	24 900	7 904

Convention de signe des montants : positif égal à un besoin et négatif égal à une ressource.

3.5 Capitaux propres consolidés

3.5.1 Décomposition par nature

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Capital	119 934	120 278
Primes d'émission	29 457	34 457
Actions propres		-1 081
Réserve légale	10 414	10 414
Réserve de conversion	2 828	2 314
Autres réserves consolidées et report à nouveau	108 381	76 549
Réserves	151 080	122 653
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère	-26 107	31 820
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	144	745
Réserve de conversion attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-2 629	-4 910
Réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	26 153	34 547
Auto-contrôle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		
Participations ne donnant pas le contrôle	23 667	30 382
Capitaux propres	268 575	305 133

Le capital est composé de 11 993 407 actions au nominal de 10 euros.

La réduction de capital constatée sur la période est due à l'annulation des 34 424 actions propres détenues par la Holding Reinier pour 1 081 milliers d'euros suite au rachat en septembre 2018 de ces actions à Denis Gasquet, président du directoire jusqu'à cette date.

Le montant des dividendes versés en 2019 s'élève à 5 000 milliers d'euros.

Aucun versement de dividendes ne sera proposé à l'assemblée générale convoquée en juin 2020.

Au 31 décembre 2019, le Groupe détient une filiale présentant des intérêts minoritaires significatifs. Il s'agit de la société brésilienne Centro Saneamento e serviços avancados, située dans l'état de Sao Paulo, détenue à 70%. Cette société contribue aux participations ne donnant pas le contrôle pour les montants suivants:

- Au passif du bilan pour 22.7 millions d'euros au 31 décembre 2019,
- Au résultat pour 0.1 millions d'euros,
- Au résultat global pour -0.1 millions d'euros,
- Aux dividendes versés pour -2.1 millions d'euros.

3.5.2 Incidence des variations de périmètre et des transactions entre actionnaires

L'impact des différentes opérations décrites aux notes 3.1.1 et 3.1.3 sur les variations de périmètre présentées dans le tableau de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie des états financiers est le suivant pour les années 2019 et 2018 :

En milliers d'euros	Variation des capitaux propres attribuable aux actionnaires de la société mère (1.4)	Variation des capitaux propres attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (1.4)	Variation totale des capitaux propres (1.4)	Impact en activités d'investissement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (titres et entrée de trésorerie nette) (1.3)	Impact en activités de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (1.5)	Goodwill (3.3.2)
Limpieza y Mantenimiento Impacto: goodwill définitif suite à PPA	-	-	-	-	-	1 408
Limpieza y Mantenimiento Impacto: versement du complément de prix	-	-	-	-200	-	-
Nat21: achat des 3000 résiduels aux minoritaires	3 988	-3 988	-	-	-1 224	-
Bourse d'actions Onet Animation	-106	-51	157	-	-157	-
Vente par Onet Animation de titres Holding Reinier à un manager	-	-	-	-	200	-
Autres	169	1	169	-	-5	-
TOTAL DES VARIATIONS DE PERIMETRE 2019	-4 044	-4 000	-4	-200	-1 126	-1 403

En milliers d'euros	Variation des capitaux propres attribuable aux actionnaires de la société mère (1.4)	Variation des capitaux propres attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (1.4)	Variation totale des capitaux propres (1.4)	Impact en activités d'investissement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (titres et entrée de trésorerie nette) (1.3)	Impact en activités de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (1.5)	Goodwill (3.3.2)
Limpieza y Mantenimiento Impacto: acquisition	-	-	-	-5 762	-	4 494
Centra: ajustement du prix suite au calcul de la dette nette et calcul du Goodwill définitif (PPA)	1 859	1 809	-	-	880	-27 131
Bourse d'actions Onet Animation	-368	-741	610	-	-610	-
Achat de titres EPMA à un manager	176	176	0	-	102	-
Achat par Holding Reinier de ses propres titres à un manager	-1 081	-	1 081	-	-1 080	-
Cession titres Vanguard	-	-	-	1 623	-	-
Autres	-147	95	102	-21	-	-
TOTAL DES VARIATIONS DE PERIMETRE 2018	-3 777	1 404	-1 793	-4 157	-2 679	-12 637

3.5.2.1 Suivi des acquisitions 2018

Un goodwill provisoire avait été constaté suite à l'acquisition de Limpieza y Mantenimiento Impacto en juillet 2018.

Les travaux complémentaires réalisés pendant la période d'évaluation de 12 mois ont conduit à corriger la situation nette d'ouverture de +0.3 millions d'euros et valoriser la clientèle acquise à 1.5 millions d'euros (35% du goodwill provisoire). Le Goodwill définitif s'établit à 3.1 millions d'euros.

3.5.2.2 Plan d'attribution gratuite d'actions

L'investissement réalisé par les managers en 2017 lors de l'entrée d'EMZ est assorti d'attribution d'actions de préférences gratuites Holding Reinier (ADP G).

Cette attribution a eu lieu :

- En majorité lors du Directoire du 25 septembre 2017 au cours duquel les bénéficiaires ont été désignés et qui a ouvert une période d'acquisition d'un an. L'attribution définitive, assortie d'une obligation de conservation d'un an, a été réalisée lors du Directoire du 26 septembre 2018.
- Pour un manager en cours de recrutement lors de l'opération, lors du Directoire du 7 mars 2019 qui a ouvert la période d'acquisition d'un an. L'attribution définitive prendra effet au 7 mars 2020.

Le principe de ces ADP est de permettre au management de capter un pourcentage de la plus-value réalisée par l'ensemble des actionnaires.

Il s'agit d'un plan soumis à des critères de présence jusqu'en 2022, complété par des critères de performance sur la durée du business plan, soit la période 2018-2022.

Des informations chiffrées sont fournies ci-après.

La norme IFRS 2 impose de constater les charges liées à des transactions attribuant des instruments de capitaux propres aux membres du personnel.

L'analyse de l'opération a conduit le Groupe à qualifier ces transactions comme réglées en instruments de capitaux propres (« equity settled ») par lesquelles l'entité reçoit des biens ou services en contrepartie d'instruments de capitaux propres de l'entité ; la contrepartie de la charge de personnel est donc constatée en capitaux propres.

L'estimation de la juste valeur des biens acquis ou des services reçus par l'entité à la date d'attribution a été réalisée par un expert indépendant en juillet 2017. En fonction des hypothèses d'évaluation les plus appropriées en matière de durée de vie de l'option, de volatilité et de niveau de dividendes attendus, la juste valeur retenue est de 700 milliers d'euros.

Cette charge sera étalée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits au cours de laquelle les services sont rendus soit 5 ans. La charge de personnel comptabilisée sur la période est de 68 milliers d'euros (avant impôt différé).

Les principales caractéristiques de ce plan sont les suivantes :

	Date de l'assemblée générale le plan	Date d'attribution par le Directoire	Nombre total d'actions attribuées	Valeur de l'action à l'attribution	Nombre d'actions attribuées aux mandataires sociaux	Nombre de mandataires sociaux bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Nombre d'actions validées au 31/12/19	Nombre de bénéficiaires d'actions validées au 31/12/19	Nombre d'actions attribuées en tranches
entrée en application 2017	2016/2017	septembre 17	31 400	15	11 150	3	6	septembre 18	septembre 19	31 400	7	24 250
entrée en application 2022	2019/2020	septembre 19	5 150	15	2 300	1	3	septembre 20	septembre 21	5 150	1	—

3.6 Passifs non courants

3.6.1 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts auprès des établissements de crédit	152 037	184 987
Emprunts obligataires	74 682	68 351
Dettes sur biens loués	55 515	3 123
Participation des salariés	280	255
Dépôts et cautionnements reçus	28	25
Autres	174	317
Total	282 716	257 058
Les échéances des dettes portant intérêt sont les suivantes :		
De 1 à 5 ans	271 872	188 707
A plus de 5 ans	10 844	68 351
Total	282 716	257 058

En 2019 la part à plus de 5 ans de la dette est uniquement liée aux contrats de location retraités suite à l'application de la norme IFRS16.

3.6.2 Provisions

3.6.2.1 Tableau récapitulatif des provisions

En milliers d'euros	31/12/2018	Dotation	Reprises utilisée	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2019
Provisions pour risques et charges						
Avantages postérieurs à l'emploi	52 729	6 198	4 554	-	5 905	60 278
Médailles du travail	7 287	837	24	-	73	8 027
Sous-total des engagements envers le personnel	60 016	7 034	4 578	-	5 833	68 305
Provision pour garantie	23	-	-	-	-	23
Provision pour pertes sur contrat	505	-	224	-	-	281
Autres provisions non courantes	2 796	975	1 274	-	989	3 486
Total des provisions non courantes	63 340	8 009	6 076	-	6 822	72 095
Avantages postérieurs à l'emploi	5 627	-	-	-	506	6 133
Médailles du travail	848	-	-	-	73	920
Sous-total des engagements envers le personnel	6 475	-	0	-	578	7 053
Provisions pour litiges	13 513	5 774	1 459	2 799	-104	14 026
Provisions pour pertes sur contrats	1 606	2 778	797	-	-	3 587
Provision pour autres risques	-	-	-	-	-	-
Provision pour autres charges	4 175	810	2 191	-	-567	2 228
Total des provisions courantes	25 770	9 362	4 447	2 799	-393	27 494
Total	89 110	17 371	10 522	2 799	6 429	99 590
Dont dotations et reprises						
-opérationnelles		16 366	10 055	2 799		
-financières		1 005	467			

Les provisions pour litiges incluent les provisions pour litiges prud'homaux.

3.6.2.2 Provisions relatives aux engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Indemnités de départ en retraite France	64 316	55 880
Autres avantages postérieurs à l'emploi	365	615
Régime de retraite Suisse	1 671	1 685
Transition de fin de carrière	58	177
Médailles du travail	8 947	8 134
Total	75 358	66 491

Le Groupe cotise aux plans de retraite de ses salariés en conformité avec la loi par une contribution basée sur les salaires versés aux organismes gouvernementaux compétents. La société ne supporte aucune provision actuarielle en liaison avec ces plans à cotisation définie.

▪ Avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de fin de carrière

En France, les conventions collectives obligatoires prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques qui consistent en un paiement forfaitaire calculé sur la base des droits de la convention collective du secteur auquel le salarié est rattaché.

Conformément aux règles d'évaluation définies par le Groupe pour le calcul de l'engagement social au titre de cet avantage post-emploi, la revue tri-annuelle des hypothèses à long terme applicables au calcul de cet engagement a été réalisée en 2019. Par exception la revue de l'hypothèse de turn over a été exclue car elle avait été réalisée en 2018 afin d'inclure uniquement les motifs de sortie ne donnant pas lieu à indemnité.

Les hypothèses appliquées sont résumées dans le tableau suivant :

	2019	2018
Taux d'actualisation *	0,75%	1,75%
Taux d'évolution des salaires **	1 à 1,6%	1 à 1,6%
Table de mortalité	INSEE F/H 2012-2014	INSEE F/H 2009-2011
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 ans à 65 ans (pour les cadres)	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire
Duration du passif social	9,5 ans	9,5 ans
Taux moyen de charges sociales	45%	48%

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2019 à 0,75%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué.

L'évolution de la provision pour indemnités de fin de carrière s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	55 880	45 818
Coût des services rendus sur l'exercice	5 119	3 970
Coût financier	930	713
Prestations versées sur l'exercice	-2 207	-2 349
Reprise Licenciements	-1 927	-
Coût des services passés	-	-
Ecart de conversion	-	-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels	6 521	7 729
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	64 317	55 880

Le coût des services rendus correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant des services rendus par les salariés au cours de l'exercice (coût d'une année de travail supplémentaire).

Le coût financier correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant du fait que l'on s'est rapproché d'un exercice de la date de règlement des prestations. Il représente le coût d'une année de désactualisation.

L'effet des variations de périmètre et des écarts actuariels se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Modification des tables de turn-over	-	8 861
Modification des profils de carrière	-	-
Changement de tables de mortalité	169	-
Changement de taux d'actualisation	5 696	-849
Autres changements d'hypothèses (changement de taux de charges sociales)	-630	-
Entrée de périmètre	-	-
Autres écarts actuariels de la période (données)	1 287	-283
Total des écarts	6 521	7 729

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,25% du taux d'actualisation porte l'engagement pour indemnités de départ en retraite France à 62 797 milliers d'euros.

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2018 et 2019 au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus sur l'exercice	-5 119	-3 970
Coût financier	-930	-713
Total des charges liées aux engagements	-6 049	-4 683

▪ **Autres avantages postérieurs à l'emploi en France et en Suisse**

La société ONET SA a accordé à quelques salariés un complément de ressources en sus des régimes normaux de retraite. Il existe un actif associé à ce régime destiné à financer cet avantage accordé au personnel sous la forme d'un contrat d'assurance. Ce régime est fermé depuis le 30 juin 2004, un seul salarié est désormais concerné.

Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale et de l'activité de la filiale concernée. Seul le régime de retraite Suisse prévoit un système de versements de prestations définies et fait l'objet d'une provision.

Les montants relatifs à la période en cours et aux périodes précédentes se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Autres avantages postérieurs à l'emploi (en France)		
Obligation au titre des prestations définies	1 911	1 826
Actifs du plan	1 546	1 211
Ajustement des passifs liés à l'expérience	-	-
Ajustement des actifs liés à l'expérience	-	-
Autres avantages postérieurs à l'emploi (en francs suisses)		
Obligation au titre des prestations définies	5 636	8 005
Actifs du plan	3 822	6 106
Ajustement des passifs liés à l'expérience	-	-
Ajustement des actifs liés à l'expérience	-	-

o Autres avantages postérieurs à l'emploi en France

Les variations de la juste valeur des actifs du régime complémentaire de retraite en France (autres avantages postérieurs à l'emploi) sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle des actifs du régime à l'ouverture	1 211	987
Rendement attendu des actifs du régime	35	20
Gains et pertes actuariels		64
Prestations versées sur l'exercice		
Cotisations versées au cours de l'exercice	300	140
Valeur actuelle des actifs du régime à la clôture	1 546	1 211

Le portefeuille d'actifs dans lequel sont investis les fonds liés aux engagements de retraite collective en France est composé d'obligations (84%), d'immobilier (9%), d'actions (7%).

o La décomposition au bilan se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actualisée de l'obligation	1 911	1 826
Juste valeur des actifs du régime	-1 546	-1 211
Passif enregistré au bilan	365	615

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2018 et 2019 sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus sur l'exercice	-48	-41
Coût financier	-2	-12
Total des charges liées aux engagements	-50	-53
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice *	300	140
Produits financiers des actifs		-
Impact net sur le résultat de l'exercice	250	87

*versements comptabilisés en charges de personnel.

n Autres avantages postérieurs à l'emploi en Suisse

En ce qui concerne le régime de retraite suisse, les variations de la juste valeur des actifs du régime complémentaire de retraite sont les suivantes :

En milliers de francs suisses	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle des actifs du régime à l'ouverture	6 106	5 241
Rendement attendu des actifs du régime	52	66
Gains et pertes actuariels	-1 955	
Prestations versées sur l'exercice	-504	350
Cotisations versées au cours de l'exercice	249	483
Autres	-126	-34
Valeur actuelle des actifs du régime à la clôture	3 822	6 106

La décomposition au bilan se présente comme suit :

En milliers de francs suisses	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actualisée de l'obligation	5 636	8 005
Juste valeur des actifs du régime	3 822	6 106
Passif enregistré au bilan	1 814	1 899

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2018 et 2019 sont les suivants :

En milliers de francs suisses	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus sur l'exercice	-123	-322
Coûts administratifs	30	-34
Coût financier	-68	74
Total des charges liées aux engagements	-161	-430
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice *	2	248
Produits financiers des actifs	52	66
Impact net sur le résultat de l'exercice	-107	-116

*versements comptabilisés en charges de personnel.

❖ Autres avantages long terme

e Médailles du travail

Le Groupe comptabilise une provision pour médailles du travail dans ses comptes individuels et consolidés suivant les méthodes préconisées par l'IAS19.

Les hypothèses actuarielles à long terme, qui ont fait l'objet d'une revue en 2019 selon les mêmes méthodes que celles décrites pour les indemnités de fin de carrière, sont les suivantes :

	2019	2018
Taux d'actualisation *	0,75%	1,75%
Taux d'évolution des salaires **	1 à 1,6%	1 à 1,6%
Table de mortalité	INSEE F/H 2012-2014	INSEE F/H 2009-2011
Turn over***	Oui	Oui
Âge de départ	62 ans à 65 ans (pour les cadres)	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Duration du passif social	7,57 ans	7,25 ans

L'évolution de la provision pour médailles du travail s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	8 134	6 630
Coût des services rendus sur l'exercice	989	714
Coût financier	135	97
Prestations versées sur l'exercice	-849	-821
Coût des services passés	-	-
Ecart de conversion	-	-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels (impact en résultat)	539	1 516
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	8 947	8 134

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2018 et 2019 sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus sur l'exercice	-989	-714
Coût des services passés	-	-
Coût financier	-135	-97
Écarts actuariels	-539	-1 516
Total des charges liées aux engagements	-1 662	-2 326
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice	849	821
Impact net sur le résultat de l'exercice	-813	-1 505

L'effet des variations de périmètre et des écarts actuariels se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Modification des tables de turn-over	-	1 542
Modification des profils de carrière	-	-
Changement de tables de mortalité	19	-
Changement de taux d'actualisation	626	-101
Autres changements d'hypothèses	-	-
Entrée de périmètre	-	89
Autres écarts actuariels de la période (données)	-107	-14
Total des écarts	539	1 516

o Dispositif de transition de fin de carrière

Le 10 septembre 2015, un accord d'entreprise a été signé entre le GIE Assistance Services et les organisations syndicales. Cet accord, auxquels les salariés ne pouvaient prétendre que jusqu'en novembre 2015, a pour objet d'instituer un dispositif dit de transition de fin de carrière permettant aux salariés volontaires de l'entreprise remplissant certaines conditions d'être dispensés d'activité jusqu'à la liquidation de leur retraite à taux plein tout en bénéficiant d'une allocation versée par l'entreprise, dont le taux applicable est fixé en fonction de l'ancienneté de l'individu ; 10 personnes sont concernées par ce dispositif.

La date de cessation de l'activité s'est échelonnée du 1er janvier au 31 août 2016.

Une provision est donc comptabilisée au titre de cet engagement, dans les comptes individuels et consolidés, suivant les méthodes préconisées par l'IAS19 pour la catégorie autres avantages à long terme.

Les hypothèses actuarielles à long terme sont les suivantes :

	2019	2018
Taux d'actualisation	1.50%	1.50%
Taux d'évolution des salaires	0.50%	0.50%
Table de mortalité	TGH 05-TGF 05	TGH 05-TGF 05
Turn-over	Non	Non
Age de départ	Individuel	Individuel
Duration du passif social	1 an	1,2 ans

L'évolution de la provision pour transitions de fin de carrière s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	177	372
Coût des services rendus sur l'exercice	-	-
Coût financier	-	-
Prestations versées sur l'exercice	-118	-195
Coût des services passés	-	-
Ecart de conversion	-	-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels (impact en résultat)	-	-
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	59	177

L'allocation à verser en 2020 est évaluée à 59 milliers d'euros.

3.7 Passifs courants

3.7.1 Dettes financières à court terme

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Emprunt auprès des établissements de crédit	147 759	147 839
Dettes sur biens loués	21 805	2 566
Concours bancaires	7 294	6 657
Autres dettes financières	1 309	244
Total des dettes à court terme	178 167	157 306

Le contrat d'affacturage conclu en 2007 arrivant à échéance, le Groupe Holding Reinier a signé le 24 juin 2015 un nouveau contrat d'affacturage. Comme précédemment, il concerne 8 sociétés : Onet Services, Entreprise H. Reinier, Techman Industries, Main Sécurité, Safen, Onet Technologies, Nuclear Decommissioning, Prodim.

Il s'agit d'un contrat d'affacturage confidentiel (« non notifié ») comportant un mandat de gestion et de recouvrement non rémunéré confié au Groupe par Natixis Factor et un recours contre le cédant. Les principales conditions financières contractuelles sont les suivantes :

- la commission de financement est calculée au taux Euribor 2 mois + 0,75% jusqu'au 30 novembre 2018 puis Euribor 3 mois + 0,75% (appliqué au financement net (tirage-remboursement), avec un minimum de 400 milliers d'euros HT annuel).
- le dépôt de garantie est égal à 7% du montant des créances remises (avec un minimum de 4 670 milliers d'euros).

Il est à noter que fin 2016, les sociétés Techman Industries et Prodim sont sorties du programme.

Le montant de la dette envers le factor qui figure sur la ligne « emprunts auprès des établissements de crédit » s'élève au 31 décembre 2019 à 112 062 milliers d'euros contre 127 849 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Les flux de l'exercice relatifs au factor, inscrits dans l'état des flux de trésorerie en activités de financement s'élèvent à -15 787 milliers d'euros contre 52 448 milliers d'euros en 2018.

3.7.2 Dettes sur investissements

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Les engagements d'achat de titres (put) donnés aux actionnaires minoritaires des filiales sont enregistrés initialement en dettes pour leur prix d'exercice, en contrepartie des capitaux propres. S'ils sont significatifs, les effets liés à d'éventuels changements d'estimations sont reconnus en contrepartie des autres produits et charges d'exploitation et ceux résultant de la désactualisation de ces dettes en charges financières.

En milliers d'euros	31/12/2019	Augmentation du Goodwill	Charges de personnel (IFRS21)	Autres modules d'exploitation (variation de juste valeur)	Actualisation	Trésorerie	Conversion	Autres	31/12/2018
Part à inclure dans le BnA FPM								890	890
Ajustement de prix SM21	-1 597			1 598			-11		
Put sur minoritaires SM21	-4 088			2 893		-1 294	28		
Ajustement de prix Capacta	200					-200			
Dettes sur investissements à CF	2 701	-	-	-1 285	-	-1 494	17	890	890
Put sur minoritaires I/M	733			-9	8		11	658	1 777
Services non acquittés FPM	388		86		1		19	-1 11	760
Ajustement de prix Centro	6 306				120		-71		4 354
Put sur minoritaires Centro	16 157			-4 109	-559		-174		12 347
Dettes sur investissements à ET	21 803	-	86	-4 186	630	-	-220	-890	17 343
Total des dettes sur investissements	24 504	-	86	-5 461	630	-1 494	-203	-	18 133

3.7.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs et comptes rattachés	77 394	82 988
Avances et acomptes reçus sur commande	5 715	5 693
Dettes sociales	230 507	252 773
Dettes fiscales	135 265	138 492
Fournisseurs d'immobilisations	3 293	2 931
Dettes diverses	5 730	5 128
Total des dettes fournisseurs et autres dettes	457 904	488 005

3.7.4 Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Produits constatés d'avance	17 035	22 883
Total des autres passifs courants	17 035	22 883

3.7.5 Passifs éventuels

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cadre normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales et sociales. Les charges qui peuvent en résulter, estimées probables par le Groupe et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de ses filiales qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice.

3.8 Instruments financiers

3.8.1 Instruments financiers au 31 décembre 2019

En milliers d'euros	31/12/2019		Ventilation par catégorie selon IFRS9			
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	18 098	18 098	17 992		79	26
Créances clients et autres débiteurs	533 984	533 984	533 984			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	178 062	178 062	178 062			
ACTIFS	730 143	730 143	730 038	-	79	-

En milliers d'euros	31/12/2019		Ventilation par catégorie selon IFRS9		
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Instruments dérivés	
Passifs financiers non courants	282 716	282 716	282 716		-
Fournisseurs et autres créditeurs	457 903	457 903	457 903		-
Passifs financiers courants	178 168	178 168	178 168		-
Dettes sur investissements	18 131	18 131			18 131
Autres passifs non courants	3 269	3 269	243		3 027
Autres passifs courants	17 035	17 035	17 035		-
PASSIFS	957 221	957 221	936 063	21 158	

(*) Le Groupe estime que la juste valeur n'est pas sensiblement différente de la valeur comptable.

3.8.2 Instruments financiers au 31 décembre 2018

En milliers d'euros	31/12/2018		Ventilation par catégorie selon IFRS9			
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	21 407	21 407	21 328		79	
Créances clients et autres débiteurs	539 184	539 184	539 184			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	197 202	197 202	197 202			
ACTIFS	757 793	757 793	757 714	-	79	-

En milliers d'euros	31/12/2018		Ventilation par catégorie selon IFRS9	
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Instruments dérivés
Passifs financiers non courants	257 057	257 057	257 057	-
Fournisseurs et autres créditeurs	488 004	488 004	488 004	-
Passifs financiers courants	157 306	157 306	157 306	-
Dettes sur investissements	24 504	24 504		24 504
Autres passifs non courants	2 683	2 683	223	2 460
Autres passifs courants	22 883	22 883	22 883	-
PASSIFS	952 437	952 437	925 473	26 964

3.8.3 Dérivés

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Instruments dérivés actifs		
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	26	0
Autres dérivés	-	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-
Total des dérivés actifs(a)	26	0
Instruments dérivés passifs		
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	1 993	2 258
Autres dérivés (détenus à des fins de transaction)	1 034	202
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-
Total des dérivés passifs(b)	3 027	2 460
Total des instruments dérivés nets (b) – (a)	3 000	2 460
(position bilancielle passive)		

Les montants des justes valeurs indiquées ci-dessus représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté. Celles-ci sont susceptibles de changer dans d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les instruments financiers du Groupe Holding Reinier sont tous classés dans le niveau 2 (cf 2.1.10). Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés. Depuis l'opération de LBO réalisée en

2007, la direction du Groupe ONET gère le risque de taux inhérent au financement négocié de sa dette à taux variable par le biais d'instruments dérivés. Souhaitant rendre éligible la totalité de ses dérivés à la comptabilité de couverture, le Groupe a réalisé la documentation requise depuis l'origine et à l'initiation de ces opérations. Cette documentation a été mise à jour périodiquement pour les besoins des arrêtés semestriels et annuels du Groupe.

3.8.4 Relation de couverture au 31 décembre 2019

L'analyse des caractéristiques très proches des instruments dérivés et des sous-jacents a permis de démontrer l'existence d'une relation de couverture entre les éléments couverts et les instruments de couverture. Le caractère hautement probable des transactions futures attendues a également été démontré.

3.8.4.1 Sous-jacents

La dette à taux variable sur laquelle sont adossés les dérivés éligibles au 31 décembre 2019 se décompose comme suit :

Sous-jacents	Montants en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Index	Type
Tranche A	155 000	26/06/2018	26/06/2023	E3M	Dette à taux variable
Tranche B	5 600	01/08/2018	26/06/2023	E3M	Dette à taux variable
Factor	27 874	24/06/2015	Indéterminée	E3M	En cours moyen financé
Total	188 474				

Pour la partie long terme :

- Contrat de crédits signé le 26 juin 2018, entre ONET SA et un pool bancaire, pour un montant de 290 millions d'euros décomposé en 3 tranches :
 - la tranche A pour un montant de 170 millions d'euros, intégralement tirée. Le capital restant dû au 31/12/2019 s'élève à 155 millions d'euros,
 - la tranche B pour un montant de 70 millions d'euros, tirée à hauteur de 7 millions d'euros. Le capital restant dû au 31/12/2019 s'élève à 5.6 millions d'euros,
 - la tranche C (crédit renouvelable - non couvert par des instruments dérivés) pour un montant de 50 millions d'euros, non tirée au 31/12/2019.

Le contrat d'emprunt lié au financement du siège social du Groupe est arrivé à échéance en mai 2019.

Pour la partie court terme :

Contrat d'affacturage conclu le 24 juin 2015 avec BPCE Factor, dont l'encours moyen financé s'élève au 31 décembre 2019 à 27.9 millions d'euros, contre 86.3 millions d'euros l'année précédente.

3.8.4.2 Dérivés éligibles adossés (ayant démarré ou à départ décalé) au 31/12/2019

La décomposition des opérations éligibles à la comptabilité de couverture est la suivante au 31 décembre 2019 :

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
LCL 5	23 000	01/07/2019	30/06/2020	Swap de taux d'intérêt	-
HNPA	26 400	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
ARKA	16 500	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
LCLA	46 700	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
NATA1	13 200	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
NATA2	13 200	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
SGA	16 500	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
Total (*)	155 000	-	-	-	-

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
AIKFA 1	20 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt	-
NATIXIS 8	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt	-
Total (*)	30 000	-	-	-	-

(*) Au 31 décembre 2019, le Groupe Holding REINIER couvre sa dette à taux variable à hauteur de 98,14%.

Instruments dérivés	Notionnel	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
SG FX VI OPT 1	100 000 000 JPY (cours 122,0)	02/08/2019	31/03/2021	ZC Collar / barrière activante	-
SG FX VT OPT 2	50 000 000 JPY (cours 122,0)	02/08/2019	30/09/2021	ZC Collar / barrière activante	-
SG FX VT 1	100 000 000 JPY (cours 120,06)	02/08/2019	31/03/2020	Vente à terme	-

3.8.4.3 Dérivés non éligibles

Compte-tenu du niveau d'encours financé par affacturage sur l'exercice 2015 (27,6 millions d'euros), les instruments LCL6 et NAT9, contractualisés en 2015 pour couvrir cette dette à compter de janvier 2016, n'ont pas été qualifiés de couverture.

En raison d'un niveau de tirage insuffisant de la tranche B du contrat de crédit syndiqué, l'instrument BNPA a été déqualifié sur l'exercice 2019. Une charge financière de 353 milliers d'euros a été constatée sur l'exercice au titre du recyclage de cet instrument par les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Les variations de juste valeur constatées pour les instruments détaillés ci-dessous ont par ailleurs généré une charge financière de 479 milliers d'euros sur l'exercice.

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type
LCL6	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt
NAT 9	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt
BNPB	22 600	01/08/2018	30/06/2023	Swap amortissable

3.9 Résultat opérationnel

3.9.1 Produits des activités ordinaires

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de produits finis	43 558	42 398
Ventes de biens et services	1 844 815	1 855 799
Ventes de marchandises	47 546	46 519
Total du chiffre d'affaires	1 935 919	1 944 716
Autres produits des activités ordinaires	2 719	4 038
Total du produit des activités ordinaires	1 938 638	1 948 754

Les autres produits de l'activité comprennent notamment les subventions d'exploitation.

3.9.2 Achats consommés

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Achats de marchandises	-32 505	-30 514
Variation de stocks de marchandises	-1 911	-792
Achats de matières premières	-2 053	2 137
Variation de stocks de matières premières	645	164
Achats non stockés mat. Et fournisseurs	-68 085	-69 595
Dotation/Reprise provision sur stocks	-191	347
Production stockée	-24	-80
Total des achats consommés	-104 124	-103 301

3.9.3 Charges externes

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Services extérieurs (*)	-143 758	-165 363
Autres charges	2 056	-2 009
Transferts de charges d'exploitation	4 929	5 593
Crédit d'impôt mécénat	-	-
Total des charges externes	-140 886	-161 779

(*) La charge comptabilisée au titre des loyers relatifs aux contrats exclus du scope IFRS16 s'élève à 14 773 milliers d'euros pour 2019 (contrats de courte durée et de faible valeur).

3.9.4 Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération du personnel	-1 114 476	-1 106 987
Charges sociales (*)	-320 002	-321 740
Dotation aux provisions pour risques et charges	-6 087	-5 908
Reprise de provision pour risques et charges	5 959	6 272
Charges de sous-traitance, intérim	-88 185	-105 177
Transfert de charges de personnel	2 377	1 877
Participation des salariés	-3861	-843
Crédits d'impôt	3 247	4 155
Total des charges de personnel	-1 521 033	-1 528 351

(*) Dont crédit pour impôt et compétitivité emploi de 5 milliers d'euros au 31/12/2019 et de 44 882 milliers d'euros au 31/12/2018.

3.9.5 Impôts et taxes

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Contribution économique territoriale	-21 808	-22 457
Autres taxes assises sur les moyens humains	-34 324	-39 093
Taxes assises sur les moyens corporels de production	-1 197	-1 311
Taxes assises sur le chiffre d'affaires	-2 439	-2 343
Autres impôts et taxes	-1 131	-1 102
Total des impôts et taxes	-60 899	-66 306

3.9.6 Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Gains sur cession d'immobilisations incorporelles	-	-
Gains sur cession d'immobilisations corporelles	-	655
Variation de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Variation de juste valeur des compléments de prix sur acquisitions	5 461	5 554
Reprise de provision non utilisée sur redressement URSSAF	-	-
Autres produits d'exploitation	430	915
Quote-part de résultat sur op. faites en commun	-	-
Total des autres produits d'exploitation	5 891	7 124
Pertes sur cession d'immobilisations incorporelles	-388	-1 029
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles	-1 029	-
Pénalités	-2 254	-2 135
Pertes sur créances clients	-3 043	-3 611
Autres charges (notamment liées aux prud'hommes)	-2 038	-1 904
Total des autres charges d'exploitation	-8 752	-8 679

3.9.7 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dépréciation UGT international	-44 000	-
Coûts de restructuration exceptionnels	-	327
Plus-value de cession de Vanguard Internet	-	1 368
Total des autres produits et charges opérationnels	-44 000	1 041

La méthodologie des tests d'impairment ayant conduit à la dépréciation est décrite en 3.3.2.2.

3.10 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-12 128	-15 066
Produits et charges relatifs aux instruments dérivés	-2 136	-1 436
Coût de l'endettement financier brut (a)	-14 264	-16 502
Produits de cession de VMP	-	-
Revenus des autres créances et VMP	92	46
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie(b)	92	46
Coût de l'endettement financier net : c = (a+b)	-14 172	-16 456
Dividendes	55	9
Produit des autres immobilisations financières	824	589
Intérêts de retard sur créances clients	-	-
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	265	70
Reprise des provisions financières	467	-
Total des autres produits financiers (d)	1 611	668
Dotation des provisions financières	1 005	-1 297
Perdes de change	-1 391	-5 088
Charges sur cession d'immobilisations financières	-13	1
Autres charges financières	-1047	-471
Total des autres charges financières (e)	-3 456	-6 855
Résultat financier : (c+d+e)	-16 017	-22 643

La charge d'intérêt sur emprunts supportée au titre de la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 s'est élevée à 8 072 milliers d'euros (dont 5 497 milliers d'euros d'intérêts sur OBSA) alors qu'elle était de 11 734 milliers d'euros en 2018.

Les impacts de la couverture de la dette Groupe sur les produits et charges relatifs aux instruments dérivés sont les suivants :

- Position nette sur le programme de couverture pour -1 305 milliers d'euros,
- Variation de juste valeur par le résultat pour -479 milliers d'euros,
- Recyclage par le résultat d'un instrument déqualifié pour -352 milliers d'euros.

En ce qui concerne le financement à court terme du Groupe, le coût de l'affacturage s'élève à 363 milliers d'euros en 2019 pour 703 milliers d'euros en 2018.

Avec l'application de la norme IFRS16 la charge d'intérêts comptabilisée au titre des contrats de location s'élève à 1 573 milliers d'euros en 2019 pour 276 milliers d'euros en 2018.

3.11 Charge d'impôt sur le résultat

3.11.1 Analyse de la charge d'impôt au compte de résultat

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Charge d'impôt exigible	-8 347	-5 496
Charge (ou produit) net d'impôts différés	-131	8 070
Charge d'impôt sur le résultat	-8 478	2 574

Détermination du taux d'impôt effectif :

En milliers d'euros	Base	Taux	Impôt
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur les sociétés	-17 483		
Incidence des crédits d'impôt	3 430		
Résultat des entreprises associées	2		
Produit ou (charge) d'impôt théorique	-20 913	34.43%	-7 200
Incidence des :			
Déficits utilisés ou perdus			-716
Déficits non activés			1 115
Activations de déficits antérieurs			
Différences permanentes social/fiscal			1 636
Différences permanentes consolidation			14 425
Changements de taux de report variable			
Ecart de taux			-781
Total de la charge d'impôt réelle			8 478

A la suite du maintien pour l'exercice 2019 à 33,1/3 %, au lieu de 31 % initialement prévu, du taux de l'impôt sur les sociétés pour la fraction supérieure à 500 000 euros du bénéfice des entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros, le projet de loi de finances pour 2020 adopté en novembre 2019 a modifié la trajectoire de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés pour ces grandes entreprises qui serait ainsi :

	2019	2020	2021	2022 et après
Taux d'impôt applicable fin 2018	32.02%	28.92%	27.37%	25.83%
Taux d'impôt applicable fin 2019	34.43%	32.02%	28.41%	25.83%

Les crédits d'impôt dont bénéficie le Groupe ont été comptabilisés en résultat opérationnel.

Les déficits non activés correspondent essentiellement à des déficits à l'étranger (établissements stables et sociétés), non comptabilisés en impôts différés actifs.

Les « différences permanentes social-fiscal » résultent principalement de charges non déductibles du résultat fiscal en France, comme par exemple une partie de la charge d'intérêt sur l'emprunt obligataire à BSA.

Les « différences permanentes consolidation » sont principalement dues à la constatation de la dépréciation du Goodwill de l'UGT International.

3.11.2 Impôts différés constatés au bilan

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Impôts différés actifs	38 801	38 532
Impôts différés passifs	6 481	7 417

La position nette de l'impôt différé au bilan se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Différences temporaires social-fiscal	5 390	4 055
Déficits fiscaux	13 807	18 950
Engagement au titre d'IAS 19	18 037	15 480
Instruments financiers dérivés	630	881
Marge interne sur immobilisations	578	627
Impôts différés liés à des opérations sur fonds de commerce sociaux	4 164	4 188
Ecart d'évaluation sur clientèle	-5 839	-8 295
Taux d'intérêt effectif des emprunts	-2 557	-3 131
Immeubles de placement	1 086	1 086
Autres impôts différés (sur autres retraitements et comptes sociaux des filiales étrangères)	-804	-554
Total	32 320	31 115

Conformément au calendrier de retour à une situation bénéficiaire fiscalement sur le périmètre français d'intégration fiscale un produit d'impôt différé de 5 143 milliers d'euros a été comptabilisé.

3.11.3 Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables non encore utilisés concernant les sociétés françaises s'élèvent à 992 milliers d'euros, ce qui représente une économie potentielle d'impôts non comptabilisée de 318 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

En ce qui concerne les sociétés étrangères, ce cumul s'établit en base à 39 532 milliers d'euros en 2019.

La récupération de ces déficits fiscaux reportables n'est pas suffisamment probable pour donner lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif.

3.11.4 Impôt comptabilisé directement en capitaux propres

L'effet d'impôt qui figure dans l'état des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	2 025	2 484
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-93	100
Total des impôts comptabilisés directement en capitaux propres	1 931	2 584

3.12 Informations sur les parties liées

❖ Rémunérations des organes de direction

Les montants des rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration de la Holding Reinier, conseil de surveillance et du directoire de la société Onet S.A, sont les suivants en 2019:

- au titre de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées, 4 896 milliers d'euros,
- au titre des indemnités de départ en retraite provisionnées, 107 milliers d'euros,
- au titre des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi, 175 milliers d'euros.

❖ Transactions avec les parties liées

Au 31 décembre 2019, les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent les opérations courantes réalisées avec des sociétés liées dont les représentants sont eux-mêmes membres d'un des deux organes de direction du Groupe Holding REINIER.

En milliers d'euros	Créances	Dettes	Vente de biens et services	Achats de biens et services
Delta Assurances (*)		6 032		11 347
Société immobilière de saint Julien (**)				1 560

(*) Mutuelle et prévoyance (Part patronale et salariale)

(**) Location des locaux commerciaux.

3.13 Honoraires des commissaires aux comptes

Les montants des honoraires versés aux commissaires aux comptes comptabilisés dans le compte de résultat 2019 sont les suivants :

En milliers d'euros	Certification	Autres services	Total
KPMG	1 200	28	1 228
Ernst and Young	801	42	843
Autres	6	0	6
Total des honoraires	2 007	70	2 077

3.14 Engagements

3.14.1 Engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Lettres d'intention	25 419	21 716
Garanties financières	11 950	10 846
Garanties des loyers	827	838
Garanties données sur des marchés	39 124	40 099
Autorisation de découvert / caution	41	41
Fondation	65	113

3.14.2 Covenants

Au titre du contrat de financement bancaire signé le 26 juin 2018 pour un montant de 290 millions d'euros, le Groupe s'est engagé à respecter les ratios suivants :

- Ratio de Levier : le rapport entre les dettes nettes consolidées et l'EBITDA consolidé doit être inférieur ou égal à 2.90 pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, puis à 2.50 les exercices suivants.
- L'EBITDA doit être supérieur ou égal à 0.

Au 31 décembre 2019, les ratios calculés sur les comptes de l'exercice sont conformes aux exigences du contrat de crédit.

3.14.3 Gages, hypothèques et nantissements

Afin de garantir l'emprunt de 20 M€ souscrit en 2007 remboursable sur 12 ans, une hypothèque est inscrite à la conservation des hypothèques sur la parcelle de terrain à bâtir de 9 587 m² sise à

Marseille-Sormiou (13009). Cet engagement prendra fin en mai 2020, soit une année supplémentaire après le remboursement intégral de l'emprunt.

En garantie du contrat conclu avec BPI France (financement court terme) de 25 000 milliers d'euros, Onet SA est engagé par un gage espèces de 2 500 milliers d'euros.

Un nantissement de 536 milliers d'euros a été donné par Onet SA au CIC-Lyonnaise de Banque en vue de garantir à 50% l'émission d'une caution sur marché obtenu par OT CN d'une durée de 15 ans.

3.15 Résultat par action

La détermination du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de la période est présentée ci-dessous.

	31/12/2019	31/12/2018
Nombre d'actions à la clôture (*)	11 951 757	11 951 757
Nombre moyen pondéré d'actions	11 951 757	11 974 706

Nombre d'actions à la clôture avec impact des bons de souscription d'actions (dilué)	12 841 857	12 841 857
Nombre moyen pondéré d'actions avec impact des bons de souscription d'actions (dilué)	12 841 857	12 864 806

(*) Ce nombre d'actions ne tient compte ni des actions propres ni des ADP G, conformément aux préconisations d'IAS 33 - Résultat par action.

Le résultat net de base par action calculé sur le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère s'établit donc comme suit :

En euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat de base par action	-2.18	2.66
Résultat dilué par action	-2.18	2.47

3.16 Objectifs et politiques de gestion des risques

Il incombe au Directoire de la Société de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le Directoire a mis en place un Comité de Gestion du Risque qui est responsable de la définition et du contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. Le comité rend compte de ses activités au Directoire de façon régulière.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte

les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à maintenir un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application par la Direction de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques avec les risques auxquels le Groupe est confronté. Le Comité d'Audit du Groupe est assisté dans son rôle de surveillance par l'Audit Interne. L'Audit Interne réalise des revues régulières et ciblées des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts et cautionnements qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également dans certains cas des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de contrepartie. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

3.16.1 Risques liés aux variations des taux de change

Le Groupe ne couvre pas ses investissements nets dans ses activités à l'étranger et en conséquence comptabilise dans les autres éléments du résultat global les écarts de change résultant de la conversion. Au 31 décembre 2019, le montant accumulé dans les réserves de conversion est de 0.2 millions d'euros contre -2.6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Compte tenu de son développement à l'international, notamment aux Etats-Unis et au Brésil, le Groupe est exposé à un risque de change sur les contrats de prêt octroyés aux filiales Onet North America et Onet Sormiou Participacoes, qui peuvent induire une volatilité du résultat financier du Groupe. En dehors de ces contrats de prêt, l'exposition au risque de change est faible dans la mesure où les ventes et achats sont majoritairement libellés en monnaie de fonctionnement des filiales.

3.16.2 Risques liés aux taux d'intérêt

Le Groupe Holding Reinier est exposé aux risques sur les taux d'intérêt, à travers son financement. Au 31 décembre 2019, le Groupe a une dette à taux variable de 213.5 millions d'euros. En vue de réduire son exposition aux variations des taux d'intérêts, le Groupe a souscrit, lorsque cela était jugé approprié, des opérations visant à réduire son exposition à ces taux d'intérêts. Le Groupe a

notamment mis en place des contrats de swap de taux par lesquels il échange, à intervalles déterminés, la différence entre le taux des intérêts à taux fixe et le taux des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties. Ces contrats sont décrits au chapitre 3.8.4.

Le Groupe n'utilise par ailleurs aucun autre instrument financier significatif que ceux mentionnés dans le chapitre 3.8.4.

La position du Groupe vis à vis du risque de taux au 31 décembre est la suivante :

Dettes à taux variable (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Dette senior - tranches A et B	160 600	177 000
Dette senior - RCF	0	0
Emprunt lié au siège social	0	1 076
Factor	27 874	86 258
BPI France ex-Oseo (*)	25 000	25 000
Total	213 474	289 334

(*) La ligne de crédit court terme souscrite initialement en 2011 auprès de BPI France (ex-Oseo) a été reconduite en 2019 pour un montant de 25 millions d'euros aux conditions de taux de l'Euribor 1 mois + marge de 0.65 bps. Parallèlement à cette opération, le Groupe a versé en contrepartie à BPI France un dépôt de garantie de 2.5 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable des taux d'intérêt (plus ou moins cinquante points de base sur l'Euribor trois mois), toutes autres variables étant constantes par ailleurs (impact sur les emprunts à taux variable).

L'index de référence de la dette senior pour l'année 2019 est l'Euribor 3 mois.

En milliers d'euros	+50PB	-50PB
Effet sur le résultat avant impôt 2019 (- produit / + chargé)	-386	397

3.16.3 Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Les emprunts, les couvertures par des instruments financiers dérivés et les placements sont effectués auprès des établissements bancaires dont le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable. Depuis 2012, et plus spécifiquement en 2015, le Groupe a renforcé la composition de son pool bancaire qui reste composé de contreparties bancaires de premier rang, dont les notations des agences Moody's, Standard and Poor's et Fitch s'échelonnent de « qualité moyenne supérieure » à « moyenne ».

3.16.4 Risque de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que

présentée dans la note 3.4.2. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par zone géographique des créances clients et leurs dépréciations au 31 décembre 2019.

En milliers d'euros	Hors France	France
Clients et comptes rattachés	66 171	427 724
Dépréciations clients et comptes rattachés	-4 710	-10 358
Autres débiteurs (nets)	7 607	47 550
Total des créances clients et autres débiteurs	69 068	464 916

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

La Société a une politique d'investissement qui limite ces derniers à des placements court-terme constitués principalement de SICAV monétaires.

La trésorerie du Groupe est essentiellement exprimée en euros et placée dans 4 banques principales en Europe.

3.16.5 Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, de factoring. Le Groupe s'assure qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance.

Le Groupe cherche à maintenir une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses capitaux propres. La structure de l'endettement financier net IFRS se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dettes financières	440 582	391 476
Trésorerie nette	-170 768	-190 546
Endettement financier net	269 813	200 930

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par échéance des passifs courants et non courants au 31 décembre 2019 :

En milliers d'euros	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans	Total
Passifs financiers dérivés	-	3 027	-	3 027
Passifs financiers non dérivés	178 168	271 872	10 844	460 884
Autres passifs	506 547	47 276	48 784	602 607
Total passifs	684 714	322 175	59 628	1 066 517

3.16.6 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

3.17 Effectifs consolidés

Les effectifs consolidés représentent le total des effectifs inscrits des filiales consolidées par intégration globale, les effectifs des filiales mises en équivalence étant exclus.

Effectifs inscrits	31/12/2019	31/12/2018
Hommes	29 179	25 397
Femmes	48 838	42 748
Total	78 017	68 145

La notion d'effectif inscrit s'entend des effectifs présents à la clôture de chaque exercice consolidé. Le périmètre retenu inclut l'ensemble des contrats à durée indéterminée, à durée déterminée, les contrats à temps partiel, ainsi que les intérimaires hormis pour la division Axxis Ressources où seulement les contrats des salariés permanents sont retenus.

3.18 Liste des sociétés consolidées

Société	Pays	% Intérêt 31/12/2019	Méthode de consolidation 31/12/2019	% Intérêt 31/12/2018
France				
AMEA CONSEIL	FRANCE	100%	IG	100%
ANTALIOS	FRANCE	100%	IG	100%
ASSISTANCE SERVICES	FRANCE	100%	IG	100%
ATELIERS ET GARAGES H. REINIER	FRANCE	100%	IG	100%
AXXIS FORMATION	FRANCE	100%	IG	100%
AXXIS FORMATION SANTE	FRANCE	100%	IG	100%
AXXIS RESSOURCES	FRANCE	100%	IG	100%
CIDEL	FRANCE	100%	IG	100%
COALYS	FRANCE	25%	ME	25%
DROME SERVICE NETTOYAGE	FRANCE	100%	IG	100%
ENTREPRISE BRUNELLE	FRANCE	100%	IG	100%
ENTREPRISE H. REINIER	FRANCE	100%	IG	100%
FORMATION SERVICES	FRANCE	0%	IG	0%
H-AIR (ex PROCEA)	FRANCE	100%	IG	100%
HOLDING REINIER	FRANCE	100%	IG	100%
HOTEL SERVICE	FRANCE	100%	IG	100%
INGELYS	FRANCE	100%	IG	100%
ISATEC	FRANCE	100%	IG	100%
MAIN SECURITE	FRANCE	100%	IG	100%
ONE-ONET NEW EXPERIENCE	FRANCE	100%	IG	100%
ONEPI	FRANCE	100%	IG	100%
ONET ACCUEIL	FRANCE	100%	IG	100%
ONET AIRPORT SERVICES ROISSY	FRANCE	100%	IG	100%
ONET ANIMATION	FRANCE	100%	IG	100%
ONET GESTION	FRANCE	100%	IG	100%
ONET HOTELLERIE DE LOISIRS	FRANCE	100%	IG	100%
ONET LOGISTIQUE (ex SAFEN)	FRANCE	100%	IG	100%
ONET PARCS DE LOISIRS	FRANCE	100%	IG	100%
ONET PROPRETE TRANSP. URB. IDF	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SA	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SECURITE-PROTECTION RAPPROCHEE	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SECURITE-SECURITE RENFORCEE	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SERVICES	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SERVICES ANTILLES	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SERVICES CARAIBES	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SERVICES INDUSTRIE	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES CN	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES ND	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES NUCLEAR INTERNATIONAL	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES TI	FRANCE	100%	IG	100%
Pipeline Inspection Company	FRANCE	50%	ME	50%

Société	Pays	% Intérêt 31/12/2019	Méthode de consolidation 31/12/2019	% Intérêt 31/12/2018
France (suite)				
PROARBORYS	FRANCE	100%	IG	100%
PRODIM	FRANCE	100%	IG	100%
PRODIM ANTILLES	FRANCE	0%	FUSION ONET SA	100%
PRODIM MATERIELS ET LOCATION	FRANCE	100%	IG	100%
PROHYGIENE (ex Onet Technologies Energie)	FRANCE	100%	IG	100%
PROHYGIENE 81	FRANCE	100%	IG	100%
PROHYGIENE MEDITERRANEE	FRANCE	100%	IG	100%
RESEAU SERVICES ONET	FRANCE	100%	IG	100%
S.E.S.	FRANCE	100%	IG	100%
SAFEN AEROLOG	FRANCE	100%	IG	100%
SERVICES PLUS	FRANCE	100%	IG	100%
SINTEO	FRANCE	100%	IG	100%
SKYLOGISTIC	FRANCE	100%	IG	100%
SP SERVICES	FRANCE	100%	IG	100%
TELEM	FRANCE	100%	IG	100%
TELEM TELESURVEILLANCE	FRANCE	100%	IG	100%
Europe				
ONET BELGIUM	BELGIQUE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES BULGARIA	BULGARIE	100%	IG	100%
IMPACTO SERVICIOS GENERALES	ESPAGNE	100%	IG	100%
LIMPIEZA Y MANTENIMIENTO IMPACTO	ESPAGNE	100%	IG	100%
ONET CONTIGO CEE	ESPAGNE	100%	IG	100%
ONET IBERIA SOLUCIONES	ESPAGNE	100%	IG	100%
ONET LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	100%	IG	100%
ONET SECURITY LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	100%	IG	0%
EMONE	MONACO	100%	IG	100%
EUROLIANCE LTD	ROYAUME UNI	33%	ME	33%
BRADTEC DECON TECHNOLOGIES	ROYAUME UNI	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES UK (Ex. Gravatoni)	ROYAUME UNI	100%	IG	100%
HOPP FACILITY SERVICES	SUISSE	100%	IG	100%
ONET SUISSE	SUISSE	100%	IG	100%
Amérique				
CENTRO	BRESIL	70%	IG	70%
ONET BRASIL PARTICIPACOES	BRESIL	100%	IG	100%
ONET SEGURANCA	BRESIL	100%	IG	100%
ONET SORMIOU PARTICIPACOES LTD	BRESIL	100%	IG	100%
SM21	BRESIL	100%	IG	70%
EPM	ETATS UNIS	98%	IG	98%
ONET NORTH AMERICA	ETATS UNIS	100%	IG	100%
Afrique				
TELEM MAROC	MAROC	100%	IG	100%
TELEM SECURITE RESEAU INGENIERIE	MAROC	40%	ME	40%
TELEM TELESURVEILLANCE MAROC	MAROC	25%	ME	25%

HOLDING REINIER
Société par actions simplifiée au capital de 120.025 070 euros
Siège social : 36 Bd de l'Océan 13009 MARSEILLE
489.504.332 RCS MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Bénéfice net de l'exercice.....	2.153.324,63 €

Résultat net à affecter:	2.153.324,63 €
- Réserve légale	121.525,94 €
- Autres réserves	2.031.798,69 €

Total égal :	2.153.324,63 €
	=====

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2.153.324,63 euros, de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice.....	2.153.324,63 €

Résultat net à affecter:	2.153.324,63 €
- Réserve légale	121.525,94 €
- Autres réserves	2.031.798,69 €

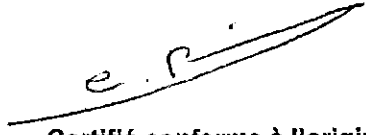
Total égal :	2.153.324,63 €
	=====

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'établiraient à : 214.670.783 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants:

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016	5.000.000		
2017	5.000.000		
2018	5.000.000		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.


Certifié conforme à l'original
La Présidente
Madame Elisabeth COQUET-REINIER

HOLDING REINIER
Société par actions simplifiée au capital de 120.025.070 euros
Siège social : 36 Bd de l'Océan - 13009 MARSEILLE

SIREN 489 504 332 – R.C.S MARSEILLE

Rapport du Directoire
Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Du 25 MAI 2020

Compte rendu de l'exercice 2019

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et de ses perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

CONTEXTE GENERAL DU GROUPE ONET EN 2019

2019 restera pour le Groupe ONET une année contrastée avec des progressions significatives de performance sur quelques métiers historiques mais dans un contexte global de stagnation de CA et d'une baisse de notre résultat opérationnel :

- La BU principale (RSO) améliore significativement sa rentabilité avec un travail de fond qui continuera à porter ses fruits.
- Des difficultés notables cette année sur nos investissements à l'étranger, au Brésil avec des décalages sur les plans de marche prévus initialement.
- Ainsi qu'une année difficile pour nos activités Technologies prestées dans le milieu nucléaire et de gestion des déchets.
- Le résultat net est négatif cette année du fait de dépréciation d'actifs sur nos activités internationales (tests de dépréciation [impairment] IFRS) et actifs dédiés à l'entreposage et le traitement de déchets spéciaux.
- Un Ebitda stable qui traduit la solidité de notre génération de cash flow sur des métiers qui restent faiblement capitalistiques.
- Une structure financière solide avec un ratio de levier < à 1,5.

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SON GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre société a poursuivi en 2019, son activité de société holding industrielle et financière qui anime et contrôle le groupe Onet, spécialisé dans les métiers d'ingénierie et de services aux entreprises et aux personnes.

A ce titre, notre société a effectué au profit de la société Onet SA, des prestations d'assistance en matière technique, financière et administrative, moyennant le versement d'une redevance dont le montant a été porté pour l'exercice 2019 à 3.709.556 euros H.T.

- Fondation d'entreprise Onet

En 2019, la Fondation d'entreprise Onet a enregistré la démission de Monsieur Fathi Bouaroua de son mandat d'administrateur, remplacé dans cette fonction par Monsieur Antoine de Lombarès au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activité de la Fondation Onet.

La 9ème édition de la Journée Solidarité et Logement, le vendredi 20 septembre 2019, a rassemblé près de 230 bénévoles dont une centaine de collaborateurs sur 9 sites en France. Elle a notamment été le cadre d'actions écoresponsables en matière de traitement de déchets, matériels et peinture.

Onet SA, a souhaité, cette année, donner sa visibilité sur la Course Marseille-Cassis à la Fondation Onet notamment par la présence du logo de cette dernière à la place du sien sur l'ensemble des supports de communication et sur les maillots des coureurs. Ainsi ils soutiendront cette année deux causes : le don d'organes (association Maryse Pour la Vie) et la lutte contre le mal logement (Fondation Onet).

La Fondation Onet a également organisé deux campagnes de collecte : une collecte de produits d'hygiène au mois d'avril en partenariat avec des élèves du Lycée Pastré Grande Bastide (Marseille) et de Kedge Business School (Marseille) et une seconde à l'occasion de la Quinzaine de l'entraide, du 25 novembre au 12 décembre, de vêtements, linge de maison, jeux, livres, jouets ... Toutes les deux au profit d'associations œuvrant contre le mal logement.

La Fondation Onet est partie à la création avec la Fondation Armée du Salut d'une bagagerie sur le site de la rue Félix Pyat à Marseille et finance la conception et la fourniture des casiers ainsi que leur aménagement.

Le dispositif O'Lien sera dupliqué à Clermont-Ferrand, la municipalité de cette ville ayant décidé de passer commande d'un camion-douche du même type que celui remis aux services sociaux de la Ville de Marseille en 2017. Il sera mis à la disposition et exploité par une association qui vient en aide aux gens de la rue.

Enfin la Fondation Onet a lancé avec plusieurs acteurs économiques privés locaux une réflexion autour du mal logement pour améliorer la situation dramatique de l'habitat et du logement sur Marseille et trouver des réponses concrètes et pérennes à cette problématique qui touche de nombreux habitants.

- Endettement et remboursement anticipé

Au 31 décembre 2019, la société ne dispose d'aucun endettement financier, à l'exception de l'emprunt obligataire à bons de souscription d'actions dont les caractéristiques sont exposées dans le paragraphe ci-dessous. Au 31 décembre 2019, le montant capital plus intérêts capitalisés s'élève à 82.943.052 euros.

- Restructuration du capital social

Par suite d'un rachat d'actions auprès de Monsieur Denis Gasquet au moment de son départ du groupe en septembre 2018, la société détenait 34.424 de ses propres titres que par décision unanime du 5 septembre 2019 les associés ont décidé d'annuler, déléguant les pouvoirs nécessaires à la Présidente pour réaliser une réduction de capital par rachat d'actions d'un montant de 344.240 euros. Celle-ci a eu pour effet de réduire le capital social à 119.934.070 euros, divisé en 11.993.407 actions de 10€, l'excédent de la valeur nette comptable des titres par rapport à leur valeur vénale étant imputée sur le poste « autres réserves ».

Par ailleurs le Directoire du 7 mars 2019 a décidé, sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2017, d'attribuer 9.100 actions de préférence de catégorie G (les ADP G) à un nouveau bénéficiaire et fixé à un an la durée de la période d'acquisition de ces titres par ce dernier.

Conséquence de ce qui précède, le capital social s'élevait en fin d'exercice à 119.034.070 euros, divisé en :

- ✓ 11.073.960 actions ordinaires
- ✓ 877.797 actions de préférence de catégorie E (Les ADP E)
- ✓ 41.650 actions de préférence G (Les ADP G)

- Prêt à Onet SA et mise en place d'un cash pooling

Une convention de compte-courant a été mise en place le 24 juin 2015 entre la société Holding Reinier et la société Onet SA, pour une durée indéterminée, dont la rémunération était indexée sur le taux Eonia, majoré de 0,75%. Par avenant du 13 décembre 2016, l'indice de référence pour la rémunération a été modifié, celle-ci étant désormais indexée sur le taux Euribor 2 mois (réputé égal à 0 si négatif). Pour tenir compte de la disparition de l'Euribor 2 mois en décembre 2018, un nouvel avenant du 11 décembre 2018 a substitué à ce dernier le taux Euribor 3 mois.

Au 31 décembre 2019, le solde de ce compte-courant est de 75.1 M€ (Holding Reinier prête à ONET SA), complété de 2 M€ de dettes nettes vis-à-vis des filiales entrant dans le cash pooling interne, soit un solde de compte courant cash pooling de 77.1 M€.

COMPTES DE LA SOCIETE HOLDING REINIER

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Le bilan arrêté au 31.12.2019, comporte à l'actif, 356,3 M€ d'immobilisations, contre 359,4 M€ à fin 2018, ainsi que 89,3 M€ de créances dont 75,1 M€ de compte courant cash pooling, 11 M€ de boni d'intégration fiscale et 97,3 K€ de disponibilités.

Au passif, outre 214,7 M€ de capitaux propres (-3,9 M€), on note 230,8 M€ de dettes, correspondant à 82,9 M€ d'emprunt obligataire, 3,6 M€ de dettes fiscales et sociales et pour l'essentiel à 141,2 M€ de comptes courants d'intégration fiscale relatifs au CICE restant à imputer par les filiales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4.140.774 euros, contre 5.474.083 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation négative de 24,36%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 13 personnes, contre 15 personnes, à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -1.321.847 euros, contre -2.187.899 euros, à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation négative de 39,58 %.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à -4.764.197 euros, contre -5.421.828 euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 12,13 %.

Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -6.086.045 euros, contre -7.609.727 euros pour l'exercice précédent, soit une variation positive de 20,02 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -11 euros contre -39 euros pour l'exercice précédent.

- d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 8.239.380 euros, contre 5.094.318 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2.153.325 euros, contre une perte de - 2.515.448 euros en 2018, soit une variation positive de 185,60%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 445.556.359 euros, contre 495.764.351 euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation négative de 10,13%.

INFORMATION OBLIGATOIRE SUR LES DELAIS DE REGLEMENT

En application des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

☐ Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ;

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Article D. 441 - I. - 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 - I. - 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	67					0	0					1
Montant total des factures concernées TTC (€)	159 067	0	0	0	0	0	0	0	0	4 903	0	4 903
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC *	10,44%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC *							0,00%	0,00%	0,00%	0,10%	0,00%	0,10%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	NON APPLICABLE						NON APPLICABLE					
Montant total des factures exclues TTC (€)	NON APPLICABLE						NON APPLICABLE					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : mentionnés sur les bons de commande, les contrats et/ou les factures ☐ Délais légaux						☒ Délais contractuels : mentionnés sur les bons de commande, les contrats et/ou les factures ☐ Délais légaux					

* Les montants TTC des achats et du chiffre d'affaires intègrent une TVA au taux de 20%

COMPTE-RENDU DES PRINCIPALES ACTIVITES DES UNITES OPERATIONNELLES DU GROUPE EN 2019

RESEAU SERVICES ONET

Le Réseau Services Onet (RSO) consolide depuis 2015 les 8 métiers de services aux entreprises que sont la Propreté, le nettoyage sur matériel Roulant, l'aéroportuaire, la Sécurité Humaine et électronique, l'accueil en entreprise, la logistique et le Négoce. 2019 se caractérise pour notre BU RSO par une stabilité de son chiffre d'affaires et par une forte amélioration de son résultat opérationnel.

L'absence de croissance (-1,8%) est le résultat à la fois d'une démarche choisie de retrait de certains marchés non rentables mais également de quelques pertes subies et d'un développement commercial qui n'est pas au nominal.

Cette baisse d'activité n'est toutefois pas portée par l'ensemble des métiers, en effet il est à noter une hausse de chiffre d'affaires sur les BU nationales Logistique (+3,6%), Négoces (+4,6%) et sur le nettoyage sur matériel roulant (+1,2%).

Le résultat analytique de RSO termine l'année à 35,4 M€ soit une augmentation de sa rentabilité vers 2018 de (+22,2%).

Cette progression significative est le fruit d'un travail de fond sur la rationalisation de notre portefeuille d'affaires et d'un effort constant d'optimisation de notre productivité et des services apportés à nos clients.

ONET TECHNOLOGIES

L'année 2019 est inférieure en termes d'activité à l'année 2018, -1,8% soit -5,5 M€.

L'année a été marquée par :

- Une bonne santé de l'activité PGAC (logistique nucléaire) qui bénéficie de prolongations d'arrêts non anticipées et d'une rentabilité stable.
- Des activités d'Ingénierie aux résultats contrastés.
Une activité et une performance faible sur l'activité déchets qui impactent fortement le résultat 2019 avec une dépréciation d'actif de 7,2 M€.

AXXIS RESSOURCES

Le chiffre d'affaires de 2019 est en baisse de 8,7% par rapport à celui de 2018.

Cette contreperformance s'inscrit dans un marché global de l'intérim en récession. Les premiers signes de retournement du marché datent de septembre 2019.

La rentabilité stable s'établit à 2% pour 2,1% l'an passé.

Axxis Ressources maintient son positionnement sur un marché de spécialités.

RESEAU INTERNATIONAL

En 2019, le chiffre d'affaires de la Division Internationale s'est élevé à 280 M€ (taux de change Budget 2019) (pour rappel environ 45 M€ en 2013).

Onet réalise en Péninsule Ibérique un chiffre d'affaires de l'ordre de 142 M€ et un résultat opérationnel de l'ordre de 2.3 M€. Il est à noter la surperformance commerciale de la filiale avec 38 M€ de nouveaux contrats sur 2018 et l'arrêt courant 2019 de certains contrats déficitaires.

Onet en Suisse clôture l'année avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 10,9 M€, en dessous de sa taille critique.

Onet Luxembourg réalise une bonne année avec un chiffre d'affaires d'environ 18,8 M€ et un résultat opérationnel de l'ordre de 1M€.

La filiale EPM aux Etats-Unis a généré un chiffre d'affaires de près de 12,5 M€ (taux de change base budget 2019) pour un résultat opérationnel de l'ordre de 2.6 M€.

La filiale SM21 au Brésil réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 22,5 M€, et un résultat négatif principalement dû à des provisions pour créances douteuses et à l'arrêt de certains marchés.

Centro a réalisé un chiffre d'affaires d'un peu moins de 72 M€ avec une rentabilité à 10,9% qui reste élevée malgré un contexte de marché difficile au Brésil.

REPORTING FINANCIER 2019

L'exercice 2019 a généré un free cash-flow de +26.2 M€ contre +38.9 M€ à fin 2018. Cette dégradation de 12.7 M€ est principalement due à l'évolution défavorable de la variation du besoin en fonds de roulement (impact de 17M€, conséquence directe des DSO de fin d'année), à un accroissement de l'impôt courant (+2.8 M€), le tout compensé en partie par une diminution des investissements (-6.1 M€). L'EBITDA publié de 86.7 M€ est, quant à lui, en légère baisse par rapport à l'année précédente (87.3M€).

L'endettement net hors norme IFRS 16 apparaît à 198.3 M€ au 31 décembre 2019, en diminution de 2.6 M€ par rapport à celui à fin 2018 (200.9 M€), conséquence de l'amélioration du niveau de la trésorerie de fin d'année.

Compte-tenu de ses besoins de financement à court terme, le Groupe dispose d'une ligne de crédit BPI d'un montant de 22.5 M€ nets. A cette dernière est venu s'ajouter le recours habituel à l'affacturage, avec un encours moyen financé de 27.9 M€ sur l'exercice, contre 86.3 M€ l'exercice précédent.

Les covenants bancaires sont respectés au 31.12.2019, avec au niveau financier un ratio de levier pro-forma s'établissant à 1.43 en fin d'exercice.

COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés de Holding Reinier et de ses filiales ont été préparés conformément au référentiel IFRS (normes internationales d'information financière), tel qu'adopté dans l'Union Européenne en appliquant pour la première fois la norme IFRS 16. Le périmètre de consolidation est composé au 31.12.2019 de 81 entités consolidées, dont 24 filiales en périmètre international.

Toutes les informations complémentaires relatives aux comptes consolidés sont contenues dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Par souci de comparabilité avec l'exercice précédent les états financiers consolidés 2019 sont présentés dans ce rapport **hors application de la norme IFRS 16.**

Le bilan

L'actif du bilan se scinde en actifs non courants et en actifs courants.

Les actifs non courants sont en réduction de 63.069.963 €, à 518.307.121 €.

Les actifs courants sont en réduction de 28.501.765 €, à 745.411.226 €.

Capitaux propres consolidés IFRS :

Cet indicateur qui représente 21,26% du total du bilan consolidé passe de 305.132.727 € à 268.711.126 € fin 2019.

Le passif du bilan se scinde également en passifs non courants et en passifs courants.

Les passifs non courants sont en réduction de 22.173.747 €, à 330.125.607€ et les passifs courants sont en réduction de 32.976.379 €, à 664.881.614 €.

La dette nette hors OBSA totalise 123,6 M€ à fin 2019, en réduction de 6,71% sur l'exercice précédent. Avec les OBSA, la dette nette s'élève à 198,3 M€.

Le compte de résultat

Le produit des activités ordinaires enregistre une baisse de 0,52% à 1.938.639 K€.

Le résultat opérationnel 2019 s'affiche à -2.404 K€, en réduction de 104,56%.

Le résultat financier s'améliore de 34,28% et s'établit à -14.882 milliers d'euros au 31 décembre 2019 (-22.644 milliers d'euros au 31.12.2018).

La cotisation d'impôt sur les bénéfices augmente de 431,9% à 8.544 K€.

Le résultat consolidé hors IFRS 16 est négatif et totalise -25.826K€ contre 32.565 K€ au 31.12.2018, en diminution de 179,30 %.

Avec application de la norme IFRS 16, le résultat net consolidé totalise -25.963 K€.

Information sur la situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (art. L 233-26 du Code de commerce)

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 302 429	282 801	137 040	280 008	6 003	2 008 280
Dont produits externes (*)	1 272 981	284 387	99 255	280 008	6 003	1 942 634
Dont prestations Inter secteurs	4 934	-1 901	37 607			40 640
Dont prestations Intra secteurs	24 514	315	178			25 006
Résultat de gestion (**)	38 167	-4 391	2 685	4 710	3 034	44 205

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 302 429	282 502	137 040	0	6 003	1 727 973
Hors France	0	299	0	280 008	0	280 307
Total activité corrigée (*)	1 302 429	282 801	137 040	280 008	6 003	2 008 280

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce, nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes consolidés, arrêtés au 31.12.2019.

FILIALES DIRECTES ET PARTICIPATIONS

ONET SA

La société Onet SA, dont notre société détient directement et indirectement 99,90 % du capital au 31.12.2019, a enregistré en 2019 un chiffre d'affaires de 41.586.108 euros, contre 41.503.186 euros à fin 2018, en accroissement de 0,2% et réalisé un résultat net déficitaire de -36.361.699 euros, contre une perte de -1.261.732 euros à fin 2018.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- ✓ Attribution gratuite d'actions

Par délibération du 23 mars 2020, le Directoire, usant de la délégation de pouvoirs octroyée à cet effet par l'assemblée générale mixte des associés du 19 juillet 2017 a décidé, à l'issue de la

période d'acquisition d'un an, les conditions d'attribution prévues au Règlement Général du Plan d'Attribution d'actions du 7.03.2019 étant remplies, d'attribuer définitivement 9.100 actions de préférence de catégorie G (les ADP G) gratuites à Monsieur Stéphane Point à effet du 7 mars 2020. Aux termes de cette décision la durée d'incessibilité de ces actions est fixée à un an.

✓ COVID 19

Face à l'ampleur, la rapidité et la violence de cette crise sanitaire inédite, la société, estimant que cela ressortait de son devoir et de sa responsabilité d'entreprise, a immédiatement mis en place toutes les mesures nécessaires pour assurer à la fois la santé et la sécurité de ses collaborateurs et la continuité de son activité. Tous les collaborateurs qui le pouvaient ont été renvoyés chez eux et mis en télétravail jusqu'à nouvel ordre. Les autres ont été formés aux gestes barrières et aux précautions élémentaires à observer afin d'éviter individuellement et collectivement la propagation du virus, et ont bénéficié le plus possible d'équipements de protection adaptés site par site à leur tâches et à leur environnement de travail.

La société a également travaillé à la sécurisation de ses contrats et aux moyens lui permettant une suspension de ses prestations chaque fois qu'il n'était plus possible juridiquement ou matériellement de continuer une activité dans des conditions normales de sécurité et/ou conformes aux stipulations de ses contrats.

Onet a fait face à un double enjeu : d'une part, le maintien de son activité dans les missions les plus essentielles : la propreté, la sécurité, la maintenance et la gestion de flux sur des sites vitaux pour l'activité de ses clients. D'autre part, la maîtrise du retrait de son activité lié aux arrêts de nombreuses entreprises.

Depuis le début de la crise, tout a été mis en œuvre pour organiser l'entreprise afin de disposer des moyens nécessaires et se préparer à résister à ce fléau aux conséquences humaines, sanitaires et économiques considérables.

Des cellules de crise Covid19 ont été constituées à différents niveaux de l'organisation d'Onet et ces équipes se sont mobilisées afin de gérer au mieux la situation, répondre quand cela était possible aux questions qui se posent, dans un contexte évoluant très rapidement. Un espace intranet a été créé afin de centraliser l'ensemble des mesures prises et outils à disposition. Des consignes, procédures et/ou protocoles ont été transmis aux équipes, comme par exemple le fait de réduire les déplacements au strict nécessaire pour les opérations, privilégier les réunions téléphoniques et visioconférences afin d'éviter les rassemblements et limiter ainsi les contacts.

Les équipes d'Onet se sont engagées dans les hôpitaux, les transports publics, la grande distribution, l'industrie et d'autres sites stratégiques, afin de démontrer une fois de plus le caractère essentiel de leurs métiers, l'étendue de leur expertise et l'importance de leurs actions au quotidien pour le mieux vivre ensemble.

PERSPECTIVES GENERALES 2020 POUR LE GROUPE HOLDING REINIER

L'enjeu pour le groupe sera cette année encore de conduire une politique de croissance profitable, durable et responsable et de continuer à proposer à nos clients des offres innovantes, adaptées.

La crise Covid 2019 qui frappe le monde en ce début d'année 2020 impactera fortement les perspectives initialement prévues sans remettre en cause notre place de référent à long terme sur les métiers de services et le niveau d'expertise que nous y apportons.

PERSPECTIVES PROPRES DE LA SOCIETE

La société envisage, pour l'exercice en cours, la poursuite de son activité de société animatrice du groupe spécialisé dans les métiers d'ingénierie et de services aux entreprises et aux personnes qu'elle contrôle directement.

MANAGEMENT DES RISQUES

Pratique des sociétés cotées, initiée par le Directoire d'Onet SA. Une actualisation de la cartographie des risques est faite chaque année.

La démarche est déployée dans chacun des pôles métiers.

Une coordination est assurée par un Comité de management des risques.

Le Directoire d'ONET SA et le comité d'audit du conseil de surveillance de la société prennent connaissance de ces éléments.

En soutien de cette démarche, un programme pluriannuel de renforcement du contrôle interne est en cours de réalisation, en coordination avec les Commissaires aux comptes du groupe.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé. Ces activités sont effectuées au niveau de sa fille ONET SA et/ou les filiales spécialisées de cette dernière.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice se montant à 2.153.324,63 euros, de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice.....	2.153.324,63 €

	Résultat net à affecter: 2.153.324,63 €
- Réserve légale	121.525,94 €
- Autres réserves	2.031.798,69 €
-	-----
	Total égal : 2.153.324,63 €
	=====

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'établiraient à : 214.670.783 €.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants:

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016	5.000.000		
2017	5.000.000		
2018	5.000.000		

PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE

En application des dispositions de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société n'a procédé à aucune prise de participation significative dans une société.

INFORMATION SUR LES SOCIETES CONTROLEES

Néant

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les éventuelles conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé. Vos Commissaires aux comptes ont été informés s'il y a lieu de ces conventions qu'ils vous relateront le cas échéant dans leur rapport spécial.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Sociétés KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire et SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la réunion de la présente Assemblée Générale, nous vous proposons de renouveler le mandat de la Société KPMG SA pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

la rédaction de l'article 21 des statuts ayant été mise en conformité avec les dispositions de l'article L 823-1 du Code de Commerce ne rendant plus nécessaire la désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant dès lors que le Commissaire aux comptes titulaire n'est pas une société unipersonnelle, nous vous proposons en conséquence de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société SALUSTRO REYDEL.

FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRESENCE A ALLOUER AU TITRE DE 2020

Nous vous proposons de statuer d'ores et déjà sur la fixation du montant maximal des jetons de présence susceptibles d'être attribués par le Conseil de surveillance à tout ou partie de ses membres ou des membres des comités créés ou à créer au titre de l'exercice 2020. Ces jetons de présence seront payables en juin 2021 selon la répartition dont le Conseil de surveillance aura convenu. Il vous est suggéré de le maintenir à 250.000 euros.

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS- ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

En application des dispositions de l'article L 225-100-1 du Code de commerce, les informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société et de ses filiales françaises et étrangères, incluant les conséquences sur le changement climatique de leurs activités et de l'usage des biens et services qu'elles produisent ainsi que leurs engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités et en faveur de l'économie circulaire, sont incluses dans le rapport Développement Responsable Exercice 2019 consultable sur le site du groupe à l'adresse suivante : unpresentpourlefutur.com.

PLAN DE VIGILANCE

Un plan de vigilance répondant à l'obligation prévue à l'article L 225-102-4 du Code de commerce, comportant les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé, à la sécurité des personnes et à l'environnement, a été élaboré par le Comité de Vigilance du Groupe constitué à cet effet. Le périmètre d'application de ces mesures de vigilance comprend les activités propres de la société et des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement, ainsi que celle des sous-traitants et fournisseurs.

Le plan ainsi que le compte-rendu de sa mise en œuvre figurent en annexe au présent rapport.

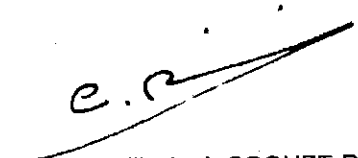
LISTE DES SUCCURSALES EXISTANTES

Au titre de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'exploite aucune succursale.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, pour un montant de 35.530 euros.

Nous vous invitons, après lecture des rapports des Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions soumises à votre vote.



Madame Elisabeth COQUET-REINIER
Présidente du Directoire

HOLDING REINIER
Société par actions simplifiée au capital de 120.025.070 euros
Siège social : 36 Bd de l'Océan 13009 MARSEILLE
SIREN 489 504 332 – R.C.S MARSEILLE

**Rapport du Directoire relatif aux opérations réalisées en vertu des dispositions prévues
aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du code de commerce
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 25 mai 2020**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à l'article L.225-197-4 du code de commerce, nous vous rappelons que l'Assemblée générale mixte du 19 juillet 2017, a autorisé le Directoire pour une durée de trente-huit mois, à réaliser en une ou plusieurs fois une opération d'attribution gratuite d'actions de préférence de catégorie G (**Les ADP G**) au profit de tout ou partie du personnel salarié de la société et/ou des filiales de son groupe, en conformité des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 et L. 225-129-6 du Code de commerce et a décidé que le nombre total d'actions de préférence de catégorie G attribuées gratuitement ne pourrait excéder 70.000.

Le Directoire a fait à nouveau usage de cette autorisation le 7 mars 2019 et attribué gratuitement 9.100 actions de préférence de catégorie G à un nouveau bénéficiaire, après avoir arrêté les modalités de cette attribution.

Le Directoire a par délibération du 23 mars 2020, constaté l'attribution définitive et gratuite au 7 mars 2020 de ces 9.100 actions de préférence de catégorie G au profit de leur bénéficiaire, les conditions d'attribution stipulées dans le règlement du plan d'attribution précité ayant été respectées, et notamment la condition de présence dans les effectifs de la Société et/ou des sociétés ou groupements visés à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Le Directoire a par suite réalisé l'augmentation de capital correspondante, usant pour cela de la délégation de compétence qui lui avait été consentie par l'Assemblée générale mixte du 19 juillet 2017, afin de créer les 9.100 actions de préférence de catégorie G ainsi attribuées, libérées par compensation avec une partie de la réserve indisponible constituée à cet effet, puis il a modifié en conséquence la rédaction des articles 6 et 7 des statuts.

Le Directoire a par même délibération, fixé le délai obligatoire de conservation des actions de préférence de catégorie G attribuées gratuitement, à un an à compter de la date d'attribution définitive.

Conformément aux dispositions légales, il est précisé :

- que la société n'a attribué en 2019, aucune action gratuite à des mandataires sociaux, à raison des mandats qu'ils détiennent dans la société ;
- Qu'il en a été de même pour les sociétés qui lui sont liées ;
- Qu'il en a été de même, à raison des mandats qu'ils y exercent, pour les sociétés contrôlées par la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce ;
- Qu'il en a été de même, par la société et les sociétés et groupements qui lui sont liés, pour des salariés non-mandataires sociaux.

La Présidente du Directoire
Madame Elisabeth Coquet-Reinier

PLAN DE VIGILANCE HOLDING REINIER 2018-2019

En soutenant depuis 2004 les dix principes du Global compact, le groupe Onet s'est engagé à promouvoir et à protéger les droits humains internationalement reconnus, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité, la préservation de l'environnement et à lutter contre la corruption dans le cadre de ses activités.

Pour répondre aux exigences de la loi n° 2017-399 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, la Holding Reinier a établi un plan de vigilance prenant en compte les travaux déjà menés dans le cadre de la gestion des risques et de la matrice de matérialité des enjeux RSE.

Ce plan est destiné à prendre des « mesures de vigilance raisonnables propres à identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement ».

Ce présent chapitre présente d'une manière synthétique ce plan de vigilance, construit autour des cinq obligations édictées par la Loi :

- Cartographie des risques
- Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs
- Actions adaptées d'atténuation des risques ou prévention des atteintes graves
- Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements
- Dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité

1- CARTOGRAPHIE DES RISQUES :

Cette obligation, consiste en l'identification et l'évaluation des risques générés par les activités du Groupe.

Cette cartographie a été réalisée deux étapes :

- 1) Evaluation du niveau de Risques Inhérents concernant les 3 thématiques abordées par le Devoir de Vigilance.
C'est-à-dire Indépendamment de toute stratégie de gestion mise en œuvre, concernant les atteintes qui peuvent résulter de nos activités et de nos relations commerciales envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement afin d'évaluer le profil de risque de notre organisation.
 - Dans un premier temps nous avons défini, pour l'ensemble de ces thématiques, une cinquantaine de facteurs de risques.
 - Nous avons ensuite identifié la présence de ces différents facteurs sur chacune de nos activités en France et à l'étranger.
 - Ceci nous a permis d'établir une première cartographie des risques inhérents à nos secteurs d'activité.
- 2) Dans une seconde phase nous avons recensé l'ensemble des dispositifs de maîtrise existants, et avons pu ainsi déterminer un niveau de risque net auquel est exposé notre Groupe.
 - En fonction du niveau de risque net auquel les différentes activités et/ou filiales sont exposées, nous pouvons si nécessaire planifier un certain nombre d'actions d'atténuation à mettre en place afin de consolider ce niveau de risque ou bien le réduire au mieux.

⇒ **Présentation des différents niveaux de risques inhérents aux secteurs d'activité sur lesquels le Groupe Onet est présent et établis au moyen de la cartographie des risques**

- Risques relatifs au respect des droits humains et les libertés fondamentales → **Risque Inhérent FAIBLE**

Le Groupe n'est pas fortement exposé aux risques relatifs au respect des droits humains dans la mesure où la majorité de nos activités est localisée en France ou dans des pays disposant de législations conformes aux préconisations de l'Organisation Internationale du Travail :

- salaire minimum garanti aux salariés et heures supplémentaires payées,
- droit aux repos hebdomadaires et quotidiens,
- Recours au travail de mineurs encadré,
- accès à la formation professionnelle,
- accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

On peut toutefois relever plusieurs facteurs de risques de non-respect des droits humains, inhérents au secteur des activités de propreté et de sécurité en raison de la typologie des effectifs (origine, âge, genre et niveau de qualifications).

- Risques relatifs à la santé et de la sécurité → **Risque Inhérent ÉLEVÉ**

Dans les secteurs sur lesquels le Groupe intervient, une grande partie des activités consistant à effectuer des tâches physiques, la santé et la sécurité des salariés représentent un enjeu majeur.

Pour les activités propreté et logistique, le premier facteur de risque est lié aux postures, au port de charges et aux gestes répétitifs pouvant entraîner des troubles musculo-squelettiques (TMS). Un autre facteur de risque est l'exposition récurrente aux substances chimiques des produits d'entretien pouvant avoir un impact sur la santé (irritations, brûlures, allergies, gêne respiratoire...). Une utilisation non conforme (mauvais dosage, étiquettes non lues ou non comprises ...) peut aussi entraîner des accidents de travail ou des maladies professionnelles.

Certains environnements spécifiques représentent des risques supplémentaires pour les salariés, comme par exemple l'exposition aux risques biologiques pour la propreté en milieu hospitalier, l'exposition aux risques ionisants pour les activités dans le secteur du nucléaire.

Certains facteurs comme le vieillissement des effectifs ou le travail en horaires décalés sont aggravants vis-à-vis des risques précités.

Les travailleurs intérimaires peuvent être plus exposés aux risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles du fait d'un risque de manque d'information ou d'encadrement de la part du client, de formation et de connaissance des lieux et des procédés qui augmentent ainsi leur vulnérabilité.

Enfin, les facteurs de risques communs à tous les métiers exercés par le groupe sont le risque routier lié aux déplacements inhérents aux prestations de services et les risques psycho-sociaux (stress, harcèlement ...).

- Risques relatifs à l'atteinte de l'environnement → **Risque Inhérent MODÉRÉ**

Les secteurs d'activité sur lesquels intervient le Groupe Onet ont différents impacts sur l'environnement de par :

- L'utilisation récurrente de produits chimiques donc effluents potentiellement dangereux (impact sur la biodiversité).
- La consommation d'énergie fossile (carburants) prépondérante (nombreux déplacements des agents, de l'encadrement chez les clients, transport des produits...) au regard de la consommation électrique, qui est globalement faible dans les activités de services opérationnels.
- La production de déchets (matériels bureautiques et informatiques, équipements électriques et électroniques pour les activités de propreté et de sécurité, déchets plastiques, papier, carton).
- La consommation d'eau est faible (même sur la propreté où les techniques d'essuyage, de balayage humide et d'aspiration sont majoritaires).

⇒ **Présentation du niveau de risque inhérent à nos relations commerciales :**

- Risques relatifs aux relations commerciales avec nos fournisseurs et sous-traitants → Risque Inhérent FAIBLE

Dans le cadre de ses activités, le Groupe Onet a recours à des fournisseurs et des sous-traitants, pour lesquels la loi sur le devoir de vigilance nous impose également de réaliser un travail d'identification des risques d'atteintes graves envers les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement.

Le niveau de risque est déterminé en fonction des activités des fournisseurs et sous-traitants, de leur localisation, de leur taille et de la part d'achats qu'ils représentent pour le Groupe.

La spécificité de nos activités de prestations de services fait que la part des achats dans notre chiffre d'affaires est peu élevée (15%), et n'implique pas un recours prépondérant aux fournisseurs de produits et/ou matériels.

En effet, les principaux fournisseurs avec lesquels le Groupe entretient des relations contractuelles régulières sont des prestataires de services (par exemple, location longue durée de véhicules, location de biens domestiques, agence de voyages, agences d'intérim, etc...), le risque a donc été évalué comme faible.

Il peut également être déterminé en fonction du pays d'implantation : nos fournisseurs et sous-traitants sont majoritairement localisés dans des pays dont le classement IDH est inférieur à 30 : le risque est donc assez faible d'un point de vue géographique.

⇒ **En conclusion :**

Les secteurs d'activité sur lesquels intervient le Groupe Onet présentent un risque inhérent faiblement en matière d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement du fait notamment :

- d'un recours important à de la main d'œuvre, qui effectue majoritairement des tâches physiques entraînant un risque d'accident de travail
- d'un grand nombre de clients et de fournisseurs, ce qui multiplie d'autant les facteurs de risques : ainsi, il est plus complexe de s'assurer que les salariés bénéficient de conditions de travail décentes chez les clients, mais également que les fournisseurs agissent dans le respect des droits de l'homme et de l'environnement
- qu'une partie de ces activités soit localisée à l'étranger, ce qui impose de maîtriser et respecter les différentes législations mais également de mesurer l'impact sur les populations locales
- d'une utilisation récurrente de produits chimiques et de matériels, machines (risque de maladie et/ou d'accident)
- d'une consommation de ressources (notamment de carburants, en raison des activités de services)

2- PROCEDURES D'EVALUATION REGULIERE DE LA SITUATION DES FILIALES, DES SOUS-TRAITANTS OU FOURNISSEURS

Annuellement, la Direction de l'Audit et Gestion des risques adresse à chaque Direction opérationnelle et fonctionnelle du Groupe la demande d'actualisation des fiches de risques en termes d'évolution de l'évaluation du risque et de la mise en œuvre des actions d'atténuation.

Depuis 2018, un questionnaire d'autoévaluation est également adressé aux filiales étrangères afin de collecter les informations sur les actions menées et KPI associés permettant de prévenir la réalisation des principaux risques en matière de droits humains, santé-sécurité et environnement.

Evaluation régulière de la situation du Groupe et de ses filiales
Evaluations Communes aux trois thématiques
La Direction Audit Interne conduit chaque année des audits de conformité sur certains de ces risques selon un programme validé par le Directoire.
Pour chaque métier, les plus grosses filiales sont évaluées en matière de RSE via la plateforme ECOVADIS et la Direction Développement Responsable publie les résultats dans le rapport RSE de l'année concernée.
Evaluations Spécifiques à chacune des trois thématiques
Droits humains et libertés fondamentales
NA
Santé sécurité
Annuellement, les Directions QSE métiers mènent des audits internes et sont audités par tierce partie en matière de prévention Santé/Sécurité dans la cadre des démarches MASE (RSO, Axxis ressources) et OHSAS 18001 (Onet Technologies, Onet Espagne, Onet Suisse et Onet Luxembourg)
Environnement
Annuellement, les Directions QSE métiers mènent des audits internes et sont audités par tierce partie en matière de préservation de l'environnement dans la cadre des démarches ISO 14001 (RSO, Onet Technologies, Onet Espagne, Onet Suisse et Onet Luxembourg).

Evaluation régulière de la situation des Fournisseurs / Sous-traitants
Evaluations Communes aux trois thématiques
Les principales évaluations concernant les fournisseurs et sous-traitants sont menées par la Direction Achats avec : ▪ Utilisation de l'application E-Attestation qui permet de s'assurer que les fournisseurs et sous-traitants remplissent bien leurs obligations liées à la réglementation fiscale et sociale et à l'embauche des travailleurs étrangers. ▪ Mise en place de questionnaires de référencement incluant des critères RSE. <i>Ces deux points seront évoqués dans le paragraphe suivant car ils constituent également des actions permettant d'atténuer le niveau de risque.</i>

3- ACTIONS ADAPTEES D'ATTENUATION DES RISQUES OU PREVENTION DES ATTEINTES GRAVES

Le groupe Onet déploie des dispositifs d'atténuation des risques adaptés aux différentes situations induites par ses activités. Ces dispositifs peuvent être déployés soit au niveau du Groupe, soit au niveau d'une filiale, soit au niveau sectoriel. Dans une démarche d'amélioration permanente, ces dispositifs évoluent au regard des résultats des évaluations régulières de la situation des filiales et fournisseurs / sous-traitants. Ces actions permettent de réduire ou limiter les risques inhérents pour passer à un risque net de niveau inférieur.

Actions d'atténuation des risques pour le Groupe et ses filiales	
Actions communes aux trois thématiques	
Depuis 2002, déploiement d'une politique développement responsable adressant les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux	
Depuis 2003, mise en œuvre d'un Comité Développement Responsable	
Depuis 2004, adhésion aux 10 principes du Global Compact et publication de la « communication on progress » annuelle	
Depuis 2017, diffusion du code d'éthique Onet à chaque membre de l'encadrement de chaque filiale française et étrangère qui réprecise les principes éthiques pour trois domaines : ▪ Respect des personnes dont le respect des droits de l'homme et droits sociaux du pays d'implantation, le respect de la dignité, l'interdiction de faire travailler des salariés sur des sites ONET ou sites clients où les conditions de sécurité sont insuffisantes au regard du process d'évaluation et de maîtrise des risques Hygiène et Sécurité ▪ Intégrité et loyauté des pratiques commerciales ▪ Respect de l'environnement	
En 2019, une refonte du Code a été initiée, avec un objectif de diffusion avant fin 2020	
Depuis 2018, mise en place d'un comité d'éthique intégrant un membre qualifié extérieur. En 2019, le comité s'est renforcé de 2 membres dont un second membre extérieur.	
Actions spécifiques à chacune des trois thématiques	
Droits humains et libertés fondamentales	
Mise en œuvre d'une politique RH intégrant les actions de prévention des risques identifiés de harcèlement moral, sexuel et discrimination	
Durant l'année 2019, l'important programme de sensibilisation et formation à la prévention s'est terminé pour la France avec le bilan suivant :	
- 170 cadres sensibilisés aux RPS sur le Réseau Services Onet et 80 formés aux Relations Sociales	
- 50 collaborateurs occupant des postes Ressources humaines et Qualité-Sécurité-Environnement formés à la conduite d'enquête RPS	
- Poursuite du programme de prévention des RPS spécifique sur le métier de la propreté en milieu ferroviaire sur la région parisienne.	
- la nomination de référents harcèlement sexuels et agissements sexistes au niveau national et local	
Mise en œuvre d'une politique de Qualité de vie au travail sur certaines filiales françaises	
Dans le cadre de l'université, mise en œuvre de formations spécifiques sur la politique RSE et éthique du groupe avec notamment des modules spécifiques en cycle MCR sur la gestion du fait religieux, la prévention des RPS, la prévention de la discrimination et passage du SULITEST (test international, reconnu par l'ONU, sur les connaissances des enjeux du développement durable).	
Mise en œuvre de formations en e-learning via la plateforme Blue Campus en droit social et droit des affaires	
Mise en œuvre de formations Oasis diversité intégrant la prévention de la discrimination.	

Actions spécifiques à chacune des trois thématiques (Suite)

Santé sécurité

Mise en œuvre d'un système de management de la santé-sécurité répondant aux exigences légales et normatives des référentiels MASE ou OHSAS 18001 et CEFRI pour les activités sous rayonnement ionisant.

Politique POP pour prévention des risques en interne et en externe :

- Formation prévention sécurité pour limiter les accidents de travail.
- Formation d'une centaine d'agents de prévention Troubles Musculo-squelettiques sur les activités de propreté et mise en œuvre d'exosquelette sur les activités nucléaires.

Mise en œuvre de formations en e-learning via la plateforme Blue Campus en Hygiène Sécurité.

Déploiement Solution Biogistic : utilisation de produits biotechnologiques et éco-labellisés afin de préserver la santé des personnes sur sites (que ce soit nos agents ou nos clients) en supprimant le risque chimique et afin de préserver l'environnement en supprimant les effluents toxiques et en diminuant les déchets plastiques (contenants).

Mise en place d'un dispositif de prévention aux risques routiers.

Mise en œuvre de procédures Groupe sur :

- La prévention du risque harcèlement et le Traitement de situation présumée de harcèlement

Environnement

Mise en œuvre d'un système de management de l'environnement répondant aux exigences légales et normatives des référentiels ISO 14001

Mise en œuvre de formations en e-learning via la plateforme Blue Campus en droit de l'environnement

Déploiement Solution Biogistic : utilisation de produits biotechnologiques et éco-labellisés afin de préserver la santé des personnes sur sites (que ce soit nos agents ou nos clients) en supprimant le risque chimique et afin de préserver l'environnement en supprimant les effluents toxiques et en diminuant les déchets plastiques (contenants).

Mise en œuvre d'actions pour diminuer la consommation de carburant et donc les émissions de gaz à effet de serre :

- formations d'éco-conduite
- évolution du parc véhicule
- déploiement des visio-conférences

Mise en œuvre de solutions pour collecter et recycler les déchets dangereux du matériel de bureautique ou du matériel lié aux activités de nettoyage.

Actions d'atténuation des risques pour les Fournisseurs / Sous-traitants

Actions Communes aux trois thématiques

Le Groupe est signataire depuis 2015 de la Charte Relations Fournisseurs Responsables.

Les principales actions menées par la Direction Achats sont :

- mise en œuvre de procédures achats conformes aux exigences ISO 9001.
- utilisation de l'application E-Attestation pour vérifier que les fournisseurs et sous-traitants remplissent bien leurs obligations liées à la réglementation fiscale et sociale et à l'embauche des travailleurs étrangers.
- mise en place de questionnaires de référencement incluant des critères RSE.

En 2018, le dispositif de prévention de la corruption a également été déployé.

4- MECANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

Après avoir été présenté aux instances représentatives du personnel, un dispositif d'alerte professionnelle a été mis en place en 2018, dans le cadre de la loi SAPIN.

La mise en œuvre de ce dispositif vise à encourager le collaborateur à signaler des doutes légitimes relatifs à des dysfonctionnements, autres que des doléances personnelles, en mettant à sa disposition une procédure facilement accessible et totalement sécurisée.

Le dispositif d'alerte professionnelle est dédié aux situations susceptibles de présenter d'importants risques pour ONET dans les domaines suivants :

- Santé, hygiène et sécurité au travail
- Lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail
- Protection de l'environnement
- Comptable et financier
- Prévention de la corruption
- Respect des règles en matière de concurrence
- Fraude

En 2019, ce dispositif a été réévalué, en faveur du recours à une plateforme numérique de lancement d'alerte, dont le déploiement est prévu avant fin 2020.

5- DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

Actuellement, un certain nombre d'indicateurs sont en place et permettent d'évaluer l'efficacité des mesures.

Ces indicateurs se retrouvent notamment dans le tableau de bord RSE, dans les tableaux de bord sociaux et au niveau de la Direction Achats. De nouveaux indicateurs sont à l'étude pour compléter le suivi de ce dispositif et répondre à l'exigence d'amélioration continue.

Différents comités contribuent au suivi des mesures :

- ✓ Le Comité de Développement Responsable : Ce comité transversal a pour vocation de définir, pour le Groupe, les orientations stratégiques en matière de Responsabilité Sociétale, de valider la feuille de route RSE regroupant les dispositifs et projets prioritaires au regard de nos risques et opportunités. Sa composition a évolué en 2019 pour intégrer des représentants de Onet Technologies et de Axxis Ressources.

- ✓ Le comité d'éthique : ce comité exerce une action de réflexion, de conseil et de pédagogie en matière d'éthique. Il permet le traitement régulier de situations complexes qui nécessitent des arbitrages. Son champ d'action couvre les domaines couverts par le code d'éthique et prend ainsi en compte les risques entrant dans le cadre du plan de vigilance. Son fonctionnement est décrit dans un règlement intérieur.

6- COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PLAN DE VIGILANCE

Les actions mises en œuvre ont permis de diminuer les niveaux du risque Inhérent en niveau de risque net inférieur.

	RISQUE INHÉRENT → <i>Indépendamment de toute stratégie de gestion</i>	RISQUE NET → <i>Impacts des dispositifs déjà mis en place au sein du Groupe</i>	RISQUE NET RESIDUEL <i>Impacts des Actions en cours ou planifiées</i>
Droits humains et libertés fondamentales	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Santé sécurité	ÉLEVÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ
Environnement	MODÉRÉ	FAIBLE	FAIBLE
Fournisseurs et sous-traitants	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE

En 2019 :

- 6 missions d'audits ont été menées par la Direction d'Audit Interne (4 portant sur des établissements précis et deux missions transverses portant sur l'ensemble du groupe), et 454 jours d'audits internes Qualité – Sécurité – Environnement ont été menés.
- Les résultats qualitatifs et les indicateurs clés des différents plans d'actions sont disponibles dans le rapport Développement Responsable 2019.

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

Holding Reinier

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
480, avenue du Prado
CS 90021
12272 Marseille cedex 8
S.A. au capital de € 5 497 100
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
48, quai du Lazaret
13002 Marseille
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Holding Reinier

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Holding Reinier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Holding Reinier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directoire le 23 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.1.3 « Evolutions normatives 2019 » de l'annexe aux comptes consolidés concernant la première application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Estimations comptables significatives

- Les notes 2.1.10 et 2.1.16 de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation et de comptabilisation des instruments financiers dérivés ainsi que des provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à apprécier que les notes de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

- Votre groupe procède, tous les ans ainsi que toutes les fois qu'un indice de perte de valeur apparaît sur une unité génératrice de trésorerie, à un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 2.1.13 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mises en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et apprécié que cette note de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

- Votre groupe constate les résultats, sur les prestations à long terme, tel que décrits dans la note 2.1.23 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Comme indiqué dans la note 2.1.1, ces estimations reposent sur des hypothèses revues régulièrement par le groupe. Les hypothèses étant susceptibles d'évoluer, les montants figurant dans les états financiers actuels peuvent différer des états financiers futurs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire arrêté le 6 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Marseille, le 30 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

Georges Maregiano

Xavier Senent

Holding Reinier

Comptes consolidés – IFRS
Exercice clos le 31/12/2019



SOMMAIRE

1	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	5
1.1	BILAN CONSOLIDE	5
1.2	COMPTE DE RESULTAT	6
1.3	ETAT DU RESULTAT GLOBAL	7
1.4	TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
1.5	ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
2	PRESENTATION DU GROUPE ET PRINCIPES COMPTABLES	9
2.1	REGLES, METHODES ET BASE D'EVALUATION	9
2.1.1	Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés	9
2.1.2	Choix comptables, jugements et recours à des estimations	10
2.1.3	Evolutions normatives 2019	10
2.1.4	Evolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2019.....	11
2.1.5	Méthodes de consolidation	11
2.1.6	Regroupements d'entreprises et goodwill	11
2.1.7	Transactions entre actionnaires.....	12
2.1.8	Conversion des comptes exprimés en devises.....	13
2.1.9	Conversion des transactions libellées en devises	13
2.1.10	Instruments financiers dérivés.....	13
2.1.11	Dépenses de recherche et développement	14
2.1.12	Immobilisations corporelles et incorporelles	15
2.1.13	Perte de valeur.....	15
2.1.14	Stocks	17
2.1.15	Créances clients	17
2.1.16	Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel	17
2.1.17	Provisions	18
2.1.18	Décomptabilisation des actifs et passifs financiers.....	18
2.1.19	Charge d'impôt.....	18
2.1.20	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	19
2.1.21	Emprunts portant intérêt	19
2.1.22	Emprunts obligataires à bons de souscription d'actions	20
2.1.23	Produits des activités ordinaires	20
2.1.24	Résultat opérationnel.....	21
2.1.25	Résultat financier.....	21
2.1.26	Actifs courants et non courants, Passifs courants et non courants.....	21
2.1.27	Contrats de location.....	22
2.2	CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE	24
2.2.1	Nature des impacts sur les états financiers au 1er janvier 2019 de l'adoption d'IFRS 16 :.....	24
2.2.2	Bilan d'ouverture retraité d'IFRS16.....	26
2.2.3	Droits d'utilisation liés aux contrats de location	27

2.2.4	Flux de trésorerie liés aux contrats de location.....	27
3	NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	28
3.1	PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA PERIODE.....	28
3.1.1	Principales évolutions du périmètre de consolidation	28
3.1.2	Changements de dénomination sociale.....	28
3.1.3	Opérations avec les anciens actionnaires de la SDMO.....	28
3.1.4	Evènements post-clôture	29
3.2	INFORMATION PAR SEGMENTS D'ACTIVITE	29
3.2.1	Information par segment d'activité au 31/12/2019.....	31
3.2.2	Information par segment d'activité au 31/12/2018.....	33
3.3	ACTIFS NON COURANTS	34
3.3.1	Immobilisations incorporelles nettes.....	34
3.3.2	Regroupements d'entreprises.....	35
3.3.3	Immobilisations corporelles nettes	37
3.3.4	Immeubles de placement	38
3.3.5	Participations dans les partenariats et entreprises associées.....	38
3.3.6	Actifs financiers.....	39
3.3.7	Autres actifs long terme	39
3.4	ACTIFS COURANTS.....	40
3.4.1	Stocks et travaux en-cours.....	40
3.4.2	Créances clients et autres débiteurs.....	40
3.4.3	Actifs et passifs d'impôt exigible.....	41
3.4.4	Autres actifs courants.....	41
3.4.5	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	41
3.4.6	Cessions de créances	42
3.4.7	Besoin en fonds de roulement.....	42
3.5	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	43
3.5.1	Décomposition par nature.....	43
3.5.2	Incidence des variations de périmètre et des transactions entre actionnaires	44
3.6	PASSIFS NON COURANTS	46
3.6.1	Emprunts et dettes financières	46
3.6.2	Provisions	47
3.7	PASSIFS COURANTS.....	55
3.7.1	Dettes financières à court terme.....	55
3.7.2	Dettes sur investissements	56
3.7.3	Dettes fournisseurs et autres dettes	56
3.7.4	Autres passifs courants	57
3.7.5	Passifs éventuels.....	57
3.8	INSTRUMENTS FINANCIERS	58
3.8.1	Instruments financiers au 31 décembre 2019.....	58
3.8.2	Instruments financiers au 31 décembre 2018.....	58
3.8.3	Dérivés.....	59
3.8.4	Relation de couverture au 31 décembre 2019	60

3.9	RESULTAT OPERATIONNEL	62
3.9.1	<i>Produits des activités ordinaires</i>	62
3.9.2	<i>Achats consommés</i>	62
3.9.3	<i>Charges externes</i>	63
3.9.4	<i>Charges de personnel</i>	63
3.9.5	<i>Impôts et taxes</i>	63
3.9.6	<i>Autres produits et charges d'exploitation</i>	64
3.9.7	<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	64
3.10	RESULTAT FINANCIER	65
3.11	CHARGE D'IMPOT SUR LE RESULTAT	66
3.11.1	<i>Analyse de la charge d'impôt au compte de résultat</i>	66
3.11.2	<i>Impôts différés constatés au bilan</i>	67
3.11.3	<i>Déficits fiscaux reportables</i>	67
3.11.4	<i>Impôt comptabilisé directement en capitaux propres</i>	68
3.12	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	68
3.13	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	69
3.14	ENGAGEMENTS	69
3.14.1	<i>Engagements donnés</i>	69
3.14.2	<i>Covenants</i>	69
3.14.3	<i>Gages, hypothèques et nantissements</i>	69
3.15	RESULTAT PAR ACTION	70
3.16	OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES	70
3.16.1	<i>Risques liés aux variations des taux de change</i>	71
3.16.2	<i>Risques liés aux taux d'intérêt</i>	71
3.16.3	<i>Risque de contrepartie</i>	72
3.16.4	<i>Risque de crédit</i>	72
3.16.5	<i>Risque de liquidité</i>	73
3.16.6	<i>Gestion du capital</i>	74
3.17	EFFECTIFS CONSOLIDÉS	74
3.18	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	75

1 Etats financiers consolidés

1.1 Bilan consolidé

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS			
Actifs non courants		589 681	581 377
Immobilisations incorporelles	3.3.1	38 384	44 916
Goodwill	3.3.2	328 697	374 084
Immobilisations corporelles	3.3.3	163 762	100 723
Participations dans les entreprises associées	3.3.5	20	13
Autres actifs financiers	3.3.6	18 098	21 407
Actif d'impôts différés	3.11.2	38 801	38 532
Autres actifs long terme	3.3.7	1 918	1 701
Actifs courants		745 411	773 913
Stocks et travaux en cours	3.4.1	12 315	13 806
Créances clients et autres débiteurs	3.4.2	533 984	539 184
Actifs d'impôt exigible	3.4.3	12 827	15 588
Autres actifs courants	3.4.4	8 222	8 132
VMP et autres placements	3.4.5	1	1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.4.5	178 062	197 202
Total des actifs		1 335 092	1 355 290
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres	3.5	268 575	305 133
Capital		119 934	120 278
Réserves		151 080	122 653
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère		-26 107	31 820
Participations ne donnant pas le contrôle		23 667	30 382
Passifs non courants		381 803	352 299
Emprunts et dettes financières	3.6.1	282 716	257 057
Dettes sur investissements	3.7.2	17 241	21 803
Engagements envers le personnel	3.6.2	68 305	60 016
Autres provisions	3.6.2	3 791	3 324
Passif d'impôts différés	3.11.2	6 481	7 417
Autres passifs financiers	3.8	3 269	2 683
Passifs courants		684 714	697 858
Emprunts et concours bancaires à court terme	3.7.1	178 168	157 306
Dettes sur investissements	3.7.2	890	2 701
Provisions à court terme	3.6.2	27 494	25 770
Fournisseurs et autres créditeurs	3.7.3	457 903	488 004
Passifs d'impôt exigible	3.4.3	3 225	1 195
Autres passifs courants	3.7.4	17 035	22 883
Total des capitaux propres et des passifs		1 335 092	1 355 290

1.2 Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	3.9.1	1 935 920	1 944 716
Autres produits des activités ordinaires	3.9.1	2 719	4 038
Produits des activités ordinaires		1 938 639	1 948 755
Achats consommés	3.9.2	-104 124	-103 301
Charges externes	3.9.3	-140 886	-161 779
Charges de personnel	3.9.4	-1 521 033	-1 528 351
Impôts et taxes	3.9.5	-60 899	-66 306
Dotations aux amortissements		-54 849	-30 804
Dotations aux provisions		-11 456	-5 038
Autres produits d'exploitation	3.9.6	5 891	7 124
Autres charges d'exploitation	3.9.6	-8 752	-8 679
Autres produits opérationnels	3.9.7	0	1 368
Autres charges opérationnelles	3.9.7	-44 000	-327
Résultat opérationnel		-1 469	52 661
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	3.10	92	46
Coût de l'endettement financier brut	3.10	-14 264	-16 502
Coût de l'endettement financier net		-14 173	-16 457
Autres produits financiers	3.10	1 610	669
Autres charges financières	3.10	-3 456	-6 856
Impôt sur les bénéfices	3.11	-8 478	2 574
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	3.3.5	3	-27
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-25 963	32 565
Résultat net d'impôt des activités abandonnées			
Résultat Net		-25 963	32 565
Attribuable aux actionnaires de la société mère		-26 107	31 820
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3.5	144	745
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de la société-mère			
Résultat de base par action	3.15	-2.18	2.66
Résultat dilué par action	3.15	-2.18	2.47

1.3 Etat du résultat global

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	-25 963	32 565
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-6 346	-7 789
Impôt sur les éléments non recyclables (*)	2 026	2 484
Eléments non recyclables en résultat (a)	-4 320	-5 305
Ecart de conversion	1 079	-1 527
Réévaluation des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	292	-311
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts sur éléments recyclables (*)	-93	100
Eléments recyclables en résultat (b)	1 277	-1 739
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (a)+(b)	-3 043	-7 043
Résultat global total de la période	-29 006	25 522
Attribuable aux actionnaires de la société mère	-28 895	27 962
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-111	-2 440

1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société mère	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres 31 décembre 2017	12 762 097	127 621	34 457	-8 937	-8 251	109 864	254 754	31 382	286 136
Opérations sur capital	-734 266	-7 343		7 856		-1 594	-1 081		-1 081
Dividendes						-4 689	-4 689	-43	-4 732
Résultat global de la période					-3 858	31 820	27 962	-2 440	25 522
Variation de périmètre (*)						-2 195	-2 195	1 484	-711
Capitaux propres 31 décembre 2018	12 027 831	120 278	34 457	-1 081	-12 109	133 206	274 751	30 382	305 134
Opérations sur capital	-34 424	-344		1 081		-737	0		0
Dividendes			-5 000			7	-4 993	-2 564	-7 557
Résultat global de la période					-2 788	-26 107	-28 895	-111	-29 006
Variation de périmètre (*)						4 044	4 044	-4 040	4
Capitaux propres 31 décembre 2019	11 993 407	119 934	29 457	0	-14 897	110 413	244 907	23 668	268 575

(*) le détail de l'impact de chacune des opérations sur la variation des capitaux propres est décrit à la note 3.5.

1.5 Etat de flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat des entreprises intégrées	1.2	-25 963	32 565
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Résultat des sociétés mises en équivalence		-3	27
- Amortissements et provisions		110 192	36 435
- Profits et pertes de réévaluation		-4 766	-4 552
- Plus et moins-values de cession, nettes d'impôt		1 588	-51
- Attribution actions gratuites		-	-
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt		81 048	64 424
Charge (produit) d'impôt		5 048	-6 911
Coût de l'endettement financier net		14 062	16 386
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		100 158	73 899
Variation du besoin en fonds de roulement	3.4.7	-24 900	-7 904
Impôts versés		-4 914	-1 159
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle		70 344	64 836
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Incidence des regroupements d'entreprises	3.5.2	-200	-4 151
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-23 827	-30 813
Acquisitions d'actifs financiers		-	-
Variations des prêts et avances consentis		-69	-990
Subventions d'investissements reçues		-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		900	1 647
Cessions d'actifs financiers		-	-
Dividendes reçus		-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissements		-	11
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		-23 197	-34 295
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variations du capital et des participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Cession (acquisition) nette d'actions propres	3.5.2	-	-1 081
Acquisitions et cessions de participations sans changement de contrôle	3.5.2	-1 126	-1 599
Souscription d'emprunts		2 114	223 038
Remboursements d'emprunts	2.2.4	-53 166	-169 149
Intérêts financiers nets versés	2.2.4	-7 222	-16 450
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-4 986	-4 696
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	3.5	-2 571	-36
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		-66 957	30 026
Incidence des variations de taux de change		30	-869
Variation de trésorerie		-19 780	59 698
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3.4.5	190 546	130 847
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.4.5	170 768	190 546

2 Présentation du groupe et principes comptables

La société Holding Reinier est une holding détenue majoritairement par le groupe familial Reinier, qui contrôle le Groupe ONET dont les activités se situent dans les services et l'ingénierie en France et à l'International (cf note 3.2). La Holding Reinier est une société par action simplifiée de droit français et non cotée, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

L'adresse du siège social du Groupe se situe 36 boulevard de l'Océan, Marseille 9^{ème}.

Depuis avril 2017 notre partenaire EMZ partners détient une quote-part minoritaire ; au 31 décembre 2019, sa détention est inchangée par rapport à 2018 et se décompose en :

- 7,3% du capital de la Holding Reinier, par l'intermédiaire du FCPI Océan Invest II,
- des obligations à bons de souscription d'actions, qui donnent droit à la souscription à tout moment de 6,89% du capital de la Holding Reinier, à travers le FCPI Océan Invest I.

Depuis le 3 septembre 2018 Emilie de Lombarés exerce les fonctions de présidente du directoire d'Onet SA.

Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 23 mars 2020 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires en juin 2020.

2.1 Règles, méthodes et base d'évaluation

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que les informations comparatives 2018 ont été préparés en appliquant les normes et interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2019 et consultables sur le site de la Commission Européenne : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr.

2.1.1 Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles édictées par le référentiel IFRS et telles que décrites dans les notes ci-après.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ces estimations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. De même, les hypothèses retenues sont

susceptibles d'évoluer. Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

2.1.2 Choix comptables, jugements et recours à des estimations

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la direction du Groupe est amenée à faire appel à des jugements pour appliquer ses choix comptables et à des estimations pour déterminer l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges qui peuvent avoir une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Pour l'exercice de son jugement, le Groupe se fonde sur son expérience passée et sur l'ensemble des informations disponibles considérées comme déterminantes au regard de son environnement et des circonstances. Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe soient différents des valeurs actuellement estimées.

Les estimations, les jugements ainsi que les hypothèses présentant un caractère significatif qui ont été retenus par le Groupe pour l'établissement des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 portent principalement sur :

- Dépréciation des goodwill et autres actifs incorporels (note 2.1.13).
- Evaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière (note 2.1.16).
- Provisions (note 2.1.17).
- Impôts différés (note 2.1.19).
- Reconnaissance du revenu et évaluation des marges et pertes à terminaison dans le cadre des contrats longs terme (note 2.1.23).

2.1.3 Evolutions normatives 2019

Les principales nouvelles règles comptables suivantes ont été appliquées pour la première fois aux présents états financiers consolidés du Groupe :

2.1.3.1 Norme IFRS16

Les impacts de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1er janvier 2019 sont décrits en note 2.2 Changement de méthodes comptables.

2.1.3.2 Autres normes

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2019 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019. Elles concernent principalement :

- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » ; L'interprétation IFRIC 23, qui clarifie les règles de comptabilisation et d'évaluation des incertitudes liées à l'impôt

sur les bénéfices, n'a pas d'impact significatif sur l'évaluation des impôts courants et différés du Groupe au 1er janvier 2019. Le bilan au 31 décembre 2018 n'a pas été retraité.

- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »,
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »,
- amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime »,
- améliorations annuelles, cycle 2015-2017.

2.1.4 Evolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2019

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2019 :

- amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif »,
- amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Réforme des taux benchmark »,
- amendements à IFRS 3 « Définition d'une activité ».

2.1.5 Méthodes de consolidation

Les états financiers annuels comprennent les états financiers de la Holding REINIER SAS et de ses filiales au 31 décembre de chaque année.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société-mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intra-groupes, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes sont éliminés en totalité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère.

2.1.6 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, pour une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur (goodwill complet) soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Ceci conduit à reconnaître les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues dans les comptes sociaux telles que la valeur de la clientèle) et les passifs identifiables (y compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise en juste valeur.

Un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses est constaté lorsque le calcul du goodwill aboutit à une différence entre le prix de transaction et la juste valeur des actifs et passifs acquis. Le profit ainsi calculé est attribué intégralement à l'acquéreur.

La partie du prix d'acquisition qui rémunère une transaction autre que la prise de contrôle de la cible et qui relève d'IFRS2 – paiements fondés sur des actions est comptabilisée selon cette norme. Les plans tels qu'attribution de stock-options, d'actions gratuites, accordés par l'acquéreur à ses salariés sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lors des opérations de regroupement d'entreprises, des contrats prévoyant des compléments de prix sont généralement mis en place. Ces compléments de prix sont comptabilisés en sus du coût d'acquisition des titres en contrepartie d'une dette (« dettes sur investissements ») dès lors que les décaissements futurs sont considérés comme probables et qu'ils peuvent être mesurés de façon fiable. L'estimation de ces engagements est revue à chaque clôture sur la base de la formule prévue au contrat et des dernières données disponibles. Les variations ultérieures de ces compléments de prix sont comptabilisées au compte de résultat, conformément aux dispositions d'IFRS9.

En ce qui concerne les engagements de rachats d'intérêts ne donnant pas le contrôle (put sur intérêts minoritaires), lorsque le Groupe octroie des promesses d'achats de leur participation aux actionnaires minoritaires le montant associé est comptabilisé en dette (« dettes sur investissements »). Cette dette est réévaluée à chaque clôture conformément à la formule prévue au contrat, avec une contrepartie au compte de résultat en l'absence d'une interprétation IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus. Le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à sa contrepartie transférée diminuée du cumul des pertes de valeur.

Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Quand il y a transfert de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats sur la période pendant laquelle la société-mère en avait le contrôle.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

2.1.7 Transactions entre actionnaires

Selon l'approche générale retenue par les normes IFRS3 et IFRS10 pour le traitement des variations de périmètre, les opérations de dilution et de relution intervenant au sein des entités contrôlées par le Groupe sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions entre deux catégories de propriétaires en tant que détenteurs des capitaux propres de la même entité économique.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

2.1.8 Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change de clôture et leur compte de résultat et flux de trésorerie au cours de change moyen de la période. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours de change à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. La différence de conversion en résultant est inscrite dans une composante distincte des capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au cours de clôture.

Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est comptabilisé dans le compte de résultat.

2.1.9 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur au moment de la transaction. En fin de période, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

2.1.10 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, lors de leur négociation puis lors de leur évaluation ultérieure.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

La norme IFRS13 définit une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante :

Niveau 1 : des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 : des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivant de prix) ;

Niveau 3 : des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

Les dérivés sont comptabilisés coupons inclus en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe désigne de manière formelle et documente la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif recherché en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture.

La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément (ou de la transaction) couvert(e), de la nature du risque couvert ainsi que l'identification de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture, à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert (ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert).

La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée.

Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la comptabilité de couverture de type « cash-flow hedge » (couverture de flux de trésorerie) sont enregistrées dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et en résultat financier pour la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont recyclés en résultat au moment du dénouement de l'opération couverte.

Les instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont classés en catégorie « actifs détenus à des fins de transaction » et les variations de juste valeur de ces mêmes instruments enregistrées directement en résultat financier.

2.1.11 Dépenses de recherche et développement

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de la période où elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

A défaut, ces dépenses constituent des charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés.

2.1.12 Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement - sont significativement différentes de la durée d'utilisation de l'élément principal auquel ils se rattachent.

L'amortissement est calculé de manière à répartir intégralement le coût de l'immobilisation corporelle, après déduction de sa valeur résiduelle, selon un mode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Constructions	25 à 40 ans
Agencements, aménagements de terrains	10 ans
Agencements, aménagements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de transport	4 à 9 ans
Matériels informatiques et mobiliers de bureau	4 à 10 ans

Les immobilisations corporelles font l'objet d'une dépréciation complémentaire en présence d'indices de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est sa juste valeur à la date de l'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de leur utilisation prévue, à savoir 3 à 5 ans.

A l'exception des coûts de développement, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées et les dépenses sont comptabilisées en charge l'année au cours de laquelle elles sont encourues.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus et modifiés, si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

2.1.13 Perte de valeur

Selon la norme IAS 36.6 et 90, un actif ou une unité génératrice de trésorerie, s'est déprécié(e) lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté est soumise à un test de dépréciation tous les ans ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que cette unité a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de celle-ci, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable de l'unité excède sa valeur comptable, celle-ci et le goodwill qui lui est affecté sont considérés comme ne s'étant pas dépréciés. Si la valeur comptable de l'unité excède sa valeur recouvrable, le groupe comptabilise la perte de valeur.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Dans ce cas, le test de perte de valeur est réalisé au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté.

Le test consiste à comparer la valeur comptable des actifs et passifs des UGT hors actifs et passifs financiers à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est calculée à partir de projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, avec la prise en compte d'une valeur terminale.

Les hypothèses économiques retenues par la direction du Groupe Holding REINIER pour le calcul des flux de trésorerie actualisés sont les suivantes :

Les flux de trésorerie sont ceux des plans d'affaires à 5 ans élaborés par les directions opérationnelles et la direction générale.

La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini détaillé au paragraphe 3.3.2.2.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital.

La perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie (ou le plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel un goodwill ou un actif commun a été affecté) si, et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable. La perte de valeur est répartie, en réduction de la valeur comptable des actifs de l'unité (du groupe d'unités) dans l'ordre suivant :

- tout d'abord, réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités),
- ensuite, réduction des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur d'un actif non réévalué est comptabilisée en résultat net. En revanche, une perte de valeur d'un actif réévalué est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où la perte de valeur n'excède pas le montant de l'écart de réévaluation relatif à cet actif. Cette perte de valeur sur un actif réévalué réduit l'écart de réévaluation relatif à cet actif.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable. Celles relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

2.1.14 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode CMP (coût moyen pondéré). La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation nette est inférieure au coût d'acquisition.

2.1.15 Créances clients

La norme IFRS9 impose de tenir compte des pertes sur créances attendues dès la première reconnaissance des instruments financiers que constituent les créances. En complément du système de provisionnement préexistant, dans lequel une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée et les créances irrécouvrables constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles, le Groupe a opté pour une approche simplifiée d'une dépréciation anticipée dès la reconnaissance de l'actif.

2.1.16 Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de pré-retraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Chacune de ces unités est évaluée séparément et cumulée pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ; celles-ci sont révisées périodiquement, a minima tous les 3 ans.

Les écarts actuariels relatifs à tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

La charge représentative de l'évolution des engagements de l'exercice au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans le résultat opérationnel en ce qui concerne le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût des services passés.

Les intérêts nets sur le passif sont comptabilisés en résultat financier

2.1.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Le coût des plans de restructuration est intégralement provisionné lors de la survenance d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et d'un plan détaillé. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

Les provisions pour pertes à terminaison sur les contrats long terme concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

2.1.18 Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Lorsque le Groupe n'a ni transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'actif financier transféré à hauteur de son implication continue dans l'actif.

Dans ce contexte, la valeur des effets remis à l'escompte et non échus ainsi que les créances cédées au factor (cf note 3.7.1) continue d'apparaître à l'actif du bilan sous la rubrique « Créances clients et autres créances » et au passif sous la rubrique « Part à court terme des dettes portant intérêt ».

A l'inverse, lorsque le transfert des risques et avantages au prêteur est réalisé, comme dans le cas de la créance de CICE, l'actif et le passif sont décomptabilisés.

Un passif financier est par ailleurs décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

2.1.19 Charge d'impôt

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants, sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires.

Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non au compte de résultat.

La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits :

- en capitaux propres pour l'impact des impôts différés relatifs aux éléments reconnus antérieurement en capitaux propres,
- dans le résultat de la période au cours de laquelle le changement de taux est décidé, en fonction d'un échéancier de débouclage prévisionnel, pour tous les autres impôts différés.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs,
- part des charges ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées, historique des résultats fiscaux des années précédentes,
- et, le cas échéant, l'existence d'actifs sous-évalués dont la cession est envisagée.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

2.1.20 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés comprend les disponibilités et les placements à court terme liquides, facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, sous déduction des découverts bancaires.

Les valeurs mobilières de placement souscrites par le Groupe Holding REINIER correspondant à cette définition sont comptabilisées au sein du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ». Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au coût amorti.

2.1.21 Emprunts portant intérêt

Tous les emprunts sont initialement enregistrés au coût qui correspond à la juste valeur, nette des coûts de transaction. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.1.22 Emprunts obligataires à bons de souscription d'actions

L'instrument est décomposé en deux composantes distinctes au bilan :

- une composante dette (l'instrument hôte) ;
- une composante capitaux propres (le droit pour le porteur de convertir l'instrument de dettes en un nombre prédéterminé d'actions de l'émetteur).

Les frais d'émission sont répartis entre les deux composantes.

2.1.23 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe.

Le groupe applique la norme IFRS 15 selon laquelle un bien ou un service promis devra être reconnu séparément en revenu s'il est « distinct », c'est-à-dire si les deux conditions suivantes sont remplies :

- Les prestations sont distinctes par nature : le client peut bénéficier du bien ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources facilement disponibles,
- Les prestations sont distinctes par contrat : la promesse faite par la société de transférer le bien ou le service au client est identifiable séparément des autres promesses contenues dans le contrat.

Pour chaque obligation de performance identifiée, l'entité détermine au début du contrat si l'obligation de performance est satisfaite :

- En continu : le revenu est alors comptabilisé à l'avancement,
- A une date spécifique : le revenu est alors comptabilisé à l'achèvement.

Une obligation de performance est satisfaite en continu si elle répond à au moins l'un des trois critères suivants :

- Le client reçoit les avantages du service au fur et à mesure que l'entité exécute son obligation de performance,
- Le client reçoit le contrôle de l'actif au fur et à mesure que l'entité le construit,
- L'actif n'a pas d'usage alternatif et l'entité dispose à tout moment d'un droit exécutoire au paiement de la valeur des travaux réalisés à date (double condition),

Si aucun de ces critères n'est rempli, l'obligation de performance est considérée comme satisfaite à une date donnée.

S'agissant des prestations à long terme dont l'exécution s'échelonne sur différentes périodes, lorsque l'obligation de performance doit être reconnue à l'avancement selon IFRS15, le Groupe applique la méthode de l'avancement financier. Les produits sont déterminés en appliquant au chiffre d'affaire total du marché, le ratio « coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date de clôture / total des coûts estimés du contrat ».

Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée dans le résultat opérationnel de la période. Les travaux en cours sur prestations à long terme sont comptabilisés pour leur prix de vente et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux.

L'encours de travaux est comptabilisé au bilan soit en « Créances clients et autres créances » s'il est positif (Facture à établir) soit en « Autres dettes » s'il est négatif (Produit constaté d'avance). Il est calculé par obligation de performance en appliquant le pourcentage d'avancement financier au montant du chiffre d'affaires total prévu au marché, déduction faite des facturations émises au client à la date de clôture. Le pourcentage d'avancement financier correspond au rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date de clôture et le total des coûts estimé du contrat.

2.1.24 Résultat opérationnel

Le résultat de l'activité opérationnelle comprend l'ensemble des revenus et des charges d'exploitation. Il comprend notamment les coûts opérationnels des pensions et retraites, la participation des salariés, les variations de juste valeur (hors instruments financiers de couverture), les loyers exclus de l'application de la norme IFRS16, les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles, la contribution à la valeur ajoutée des entreprises, les dépréciations d'actifs (y compris celles sur les goodwill) et les résultats de cession des filiales cédées au cours de l'exercice.

Il comprend aussi l'ensemble des crédits d'impôts liés à ces charges opérationnelles.

La notion de résultat de l'activité opérationnelle s'apprécie avant les charges et produits financiers, les résultats sur cession des actifs financiers (titres non consolidés, titres des sociétés en équivalence et créances financières), les charges d'impôt sur les bénéfices, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et le résultat net des activités abandonnées.

Afin de faciliter la lecture du compte de résultat et de la performance du Groupe, les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé sont identifiés sur les lignes du résultat opérationnel intitulées « Autres produits et charges opérationnels ».

Ces lignes incluent principalement :

- les frais de transactions et les plus ou moins-values liés à l'évolution du périmètre de consolidation,
- les charges liées aux plans de restructuration,
- les pertes de valeur sur actifs immobilisés constatées principalement dans le cadre des tests de dépréciations des unités génératrices de trésorerie (UGT).

2.1.25 Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier brut, des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et des autres produits et charges financières.

2.1.26 Actifs courants et non courants, Passifs courants et non courants

- Actifs courants et non courants :

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en « Actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en « Actifs non courants ».

- Passifs courants et non courants :

Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en « Passifs courants », de même que les passifs détenus dans le but d'être négociés.

Tous les autres passifs sont classés en « Passifs non courants ».

2.1.27 Contrats de location

Le preneur d'un contrat de location qui rentre dans le champ d'application de la norme IFRS 16 Contrats de location, reconnaît :

- une dette financière représentative de l'obligation de payer ce droit au passif de l'état de la situation financière consolidée :

À la date de prise d'effet du contrat de location, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements minimaux non encore versés ainsi que des paiements liés aux options que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.

La durée du contrat retenue pour calculer la dette de location est déterminée suite à l'analyse économique des éventuelles options de résiliation anticipée, d'extension, de renouvellement et d'achat de l'actif sous-jacent, incluses dans la durée exécutoire du contrat.

Ce montant est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Il est d'une part augmenté pour prendre en compte les intérêts dus au titre du passif locatif et d'autre part diminué des loyers payés.

Les taux d'actualisation sont déterminés à partir du taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ils sont déterminés en tenant compte de la durée du contrat.

- un actif non courant représentatif du droit d'utilisation du bien loué à l'actif de l'état de la situation financière consolidée :

À la date de prise d'effet du contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu,
- les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur,
- les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ainsi que
- l'estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat.

Ce montant est ensuite diminué des amortissements et des pertes de valeur constatés. Les droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire. Les agencements indissociables des biens loués

sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat retenue et la durée d'utilisation estimée.

Lorsque le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou lorsqu'il comprend une option d'achat, qui sera exercée avec une certitude raisonnable, le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent selon les mêmes conditions que celles appliquées aux actifs détenus en propre. Dans les autres cas, les droits d'utilisation sont amortis sur la durée d'utilisation raisonnablement certaine des actifs sous-jacents.

Par la suite, la dette et le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent doivent être ré-estimés pour prendre en compte les situations suivantes :

- la révision de la durée de location,
- toute modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option,
- la ré-estimation des garanties de valeur résiduelle,
- la révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers,
- les modifications des montants de loyers.

Les principales exemptions prévues par la norme et retenues par le Groupe sont les suivantes :

- exclusion des contrats de courte durée (inférieurs à 12 mois),
- exclusion des contrats portant sur des actifs de faible valeur (inférieurs à 5 000\$).

Les loyers relatifs aux contrats exclus du scope de la norme IFRS 16 ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, sont comptabilisés en charges opérationnelles et sont présentés dans les flux nets de trésorerie des activités opérationnelles, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

- des charges d'intérêts sur les dettes de location au compte de résultat consolidé.

Les paiements relatifs aux contrats de location inclus dans le scope de la norme IFRS 16 sont ventilés entre la charge financière et le remboursement du principal du passif locatif.

Ils sont reconnus dans les flux sur opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

2.2 Changement de méthode comptable

La norme IFRS 16 « Contrats de location » modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplace la norme IAS 17, et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs, impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location-financement tels que comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2018 selon IAS 17.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 aux contrats de location en cours au 1er janvier 2019, selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée », qui prévoit d'enregistrer l'effet cumulé de l'application initiale d'IFRS 16 en ajustement du solde des capitaux propres au 1er janvier 2019. Les données de l'exercice 2018, présentées à titre comparatif, n'ont donc pas été ajustées conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

Dans le cadre de la transition, les principales mesures de simplification retenues par le groupe sont les suivantes :

- Exclusion des contrats inférieurs à 12 mois ou de faible valeur,
- Application à la norme des contrats précédemment identifiés comme des contrats de location,
- Utilisation de la durée initiale du contrat pour déterminer le taux d'actualisation à la date de transition.

Le Groupe applique les dispositions d'IFRS 16 pour l'ensemble de ses contrats de location portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur à neuf est significative et/ou dont la durée de location est de plus de douze mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement prévues contractuellement.

Le Groupe n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur. Leur traitement comptable n'a pas été profondément modifié par IFRS 16.

2.2.1 Nature des impacts sur les états financiers au 1er janvier 2019 de l'adoption d'IFRS 16 :

Avant l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, le Groupe qualifiait chacun de ses contrats de location, soit de contrat de location-financement, soit de contrat de location simple. Un contrat de location était qualifié de contrat de location-financement lorsqu'il transférait la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien ; dans le cas contraire, le contrat était qualifié de location simple. Les contrats de location financement conduisaient à la comptabilisation d'une immobilisation en contrepartie d'une dette et les paiements des loyers étaient alloués au remboursement de la dette et au paiement de la charge d'intérêts. L'actif était amorti sur la durée d'utilité ou la durée du contrat si le Groupe n'avait pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. Pour les contrats de location simple, aucune immobilisation n'était comptabilisée au bilan et une charge de loyers était reconnue au compte de résultat, linéarisée sur la durée du contrat de location.

- Contrats de location qualifiés de contrats de location-financement au 31 décembre 2018

A la date de transition, le 1er janvier 2019, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont présentées avec les dettes de location. Les dispositions d'IFRS 16 sont désormais appliquées aux événements intervenant après la date de transition.

- Contrats de location qualifiés de location simple au 31 décembre 2018

Depuis l'entrée en vigueur d'IFRS 16, le Groupe comptabilise une dette de location reflétant la somme des loyers restant à payer, actualisés au taux marginal d'endettement déterminé selon la méthode expliquée ci-après, en contrepartie d'un droit d'utilisation de l'actif sous-jacent. Selon la méthode simplifiée, le montant des droits d'utilisation est égal au montant de la dette de location comptabilisée (dans certains cas, ajusté des loyers payés d'avance ou restant à payer).

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes du contrat et les éventuelles périodes de renouvellement prévues. En France, il a été retenu, le plus souvent, une période de 9 ans pour les baux immobiliers ; à l'international, la durée des contrats a été appréciée à l'aune du droit local et de l'usage attendu des locaux. Le Groupe a pris connaissance des décisions de l'IFRS IC du 26 novembre 2019 sur l'appréciation des durées de location pour les contrats renouvelables par tacite reconduction ou sans date d'échéance contractuelle. L'IFRS IC confirme qu'il faut déterminer la période exécutoire, en retenant une vision économique, au-delà des caractéristiques juridiques.

Nous n'avons pas identifié d'incidence liée à cette décision.

Le taux d'endettement marginal moyen pondéré au 1er janvier 2019 s'élève à 1,67 % en se basant sur la durée à l'origine des contrats en date de transition.

Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre les droits d'utilisation et les dettes de location, entrant dans le champ de la norme IFRS 16, de façon similaire à ce qui était fait pour les locations-financement.

2.2.2 Bilan d'ouverture retraité d'IFRS16

Les impacts de la première application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 sur le bilan d'ouverture de la période sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2018 publié	Impacts IFRS16	Ouverture retraitée au 1er janvier 2019
ACTIFS			
Actifs non courants	581 377	77 634	659 011
Immobilisations incorporelles	44 916		44 916
Goodwill	374 084		374 084
Immobilisations corporelles	100 723	77 634	178 357
Participations dans les entreprises associées	13		13
Autres actifs financiers	21 407		21 407
Actif d'impôts différés	38 532		38 532
Autres actifs long terme	1 701		1 701
Actifs courants	773 913		773 913
Stocks et travaux en cours	13 806		13 806
Créances clients et autres débiteurs	539 184		539 184
Actifs d'impôt exigible	15 588		15 588
Autres actifs courants	8 132		8 132
VMP et autres placements	1		1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	197 202		197 202
Total des actifs	1 355 290	77 634	1 432 924
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres	305 133		305 133
Capital	120 278		120 278
Réserves	122 653		122 653
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère	31 820		31 820
Participations ne donnant pas le contrôle	30 382		30 382
Passifs non courants	352 299	58 805	411 104
Emprunts et dettes financières	257 057	58 805	315 861
Dettes sur investissements	21 803		21 803
Engagements envers le personnel	60 016		60 016
Autres provisions	3 324		3 324
Passif d'impôts différés	7 417		7 417
Autres passifs financiers	2 683		2 683
Passifs courants	697 858	18 829	716 687
Emprunts et concours bancaires à court terme	157 306	18 829	176 135
Dettes sur investissements	2 701		2 701
Provisions à court terme	25 770		25 770
Fournisseurs et autres créditeurs	488 004		488 004
Passifs d'impôt exigible	1 195		1 195
Autres passifs courants	22 883		22 883
Total des capitaux propres et des passifs	1 355 290	77 634	1 432 924

2.2.3 Droits d'utilisation liés aux contrats de location

Les droits d'utilisation des biens loués inclus dans les immobilisations corporelles à l'ouverture se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Constructions	Installations techniques, matériels	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur nette au 31 décembre 2018		3 753	42	3 795
Première application IFRS 16	55 158	8 006	14 470	77 634
Valeur nette au 1er janvier 2019	55 158	11 759	14 512	81 429

2.2.4 Flux de trésorerie liés aux contrats de location

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2019, le décaissement net lié aux contrats de location et classé en flux nets de trésorerie sur opérations de financement s'élève à 25 078 milliers d'euros dont notamment 1 406 milliers d'euros au titre des intérêts financiers versés et 23 672 milliers d'euros au titre du remboursement net du principal du passif locatif.

3 Notes annexes aux états financiers

3.1 Principaux évènements de la période

3.1.1 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de 81 sociétés en 2019, dont 76 consolidées selon la méthode de l'intégration globale et 5 par mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est fournie en note 3.18.

Les mouvements de la période se résument comme suit (les droits de détention sont identiques aux droits de vote) :

- Le 18 juillet 2019, création au Luxembourg de la société Onet Security Luxembourg, détenue en totalité par Onet Luxembourg,
- Le 11 octobre 2019, acquisition par Onet Sormiou des titres de SM21 détenus par les minoritaires soit 30%, portant à 100% la détention du groupe à cette filiale.
- Le 16 décembre 2019, transmission universelle de patrimoine de la société Prodim Antilles à la société Onet SA.

A titre comparatif, les principales variations de périmètre de l'exercice 2018 étaient dues à :

- L'acquisition par Onet Iberia Soluciones de 100% des titres de la société Limpieza y Mantenimiento Impacto,
- La cession des titres de Vanguard Internet par Onet Suisse,
- La création au Brésil, état de Sao Paulo, de la société Onet Sormiou participacoes, puis la scission partielle d'Onet Brasil avec apport d'actif à Onet Sormiou,
- L'absorption d'Onet Espana par Onet Seralia, renommée Onet Iberia Soluciones,
- La transmission universelle de patrimoine de la société SDMO à la société Holding Reinier,
- La liquidation d'Onet Technologies Romania.

Des informations complémentaires concernant l'impact de ces opérations sont fournies au paragraphe 3.5.2.

3.1.2 Changements de dénomination sociale

Au Brésil, la société Transviva a été renommée Onet Segurança.

3.1.3 Opérations avec les anciens actionnaires de la SDMO

Cette société, créée en 2007 par des personnes physiques parmi lesquels figuraient des salariés du Groupe, détenait fin 2017 6,08% du capital d'Holding Reinier.

L'historique des opérations avec ces salariés actionnaires est le suivant :

Le 2 juin 2014, 85% des actions SDMO ont été transformées en actions Onet SA, par apport en nature de ces actions ; à l'issue de cette opération ces personnes physiques détenaient 3,26% du capital d'Onet SA, qui elle-même détenait 85% du capital de la SDMO.

En 2015, la SDMO a racheté 15 184 actions Holding Reinier. En 2015 également, Onet SA a racheté 100 000 actions SDMO, portant sa participation dans SDMO à 98,51%. La Holding Reinier a par ailleurs bénéficié d'un apport d'actions Onet SA en échange de titres Holding Reinier ; à l'issue de cette opération, la Holding Reinier détenait 96,80% de Onet SA.

Par ailleurs, un pacte d'actionnaires, qui organise notamment la liquidité des actions Onet SA pour les personnes physiques ayant réalisé l'apport en nature des titres SDMO, a été signé le 13 octobre 2014 entre la Holding Reinier et les actionnaires minoritaires d'Onet SA. Ce pacte prévoit la mise en place d'un système de bourse interne d'achat-vente de ces titres et la faculté discrétionnaire pour Onet Animation d'acquérir des titres Onet SA dans la limite d'une enveloppe annuelle de liquidité déterminée par Holding Reinier.

Au cours des années 2014 à 2018, Onet animation a racheté 112 588 titres soit 3,08% du capital d'Onet SA suite au fonctionnement de cette bourse et à une opération d'achat à un ancien dirigeant, pour un montant total de 16 618 milliers d'euros.

En 2018, afin de mettre fin à la boucle d'autocontrôle liée aux opérations décrites ci-dessus, les actions SDMO ont été rachetées par la Holding Reinier puis la SDMO a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans la Holding Reinier avant réduction des capitaux propres de celle-ci.

Au cours de l'année 2019, Onet animation a acheté 644 titres (0,02% du capital) aux cadres d'Onet suite à l'ouverture de la bourse d'échange.

Au 31 décembre 2019, 3 387 actions, soit 0,09% du capital d'Onet SA, restent détenus par les personnes physiques ayant réalisé l'opération d'apport du 2 juin 2014.

3.1.4 Evènements post-clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes par le Directoire des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les activités ont commencé à être affectées par la crise liée au COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

Pour faire à cette situation, le groupe s'est doté d'un Plan de Continuité de l'Activité, décliné par secteur, pour assurer la continuité de l'ensemble des activités.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré.

3.2 Information par segments d'activité

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans les notes annexes aux états financiers est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation de ressources aux secteurs opérationnels par le principal organe de décision opérationnel du Groupe. Celui-ci est formé des présidents du

directoire, du conseil de surveillance du Groupe Onet et du conseil d'administration du Groupe Holding Reinier.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies par rapport à un référentiel interne de gestion dont les méthodes sont décrites ci-dessous:

Règles de gestion : ces règles sont établies suivant un référentiel interne et font parfois l'objet de procédures propres. Les principales différences avec le référentiel comptable portent sur les éléments suivants : méthode de calcul des redevances, non prise en compte des charges liées à l'article 39, étalement de charges autorisé en gestion sur un nombre limité de comptes (vêtements de travail, matériel non amortissable), différence de définition de la notion de chiffre d'affaires (activité corrigée).

Charges non incorporables en gestion : celles-ci se composent principalement des médailles du travail, de l'amortissement des frais d'acquisition de titres, des provisions pour congés payés pour le personnel d'encadrement et de structure.

Ecart de cut-off : certains décalages existent entre les deux référentiels concernant la date de prise en compte de diverses charges et produits à la clôture.

Activité corrigée : cette notion se définit comme étant la valorisation de la vente de prestations ou de marchandises du secteur présenté, corrigé de certains éléments tels que les flux relatifs à la sous-traitance et la co-traitance de chiffre d'affaires Intra-groupe.

Les données sectorielles de gestion se rapportant au revenu sont rapprochées globalement des données IFRS des états financiers dans un tableau de réconciliation présenté dans les notes annexes aux états financiers. Le suivi de gestion et en conséquence le rapprochement entre ces deux types de données s'effectuent au niveau du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel. Une information sectorielle complémentaire est aussi donnée sur l'activité corrigée par zone géographique.

Semestriellement un rapprochement des données de gestion est effectué avec les comptes consolidés IFRS établis conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les tableaux ci-après déclinent les informations des segments d'activité gérés ci-dessous :

Réseau Services Onet : ce segment comprend l'ensemble des filiales qui exercent les activités de propreté, ultra-propreté, multiservices, prestations industrielles, nettoyage et manutention dans les transports, propreté et maintenance des opérations événementielles, assistance aéroportuaire, surveillance, surveillance en milieu nucléaire, sécurité des opérations événementielles, protection rapprochée, télésurveillance, sécurité électronique, et les activités de distribution de matériel et de produits de nettoyage.

Onet Technologies : ce segment comprend l'ensemble des filiales qui exercent les activités d'assainissement nucléaire, démantèlement, ingénierie, radio protection, radio écologie, contrôles

non destructifs, décontamination chimique, déflocage amiante, traitement des déchets, dépollution des sols, maintenance du circuit primaire des réacteurs nucléaires.

Axxis Ressources : ce segment comprend les filiales qui exercent les activités d'intérim et de recrutement.

Direction Internationale : ce segment comprend les filiales exerçant les mêmes métiers que le segment Réseau Services Onet mais dont le siège social est situé hors de France.

Le regroupement nommé « autres » inclut les activités diverses ne faisant pas partie des activités principales du Groupe, ainsi que les holdings et sous-holdings intermédiaires. Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisante pour être déclinée comme un segment indépendant.

3.2.1 Information par segment d'activité au 31/12/2019

3.2.1.1 Information par segment d'activité du compte de résultat

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 302 429	282 801	137 040	280 008	6 003	2 008 280
Dont produits externes (*)	1 272 981	284 387	99 255	280 008	6 003	1 942 634
Dont prestations inter secteurs	4 934	-1 901	37 607			40 640
Dont prestations intra secteurs	24 514	315	178			25 006
Résultat de gestion (**)	38 167	-4 391	2 685	4 710	3 034	44 205

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 302 429	282 502	137 040	0	6 003	1 727 973
Hors France	0	299	0	280 008	0	280 307
Total activité corrigée (*)	1 302 429	282 801	137 040	280 008	6 003	2 008 280

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

Aucun client ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

3.2.1.2 Information par segment d'activité du bilan

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
ACTIFS						
Goodwill	188 765	67 729	9 670	59 694	2 839	328 697
Immobilisations corporelles (a)	62 706	29 874	5 685	18 798	46 700	163 763
Stocks et en cours	10 367	1 080	0	868	0	12 315
Créances clients et autres débiteurs	300 250	130 679	26 235	67 565	9 255	533 984
PASSIFS						
Fournisseurs et autres créditeurs	139 006	80 136	15 328	35 979	187 454	457 903

(a) Incluant les immeubles de placement.

3.2.1.3 Tableau de réconciliation entre les données de gestion et les données IFRS au 31/12/2019

En milliers d'euros	Produits externes	Résultats
Données de gestion	1 942 634	44 205
Règles de gestion	9 786	489
Effet change sur CA	-5 858	
Taxe sur CA Brésil	-10 641	
Charges et produits non incorporables en gestion		-878
Cut-off gestion – comptabilité		-442
Retraitements de consolidation		-44 843
Données consolidées IFRS des états financiers	1 935 920	-1 469

L'écart qui résulte des charges et produits non incorporables en gestion est composé des éléments suivants :

En milliers d'euros	
Variation provision congés payés / RTT / précarité	-65
Médailles du travail	-813
Autres produits et charges exceptionnels	
Total charges et produits non incorporables en gestion	-878

L'écart de -44 843 milliers d'euros lié aux retraitements de consolidation résulte de la comptabilisation des écritures IFRS portant sur le résultat opérationnel dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés, notamment la dépréciation de l'UGT international pour 44 000 milliers d'euros. Les écarts liés à des éléments de cut off pour -442 milliers d'euros sont relatifs à des différences de procédures d'arrêté entre les comptes de gestion et la comptabilité.

Les écarts liés à des règles de gestion pour 489 milliers d'euros s'expliquent principalement par un référentiel interne différent du référentiel comptable et notamment la non prise en compte de certains produits et charges exceptionnels dans le référentiel interne.

3.2.2 Information par segment d'activité au 31/12/2018

3.2.2.1 Information par segment d'activité du compte de résultat

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
Activité corrigée	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 634
Dont produits externes (*)	1 300 620	288 296	104 152	261 467	6 003	1 960 537
Dont prestations inter secteurs	3 407		45 757			49 164
Dont prestations intra secteurs	21 674		259			21 933
Résultat de gestion (**)	29 011	7 330	3 090	13 843	715	53 989

(*) Les produits externes correspondent aux transactions réalisées avec des tiers extérieurs au Groupe, les produits inter-secteurs à celles réalisées à l'intérieur du Groupe avec d'autres segments d'activité.

(**) La ventilation du résultat de gestion par segment d'activité est présentée nette des éliminations inter-segment d'activité.

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
France	1 325 701	288 254	150 168	0	6 003	1 770 126
Hors France	0	42	0	261 467	0	261 509
Total activité corrigée (*)	1 325 701	288 296	150 168	261 467	6 003	2 031 635

(*) La ventilation de l'activité corrigée est réalisée par origine, en fonction du pays de la société qui facture.

3.2.2.2 Information par segment d'activité du bilan

En milliers d'euros	RSO	Onet Technologie	Axxis Ressources	Direction Internationale	Autres	Total
ACTIFS						
Goodwill	188 765	67 293	9 670	105 517	2 839	374 084
Immobilisations corporelles (a)	37 743	21 770	860	14 302	26 048	100 723
Stocks et en cours	12 430	461	0	915	0	13 806
Créances clients et autres débiteurs	300 513	133 967	30 787	65 746	8 171	539 184
PASSIFS						
Fournisseurs et autres créditeurs	167 552	94 822	28 541	35 784	161 305	488 004

(a) incluant les immeubles de placement.

3.3 Actifs non courants

3.3.1 Immobilisations incorporelles nettes

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Frais de développement immobilisés	2 734	2 626
Brevets et licences	60 080	56 007
Droits au bail	119	118
Clientèle	35 264	34 077
Autres immobilisations incorporelles	6 340	6 705
Valeurs brutes	104 537	99 533
Frais de développement immobilisés	2 264	2 056
Brevets et licences	46 503	43 405
Droits au bail	43	35
Clientèle	17 232	8 996
Autres immobilisations incorporelles	111	125
Amortissements et Dépréciations	66 153	54 617
Immobilisations incorporelles valeurs nettes	38 384	44 916

3.3.1.1 Variation de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2018	99 533	-54 617	44 916
Augmentation	4 864	-12 408	-7 544
Diminution	-1 088	684	-404
Ecart de conversion	-285	180	-105
Autres variations (y compris périmètre)*	1 513	8	1 521
Valeur au 31 décembre 2019	104 537	-66 153	38 384

*inclus notamment l'effet de l'allocation du Goodwill à la clientèle (cf note 3.5.2.1).

3.3.2 Regroupements d'entreprises

3.3.2.1 Goodwill

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2018	379 847	-5 763	374 084
Augmentation			-
Diminution			-
Impairment test UGT International		-44 000	-44 000
Affectation dans le délai de 12 mois	-1 403		-1 403
Ecart de conversion	15		15
Valeur au 31 décembre 2019	378 460	-49 763	328 697

(*) cf note 3.5.2.

3.3.2.2 Tests de perte de valeur

- Immobilisations corporelles et incorporelles :

Au 31 décembre 2019, le Groupe a identifié un indice de perte de valeur sur des actifs de l'activité démantèlement qui ont conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de 7.2 millions d'euros.

- Goodwill :

Les regroupements d'UGT retenus par le Groupe sont les suivants :

- UGT des activités du Réseau Services Onet (RSO).
- UGT des activités d'Onet Technologies.
- UGT des activités d'Axxis Ressources.
- UGT des activités de la Direction Internationale.
- UGT des autres activités.

Au 31 décembre 2019, le Groupe a réalisé un test de perte de valeur par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de ces UGT et leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie futurs actualisés des UGT sur la base des éléments suivants :

- Le Business Plan couvrant la période 2020-2024 validé par le Directoire,
- Les valeurs terminales sont déterminées à partir des flux prévisionnels de la dernière année du Business Plan, corrigés le cas échéant,
- Le taux d'actualisation est spécifique par UGT et s'élève à :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Réseau Services Onet	7,80%	8,20%
Onet Technologies	8,90%	8,50%
Axxis Ressources	9,80%	9,60%
International(*)	8,88%	9,80%
Autres activités	8,00%	8,00%

(*) Compte tenu des particularités des taux liés à chaque pays, le WACC utilisé est un WACC spécifique par pays pondéré en fonction du chiffre d'affaires de chaque pays.

- Le taux de croissance utilisé pour l'extrapolation des flux de trésorerie au-delà de la période de projection (5 ans) est de 2%.

L'évolution de l'environnement économique et du cadre législatif et réglementaire peut avoir un impact sur l'estimation des valeurs d'utilité.

Ces tests ont mis en évidence une perte de valeur de l'UGT des activités de la Direction Internationale de 44 millions d'euros, qui a été comptabilisée sur l'exercice. Cette perte de valeur résulte d'une révision du plan d'affaires, tenant compte notamment d'une baisse des niveaux de marge attendue sur les contrats.

A l'exception de l'UGT des activités de la Direction Internationale, une variation du taux d'actualisation de plus 1 point et une variation de moins 0,5 point du taux de croissance à l'infini ne conduit pas à identifier des valeurs recouvrables inférieures à la valeur comptable de ces UGT.

S'agissant de l'UGT des activités de la Direction Internationale, un taux d'actualisation de plus 1 point conduirait à une dépréciation complémentaire de 17.1 millions d'euros et une croissance à l'infini réduite de 0,5 point conduirait à une dépréciation complémentaire de 5.7 millions d'euros.

3.3.3 Immobilisations corporelles nettes

3.3.3.1 Décomposition par nature des immobilisations

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Terrains	6 329	6 523
Constructions	120 083	59 045
<i>dont valeur d'usage des constructions prises en location</i>	<i>58 633</i>	
Installations techniques, matériels	158 293	146 021
<i>dont valeur d'usage des matériels pris en location</i>	<i>18 614</i>	<i>10 841</i>
Autres immobilisations corporelles	85 226	58 983
<i>dont valeur d'usage des autres immobilisations corporelles prises en location</i>	<i>24 623</i>	<i>202</i>
Valeurs brutes hors immeubles de placement	369 931	270 572
Immeubles de placement	4 203	4 203
Valeurs brutes totales	374 134	274 775
Terrains	242	272
Constructions	42 146	22 302
<i>dont valeur d'usage des constructions prises en location</i>	<i>10 187</i>	
Installations techniques, matériels	118 255	111 437
<i>dont valeur d'usage des matériels pris en location</i>	<i>8 651</i>	<i>7 148</i>
Autres immobilisations corporelles	49 729	40 042
<i>dont valeur d'usage des autres immobilisations corporelles prises en location</i>	<i>7 566</i>	<i>160</i>
Amortissements et Dépréciations	210 372	174 053
Immobilisations corporelles valeurs nettes	163 762	100 722

3.3.3.2 Variation de l'exercice

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette
Valeur au 31 décembre 2018	274 776	-174 054	100 722
Augmentation	37 662	-49 734	-12 072
Diminution	-15 798	13 232	-2 566
Ecart de conversion	-6	-83	-89
Autres variations (y compris périmètre)	77 500	267	77 766
Valeur au 31 décembre 2019	374 134	-210 372	163 761

3.3.3.3 Informations concernant les contrats de location

Les variations des droits d'utilisation des biens loués inclus dans les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Constructions	Installations techniques, matériels	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur nette au 31 décembre 2018		3 753	42	3 795
Première application IFRS 16	55 158	8 006	14 470	77 634
Valeur nette au 1er janvier 2019	55 158	11 759	14 512	81 429
Nouveaux contrats	3 553	4 222	10 338	18 113
Modifications	-88	-461	-389	-938
Dotation aux amortissements	-10 268	-5 848	-7 483	-23 599
Autres variations	90	352	79	521
Valeur nette au 31 décembre 2019	48 445	10 024	17 057	75 526

3.3.4 Immeubles de placement

Les immeubles de placement, pour l'essentiel représentés par des appartements à usage locatif privés, sont loués dans le cadre de baux à long terme et ne sont pas occupés par le Groupe.

Une évaluation a été réalisée par un expert évaluateur en immobilier inscrit près de la cour d'appel d'Aix en Provence le 28 décembre 2016. Leur juste valeur, inscrite dans les comptes consolidés, est estimée à 4 203 milliers d'euros.

3.3.5 Participations dans les partenariats et entreprises associées

En milliers d'euros	Sociétés mises en équivalence
Valeur au bilan au 31 décembre 2018	13
Quote-part dans le résultat	3
Ecart de conversion	4
Autres	0
Valeur au bilan au 31 décembre 2019	20

La quote-part du résultat et des actifs des entreprises associées attribuable aux actionnaires de la société mère est exposée ci-dessous :

Raison sociale	Pays	Total bilan (en devises)	Résultat (en devises)	Participation	Quote-part de résultat (en milliers d'euros)	Nature des intérêts dans l'entreprise
COALYS (en milliers d'euros)	France	343	7	25%	-2	Entreprise associée
Euroliance LTD (en milliers de £)	UK	100	12	33,33%	5	Entreprise associée
Telem Sécurité Réseau et Ingenierie (en milliers de dirhams)	Maroc	3 306	-	40%	-	Entreprise associée
Telem Télésurveillance Maroc (en milliers de dirhams)	Maroc	7 696	-	25%	-	Entreprise associée
Pipeline Inspection Company	France	16	-	50%	-	Partenariat (co-entreprise)

3.3.6 Actifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Instruments dérivés	26	-
Titres de participation non consolidés	79	79
Dépôt et cautionnements (*)	16 562	20 018
Prêts et autres immobilisations financières	9 472	9 481
Valeur brute des actifs financiers	26 139	29 578
Dépréciations	-8 042	-8 171
Valeur nette	18 097	21 407

(*) dont dépôts et garanties liés au financement court terme (Natixis factor, LBP Factor et BPI France) : 12 661 milliers d'euros en 2019 et 15 797 milliers d'euros en 2018.

3.3.7 Autres actifs long terme

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Autre créance long terme	810	49
Part à plus d'un an de la créance liée au CICE	1 108	1 652
Autres actifs long terme	1 918	1 701

3.4 Actifs courants

3.4.1 Stocks et travaux en-cours

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Stocks de matières premières	1 442	797
Stocks d'en cours	62	86
Stocks de produits finis	-	-
Stocks de marchandises	11 923	13 831
Autres approvisionnements	3	4
Valeur brute des stocks et travaux en cours	13 430	14 718
Dépréciations	-1 116	-912
Valeur nette	12 314	13 806

3.4.2 Créances clients et autres débiteurs

3.4.2.1 Décomposition des créances clients et autres créances

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Clients et comptes rattachés	493 895	493 989
Créances sociales	3 748	2 912
Créances fiscales	43 220	44 936
Débiteurs divers	8 208	11 444
Valeur brute des créances clients et autres créances	549 071	553 281
Dépréciations	-15 087	-14 097
Valeur nette	533 984	539 184

3.4.2.2 Actifs et passifs liés aux contrats long terme

Les montants au bilan qui correspondent à la régularisation entre le chiffre d'affaires facturé et la quote-part de résultat à terminaison à prendre en compte par rapport au pourcentage d'avancement sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Factures à établir	44 438	48 235
Produits constatés d'avance	-11 680	-18 434
Actif net relatif aux contrats long terme	32 758	29 801

3.4.2.3 Variation des dépréciations

En milliers d'euros	Valeur début	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Valeur fin
Clients	-14 054	-8 173	6 339	790	30	-15 068
Autres créances	-44		26		- 1	-19
Total des dépréciations	-14 097	-8 173	6 365	790	29	-15 087
Dotations et reprises d'exploitation		-7 972	6 153	790		
Dotations et reprises financières		-201	212			

3.4.3 Actifs et passifs d'impôt exigible

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Actifs d'impôt exigible	12 827	15 588
Passifs d'impôt exigible	3 225	1 195
Valeur nette au bilan	9 602	14 393

3.4.4 Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Charges constatées d'avance	8 222	8 131
Valeur nette	8 222	8 131

3.4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

3.4.5.1 Décomposition de la trésorerie au bilan

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités (*)	178 062	197 202
Valeurs mobilières de placement	13	13
Valeur brute de la trésorerie	178 075	197 215
Dépréciations	-12	-12
Valeur nette	178 063	197 203

3.4.5.2 Trésorerie nette du tableau des flux

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités (*)	178 062	197 202
Concours bancaires courants créditeurs	7 294	6 657
Valeurs mobilières de placement nettes	1	1
Total de la trésorerie nette du tableau des flux	170 769	190 546

(*) Dont disponibilités liées au factor : 83 934 milliers d'euros en 2019 et 93 386 milliers d'euros en 2018.

3.4.6 Cessions de créances

Le Groupe a procédé, en décembre 2019, à des opérations de cessions de créances de nature commerciale auprès de BNP Factor pour un montant de 16.6 millions d'euros et LBP Factor pour 0.8 millions d'euros. Cette opération a pour contrepartie un flux de trésorerie.

Décomposition des opérations :

En milliers d'euros	Année 2019	Année 2018
Premier semestre	-	-
Second semestre	17 390	18 167

3.4.7 Besoin en fonds de roulement

3.4.7.1 Décomposition de la variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Variation des stocks	-1 495	-798
Variation des fournisseurs	6 106	4 440
Variation des dettes et créances sociales	22 965	3 552
Variation des dettes et créances fiscales	-3 874	-7 683
Variation de la participation des salariés	86	225
Variation des clients	4 887	6 846
Variations diverses	-3 775	1 322
Variation de l'exercice	24 900	7 904

Convention de signe des montants : positif égal à un besoin et négatif égal à une ressource.

3.5 Capitaux propres consolidés

3.5.1 Décomposition par nature

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Capital	119 934	120 278
Primes d'émission	29 457	34 457
Actions propres		-1 081
Réserve légale	10 414	10 414
Réserve de conversion	2 828	2 314
Autres réserves consolidées et report à nouveau	108 381	76 549
Réserves	151 080	122 653
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère	-26 107	31 820
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	144	745
Réserve de conversion attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-2 629	-4 910
Réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	26 153	34 547
Auto-contrôle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		
Participations ne donnant pas le contrôle	23 667	30 382
Capitaux propres	268 575	305 133

Le capital est composé de 11 993 407 actions au nominal de 10 euros.

La réduction de capital constatée sur la période est due à l'annulation des 34 424 actions propres détenues par la Holding Reinier pour 1 081 milliers d'euros suite au rachat en septembre 2018 de ces actions à Denis Gasquet, président du directoire jusqu'à cette date.

Le montant des dividendes versés en 2019 s'élève à 5 000 milliers d'euros.

Aucun versement de dividendes ne sera proposé à l'assemblée générale convoquée en juin 2020.

Au 31 décembre 2019, le Groupe détient une filiale présentant des intérêts minoritaires significatifs. Il s'agit de la société brésilienne Centro Saneamento e servicos avancados, située dans l'état de Sao Paulo, détenue à 70%. Cette société contribue aux participations ne donnant pas le contrôle pour les montants suivants:

- Au passif du bilan pour 22.7 millions d'euros au 31 décembre 2019,
- Au résultat pour 0.1 millions d'euros,
- Au résultat global pour -0.1 millions d'euros,
- Aux dividendes versés pour -2.1 millions d'euros.

3.5.2 Incidence des variations de périmètre et des transactions entre actionnaires

L'impact des différentes opérations décrites aux notes 3.1.1 et 3.1.3 sur les variations de périmètre présentées dans le tableau de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie des états financiers est le suivant pour les années 2019 et 2018 :

En milliers d'euros	Variation des capitaux propres attribuable aux actionnaires de la société mère (1.4)	Variation des capitaux propres attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (1.4)	Variation totale des capitaux propres (1.4)	Impact en activités d'investissement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (titres et entrée de trésorerie nette) (1.5)	Impact en activités de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (1.5)	Goodwill (3.3.2)
Limpieza y Mantenimiento Impacto: goodwill définitif suite à PPA	-	-	-	-	-	-1 403
Limpieza y Mantenimiento Impacto: versement du complément de prix	-	-	-	-200	-	-
SM21: achat des 30% résiduels aux minoritaires	3 988	-3 988	-	-	-1 224	-
Bourse d'actions Onet Animation	-106	-51	-157	-	-157	-
Vente par Onet animation de titres Holding Reinier à un manager	-	-	-	-	260	-
Autres	162	-1	161	-	-5	-
TOTAL DES VARIATIONS DE PERIMETRE 2019	4 044	-4 040	4	-200	-1 126	-1 403

En milliers d'euros	Variation des capitaux propres attribuable aux actionnaires de la société mère (1.4)	Variation des capitaux propres attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (1.4)	Variation totale des capitaux propres (1.4)	Impact en activités d'investissement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (titres et entrée de trésorerie nette) (1.5)	Impact en activités de financement dans l'état des flux de trésorerie consolidé (1.5)	Goodwill (3.3.2)
Limpieza y Mantenimiento Impacto: acquisition	-	-	-	-5 752	-	4 494
Centro: ajustement du prix suite au calcul de la dette nette et calcul du Goodwill définitif (PPA)	-1 859	1 859	-	-	-886	-17 131
Bourse d'actions Onet Animation	-368	-243	-610	-	-610	-
Achat de titres EPM à un manager	178	-178	0	-	-102	-
Achat par Holding Reinier de ses propres titres à un manager	-1 081	-	-1 081	-	-1 081	-
Cession titres Vanguard	-	-	-	1 623	-	-
Autres	-147	45	-102	-23	-	-
TOTAL DES VARIATIONS DE PERIMETRE 2018	-3 277	1 484	-1 793	-4 152	-2 679	-12 637

3.5.2.1 Suivi des acquisitions 2018

Un goodwill provisoire avait été constaté suite à l'acquisition de Limpieza y Mantenimiento Impacto en juillet 2018.

Les travaux complémentaires réalisés pendant la période d'évaluation de 12 mois ont conduit à corriger la situation nette d'ouverture de +0.3 millions d'euros et valoriser la clientèle acquise à 1.5 millions d'euros (35% du goodwill provisoire). Le Goodwill définitif s'établit à 3.1 millions d'euros.

3.5.2.2 Plan d'attribution gratuite d'actions

L'investissement réalisé par les managers en 2017 lors de l'entrée d'EMZ est assorti d'attribution d'actions de préférences gratuites Holding Reinier (ADP G).

Cette attribution a eu lieu :

- En majorité lors du Directoire du 25 septembre 2017 au cours duquel les bénéficiaires ont été désignés et qui a ouvert une période d'acquisition d'un an. L'attribution définitive, assortie d'une obligation de conservation d'un an, a été réalisée lors du Directoire du 26 septembre 2018.
- Pour un manager en cours de recrutement lors de l'opération, lors du Directoire du 7 mars 2019 qui a ouvert la période d'acquisition d'un an. L'attribution définitive prendra effet au 7 mars 2020.

Le principe de ces ADP est de permettre au management de capter un pourcentage de la plus-value réalisée par l'ensemble des actionnaires.

Il s'agit d'un plan soumis à des critères de présence jusqu'en 2022, complété par des critères de performance sur la durée du business plan, soit la période 2018-2022.

Des informations chiffrées sont fournies ci-après.

La norme IFRS 2 impose de constater les charges liées à des transactions attribuant des instruments de capitaux propres aux membres du personnel.

L'analyse de l'opération a conduit le Groupe à qualifier ces transactions comme réglées en instruments de capitaux propres (« equity settled ») par lesquelles l'entité reçoit des biens ou services en contrepartie d'instruments de capitaux propres de l'entité ; la contrepartie de la charge de personnel est donc constatée en capitaux propres.

L'estimation de la juste valeur des biens acquis ou des services reçus par l'entité à la date d'attribution a été réalisée par un expert indépendant en juillet 2017. En fonction des hypothèses d'évaluation les plus appropriées en matière de durée de vie de l'option, de volatilité et de niveau de dividendes attendus, la juste valeur retenue est de 700 milliers d'euros.

Cette charge sera étalée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits au cours de laquelle les services sont rendus soit 5 ans. La charge de personnel comptabilisée sur la période est de 68 milliers d'euros (avant impôt différé).

Les principales caractéristiques de ce plan sont les suivantes :

	Date de l'assemblée autorisant le plan	Date d'attribution par le Directoire	Nombre total d'actions attribuées	Valeur de l'action à l'attribution	Nombre d'actions attribuées aux mandataires sociaux	Nombre de mandataires sociaux bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Nombre d'actions valides au 31/12/19	Nombre de bénéficiaires d'actions valides au 31/12/19	Nombre d'actions annulées ou caduques
Attribution définitive 2018	19/07/2017	25/09/2017	60 900	10	31 150	3	8	26/09/2018	25/09/2022	36 400	7	24 500
Attribution définitive 2020	19/07/2017	07/03/2019	9 100	10	9 100	1	1	07/03/2020	25/09/2022	9 100	1	

3.6 Passifs non courants

3.6.1 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts auprès des établissements de crédit	152 037	184 987
Emprunts obligataires	74 682	68 351
Dettes sur biens loués	55 515	3 123
Participation des salariés	280	255
Dépôts et cautionnements reçus	28	25
Autres	174	317
Total	282 716	257 058
Les échéances des dettes portant intérêt sont les suivantes :		
De 1 à 5 ans	271 872	188 707
A plus de 5 ans	10 844	68 351
Total	282 716	257 058

En 2019 la part à plus de 5 ans de la dette est uniquement liée aux contrats de location retraités suite à l'application de la norme IFRS16.

3.6.2 Provisions

3.6.2.1 Tableau récapitulatif des provisions

En milliers d'euros	31/12/2018	Dotation	Reprises utilisée	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2019
Provisions pour risques et charges						
Avantages postérieurs à l'emploi	52 729	6 198	4 554	-	5 905	60 278
Médailles du travail	7 287	837	24	-	-73	8 027
Sous-total des engagements envers le personnel	60 016	7 034	4 578	-	5 833	68 305
Provision pour garantie	23			-	-	23
Provision pour pertes sur contrat	505		224	-	-	281
Autres provisions non courantes	2 796	975	1 274	-	989	3 486
Total des provisions non courantes	63 340	8 009	6 076	-	6 822	72 095
Avantages postérieurs à l'emploi	5 627			-	506	6 133
Médailles du travail	848			-	73	920
Sous-total des engagements envers le personnel	6 475	-	0	-	578	7 053
Provisions pour litiges	13 513	5 774	1 459	2 799	-404	14 626
Provisions pour pertes sur contrats	1 606	2 778	797			3 587
Provision pour autres risques	-					-
Provision pour autres charges	4 175	810	2 191		-567	2 228
Total des provisions courantes	25 770	9 362	4 447	2 799	-393	27 494
Total	89 110	17 371	10 522	2 799	6 429	99 590
Dont dotations et reprises						
-opérationnelles		16 366	10 055	2 799		
-financières		1 005	467			

Les provisions pour litiges incluent les provisions pour litiges prud'homaux.

3.6.2.2 Provisions relatives aux engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Indemnités de départ en retraite France	64 316	55 880
Autres avantages postérieurs à l'emploi	365	615
Régime de retraite Suisse	1 671	1 685
Transition de fin de carrière	58	177
Médailles du travail	8 947	8 134
Total	75 358	66 491

Le Groupe cotise aux plans de retraite de ses salariés en conformité avec la loi par une contribution basée sur les salaires versés aux organismes gouvernementaux compétents. La société ne supporte aucune provision actuarielle en liaison avec ces plans à cotisation définie.

▪ **Avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de fin de carrière**

En France, les conventions collectives obligatoires prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques qui consistent en un paiement forfaitaire calculé sur la base des droits de la convention collective du secteur auquel le salarié est rattaché.

Conformément aux règles d'évaluation définies par le Groupe pour le calcul de l'engagement social au titre de cet avantage post-emploi, la revue tri-annuelle des hypothèses à long terme applicables au calcul de cet engagement a été réalisée en 2019. Par exception la revue de l'hypothèse de turn over a été exclue car elle avait été réalisée en 2018 afin d'inclure uniquement les motifs de sortie ne donnant pas lieu à indemnité.

Les hypothèses appliquées sont résumées dans le tableau suivant :

	2019	2018
Taux d'actualisation *	0.75%	1.75%
Taux d'évolution des salaires **	1 à 1,6%	1 à 1,6%
Table de mortalité	INSEE F/H 2012-2014	INSEE F/H 2009-2011
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 ans à 65 ans (pour les cadres)	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire
Duration du passif social	9,5 ans	9,5 ans
Taux moyen de charges sociales	45%	48%

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2019 à 0,75%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué.

L'évolution de la provision pour indemnités de fin de carrière s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	55 880	45 818
Coût des services rendus sur l'exercice	5 119	3 970
Coût financier	930	713
Prestations versées sur l'exercice	-2 207	-2 349
Reprise Licenciements	-1 927	-
Coût des services passés	-	-
Ecart de conversion	-	-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels	6 521	7 729
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	64 317	55 880

Le coût des services rendus correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant des services rendus par les salariés au cours de l'exercice (coût d'une année de travail supplémentaire).

Le coût financier correspond à l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation résultant du fait que l'on s'est rapproché d'un exercice de la date de règlement des prestations. Il représente le coût d'une année de désactualisation.

L'effet des variations de périmètre et des écarts actuariels se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Modification des tables de turn-over	-	8 861
Modification des profils de carrière	-	-
Changement de tables de mortalité	169	-
Changement de taux d'actualisation	5 696	-849
Autres changements d'hypothèses (changement de taux de charges sociales)	-630	-
Entrée de périmètre	-	-
Autres écarts actuariels de la période (données)	1 287	-283
Total des écarts	6 521	7 729

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,25% du taux d'actualisation porte l'engagement pour indemnités de départ en retraite France à 62 797 milliers d'euros.

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2018 et 2019 au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus sur l'exercice	-5 119	-3 970
Coût financier	-930	-713
Total des charges liées aux engagements	-6 049	-4 683

▪ **Autres avantages postérieurs à l'emploi en France et en Suisse**

La société ONET SA a accordé à quelques salariés un complément de ressources en sus des régimes normaux de retraite. Il existe un actif associé à ce régime destiné à financer cet avantage accordé au personnel sous la forme d'un contrat d'assurance. Ce régime est fermé depuis le 30 juin 2004, un seul salarié est désormais concerné.

Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale et de l'activité de la filiale concernée. Seul le régime de retraite Suisse prévoit un système de versements de prestations définies et fait l'objet d'une provision.

Les montants relatifs à la période en cours et aux périodes précédentes se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Autres avantages postérieurs à l'emploi (en France)		
Obligation au titre des prestations définies	1 911	1 826
Actifs du plan	1 546	1 211
Ajustement des passifs liés à l'expérience	-	-
Ajustement des actifs liés à l'expérience	-	-
Autres avantages postérieurs à l'emploi (en francs suisses)		
Obligation au titre des prestations définies	5 636	8 005
Actifs du plan	3 822	6 106
Ajustement des passifs liés à l'expérience	-	-
Ajustement des actifs liés à l'expérience	-	-

○ **Autres avantages postérieurs à l'emploi en France**

Les variations de la juste valeur des actifs du régime complémentaire de retraite en France (autres avantages postérieurs à l'emploi) sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle des actifs du régime à l'ouverture	1 211	987
Rendement attendu des actifs du régime	35	20
Gains et pertes actuariels		64
Prestations versées sur l'exercice		
Cotisations versées au cours de l'exercice	300	140
Valeur actuelle des actifs du régime à la clôture	1 546	1 211

Le portefeuille d'actifs dans lequel sont investis les fonds liés aux engagements de retraite collective en France est composé d'obligations (84%), d'immobilier (9%), d'actions (7%).

○ La décomposition au bilan se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actualisée de l'obligation	1 911	1 826
Juste valeur des actifs du régime	-1 546	-1 211
Passif enregistré au bilan	365	615

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2018 et 2019 sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus sur l'exercice	-48	-41
Coût financier	-2	-12
Total des charges liées aux engagements	-50	-53
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice *	300	140
Produits financiers des actifs		-
Impact net sur le résultat de l'exercice	250	87

*versements comptabilisés en charges de personnel.

○ Autres avantages postérieurs à l'emploi en Suisse

En ce qui concerne le régime de retraite suisse, les variations de la juste valeur des actifs du régime complémentaire de retraite sont les suivantes :

En milliers de francs suisses	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle des actifs du régime à l'ouverture	6 106	5 241
Rendement attendu des actifs du régime	52	66
Gains et pertes actuariels	-1 955	
Prestations versées sur l'exercice	-504	350
Cotisations versées au cours de l'exercice	249	483
Autres	-126	-34
Valeur actuelle des actifs du régime à la clôture	3 822	6 106

La décomposition au bilan se présente comme suit :

En milliers de francs suisses	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actualisée de l'obligation	5 636	8 005
Juste valeur des actifs du régime	3 822	6 106
Passif enregistré au bilan	1 814	1 899

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2018 et 2019 sont les suivants :

En milliers de francs suisses	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus sur l'exercice	-123	-322
Coûts administratifs	30	-34
Coût financier	-68	-74
Total des charges liées aux engagements	-161	-430
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice *	2	248
Produits financiers des actifs	52	66
Impact net sur le résultat de l'exercice	-107	-116

*versements comptabilisés en charges de personnel.

❖ Autres avantages long terme

○ Médailles du travail

Le Groupe comptabilise une provision pour médailles du travail dans ses comptes individuels et consolidés suivant les méthodes préconisées par l'IAS19.

Les hypothèses actuarielles à long terme, qui ont fait l'objet d'une revue en 2019 selon les mêmes méthodes que celles décrites pour les indemnités de fin de carrière, sont les suivantes :

	2019	2018
Taux d'actualisation *	0.75%	1.75%
Taux d'évolution des salaires **	1 à 1,6%	1 à 1,6%
Table de mortalité	INSEE F/H 2012-2014	INSEE F/H 2009-2011
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	62 ans à 65 ans (pour les cadres)	62 ans à 65 ans (pour les cadres)
Duration du passif social	7,57 ans	7,25 ans

L'évolution de la provision pour médailles du travail s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	8 134	6 630
Coût des services rendus sur l'exercice	989	714
Coût financier	135	97
Prestations versées sur l'exercice	-849	-821
Coût des services passés	-	-
Ecart de conversion	-	-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels (impact en résultat)	539	1 516
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	8 947	8 134

Les éléments comptabilisés en résultat sur l'exercice 2018 et 2019 sont les suivants :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus sur l'exercice	-989	-714
Coût des services passés	-	-
Coût financier	-135	-97
Ecarts actuariels	-539	-1 516
Total des charges liées aux engagements	-1 662	-2 326
Reprises de provisions liées aux versements de l'exercice	849	821
Impact net sur le résultat de l'exercice	-813	-1 505

L'effet des variations de périmètre et des écarts actuariels se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Modification des tables de turn-over	-	1 542
Modification des profils de carrière	-	-
Changement de tables de mortalité	19	-
Changement de taux d'actualisation	626	-101
Autres changements d'hypothèses	-	-
Entrée de périmètre	-	89
Autres écarts actuariels de la période (données)	-107	-14
Total des écarts	539	1 516

○ Dispositif de transition de fin de carrière

Le 10 septembre 2015, un accord d'entreprise a été signé entre le GIE Assistance Services et les organisations syndicales. Cet accord, auxquels les salariés ne pouvaient prétendre que jusqu'en novembre 2015, a pour objet d'instituer un dispositif dit de transition de fin de carrière permettant aux salariés volontaires de l'entreprise remplissant certaines conditions d'être dispensés d'activité jusqu'à la liquidation de leur retraite à taux plein tout en bénéficiant d'une allocation versée par l'entreprise, dont le taux applicable est fixé en fonction de l'ancienneté de l'individu ; 10 personnes sont concernées par ce dispositif.

La date de cessation de l'activité s'est échelonnée du 1er janvier au 31 août 2016.

Une provision est donc comptabilisée au titre de cet engagement, dans les comptes individuels et consolidés, suivant les méthodes préconisées par l'IAS19 pour la catégorie autres avantages à long terme.

Les hypothèses actuarielles à long terme sont les suivantes :

	2019	2018
Taux d'actualisation	1.50%	1.50%
Taux d'évolution des salaires	0.50%	0.50%
Table de mortalité	TGH 05-TGF 05	TGH 05-TGF 05
Turn-over	Non	Non
Age de départ	Individuel	Individuel
Duration du passif social	1 an	1,2 ans

L'évolution de la provision pour transitions de fin de carrière s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle de l'obligation à l'ouverture	177	372
Coût des services rendus sur l'exercice	-	-
Coût financier	-	-
Prestations versées sur l'exercice	-118	-195
Coût des services passés	-	-
Ecart de conversion	-	-
Effet des variations de périmètre et des écarts actuariels (impact en résultat)	-	-
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	59	177

L'allocation à verser en 2020 est évaluée à 59 milliers d'euros.

3.7 Passifs courants

3.7.1 Dettes financières à court terme

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Emprunt auprès des établissements de crédit	147 759	147 839
Dettes sur biens loués	21 805	2 566
Concours bancaires	7 294	6 657
Autres dettes financières	1 309	244
Total des dettes à court terme	178 167	157 306

Le contrat d'affacturage conclu en 2007 arrivant à échéance, le Groupe Holding Reinier a signé le 24 juin 2015 un nouveau contrat d'affacturage. Comme précédemment, il concerne 8 sociétés : Onet Services, Entreprise H. Reinier, Techman Industries, Main Sécurité, Safen, Onepi, Onet Technologies Nuclear Decommissioning, Prodim.

Il s'agit d'un contrat d'affacturage confidentiel (« non notifié ») comportant un mandat de gestion et de recouvrement non rémunéré confié au Groupe par Natixis Factor et un recours contre le cédant. Les principales conditions financières contractuelles sont les suivantes :

- la commission de financement est calculée au taux Euribor 2 mois +0,75% jusqu'au 30 novembre 2018 puis Euribor 3 mois + 0,75% (appliqué au financement net (tirage-remboursement), avec un minimum de 400 milliers d'euros HT annuel).
- le dépôt de garantie est égal à 7% du montant des créances remises (avec un minimum de 4 670 milliers d'euros).

Il est à noter que fin 2016, les sociétés Techman Industries et Prodim sont sorties du programme.

Le montant de la dette envers le factor qui figure sur la ligne « emprunts auprès des établissements de crédit » s'élève au 31 décembre 2019 à 112 062 milliers d'euros contre 127 849 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Les flux de l'exercice relatifs au factor, inscrits dans l'état des flux de trésorerie en activités de financement s'élèvent à -15 787 milliers d'euros contre 52 448 milliers d'euros en 2018.

3.7.2 Dettes sur investissements

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Les engagements d'achat de titres (put) donnés aux actionnaires minoritaires des filiales sont enregistrés initialement en dettes pour leur prix d'exercice, en contrepartie des capitaux propres. S'ils sont significatifs, les effets liés à d'éventuels changements d'estimations sont reconnus en contrepartie des autres produits et charges d'exploitation et ceux résultant de la désactualisation de ces dettes en charges financières.

En milliers d'euros	31/12/2018	Augmentation du Goodwill	Charges de personnel (IFRS2)	Autres produits d'exploitation (variation de juste valeur)	Actualisation	Trésorerie	Conversion	Autres	31/12/2019
Part à moins d'un an liée à EPM	-							890	890
Ajustement de prix SM21	-1 587			1 598			-11		-
Put sur minoritaires SM21	4 088			-2 893		-1 224	28		-
Ajustement de prix Impacto	200					-200			-
Dettes sur investissements à CT	2 701	-	-	-1 295	-	-1 424	17	890	890
Put sur minoritaires EPM	723			-6	8		11	-459	277
Services post acquisition EPM	588		86		3		13	-431	260
Ajustement de prix Centro	4 305				130		-71		4 364
Put sur minoritaires Centro	16 187			-4 160	489		-174		12 342
Dettes sur investissements à LT	21 803	-	86	-4 166	630	-	-220	-890	17 243
Total des dettes sur investissements	24 504	-	86	-5 461	630	-1 424	-203	-	18 133

3.7.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs et comptes rattachés	77 394	82 988
Avances et acomptes reçus sur commande	5 715	5 693
Dettes sociales	230 507	252 773
Dettes fiscales	135 265	138 492
Fournisseurs d'immobilisations	3 293	2 931
Dettes diverses	5 730	5 128
Total des dettes fournisseurs et autres dettes	457 904	488 005

3.7.4 Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Produits constatés d'avance	17 035	22 883
Total des autres passifs courants	17 035	22 883

3.7.5 Passifs éventuels

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cadre normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales et sociales. Les charges qui peuvent en résulter, estimées probables par le Groupe et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de ses filiales qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice.

3.8 Instruments financiers

3.8.1 Instruments financiers au 31 décembre 2019

En milliers d'euros	31/12/2019		Ventilation par catégorie selon IFRS9			
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	18 098	18 098	17 992		79	26
Créances clients et autres débiteurs	533 984	533 984	533 984			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	178 062	178 062	178 062			
ACTIFS	730 143	730 143	730 038	-	79	-

En milliers d'euros	31/12/2019		Ventilation par catégorie selon IFRS9		
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Instruments dérivés	
Passifs financiers non courants	282 716	282 716	282 716	-	
Fournisseurs et autres créditeurs	457 903	457 903	457 903	-	
Passifs financiers courants	178 168	178 168	178 168	-	
Dettes sur investissements	18 131	18 131		18 131	
Autres passifs non courants	3 269	3 269	243	3 027	
Autres passifs courants	17 035	17 035	17 035	-	
PASSIFS	957 221	957 221	936 063	21 158	

(*) Le Groupe estime que la juste valeur n'est pas sensiblement différente de la valeur comptable.

3.8.2 Instruments financiers au 31 décembre 2018

En milliers d'euros	31/12/2018		Ventilation par catégorie selon IFRS9			
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	21 407	21 407	21 328		79	
Créances clients et autres débiteurs	539 184	539 184	539 184			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	197 202	197 202	197 202			
ACTIFS	757 793	757 793	757 714	-	79	-

En milliers d'euros	31/12/2018		Ventilation par catégorie selon IFRS9	
	Valeur au Bilan	Juste valeur (*)	Coût amorti	Instruments dérivés
Passifs financiers non courants	257 057	257 057	257 057	-
Fournisseurs et autres créditeurs	488 004	488 004	488 004	-
Passifs financiers courants	157 306	157 306	157 306	-
Dettes sur investissements	24 504	24 504		24 504
Autres passifs non courants	2 683	2 683	223	2 460
Autres passifs courants	22 883	22 883	22 883	-
PASSIFS	952 437	952 437	925 473	26 964

3.8.3 Dérivés

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Instruments dérivés actifs		
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	26	0
Autres dérivés	-	-
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-
Total des dérivés actifs(a)	26	0
Instruments dérivés passifs		
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	1 993	2 258
Autres dérivés (détenus à des fins de transaction)	1 034	202
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-
Total des dérivés passifs(b)	3 027	2 460
Total des instruments dérivés nets (b) –(a)	3 000	2 460
(position bilancielle passive)		

Les montants des justes valeurs indiquées ci-dessus représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté. Celles-ci sont susceptibles de changer dans d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les instruments financiers du Groupe Holding Reinier sont tous classés dans le niveau 2 (cf 2.1.10). Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés. Depuis l'opération de LBO réalisée en 2007,

la direction du Groupe ONET gère le risque de taux inhérent au financement négocié de sa dette à taux variable par le biais d'instruments dérivés. Souhaitant rendre éligible la totalité de ses dérivés à la comptabilité de couverture, le Groupe a réalisé la documentation requise depuis l'origine et à l'initiation de ces opérations. Cette documentation a été mise à jour périodiquement pour les besoins des arrêtés semestriels et annuels du Groupe.

3.8.4 Relation de couverture au 31 décembre 2019

L'analyse des caractéristiques très proches des instruments dérivés et des sous-jacents a permis de démontrer l'existence d'une relation de couverture entre les éléments couverts et les instruments de couverture. Le caractère hautement probable des transactions futures attendues a également été démontré.

3.8.4.1 Sous-jacents

La dette à taux variable sur laquelle sont adossés les dérivés éligibles au 31 décembre 2019 se décompose comme suit :

Sous-jacents	Montants en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Index	Type
Tranche A	155 000	26/06/2018	26/06/2023	E3M	Dette à taux variable
Tranche B	5 600	01/08/2018	26/06/2023	E3M	Dette à taux variable
Factor	27 874	24/06/2015	Indéterminée	E3M	En cours moyen financé
Total	188 474				

Pour la partie long terme :

- Contrat de crédits signé le 26 juin 2018, entre ONET SA et un pool bancaire, pour un montant de 290 millions d'euros décomposé en 3 tranches :
 - la tranche A pour un montant de 170 millions d'euros, intégralement tirée. Le capital restant dû au 31/12/2019 s'élève à 155 millions d'euros,
 - la tranche B pour un montant de 70 millions d'euros, tirée à hauteur de 7 millions d'euros. Le capital restant dû au 31/12/2019 s'élève à 5.6 millions d'euros,
 - la tranche C (crédit renouvelable - non couvert par des instruments dérivés) pour un montant de 50 millions d'euros, non tirée au 31/12/2019.

Le contrat d'emprunt lié au financement du siège social du Groupe est arrivé à échéance en mai 2019.

Pour la partie court terme :

Contrat d'affacturage conclu le 24 juin 2015 avec BPCE Factor, dont l'encours moyen financé s'élève au 31 décembre 2019 à 27.9 millions d'euros, contre 86.3 millions d'euros l'année précédente.

3.8.4.2 Dérivés éligibles adossés (ayant démarré ou à départ décalé) au 31/12/2019

La décomposition des opérations éligibles à la comptabilité de couverture est la suivante au 31 décembre 2019 :

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
LCL 5	23 000	01/07/2019	30/06/2020	Swap de taux d'intérêt	-
BNPA	26 400	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
ARKA	16 500	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
LCLA	46 200	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
NATA1	13 200	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
NATA2	13 200	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
SGA	16 500	28/09/2018	30/06/2023	Swap amortissable	-
Total (*)	155 000	-	-	-	-
Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
ARKEA 1	20 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt	-
NATIXIS 8	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt	-
Total (*)	30 000	-	-	-	-

(*) Au 31 décembre 2019, le Groupe Holding REINIER couvre sa dette à taux variable à hauteur de 98.14%.

Instruments dérivés	Notionnel	Date de départ	Date d'échéance	Type	Départ décalé
SG FX VT OPT 1	100 000 000 JPY (cours 122,0)	02/08/2019	31/03/2021	ZC Collar / barrière activante	-
SG FX VT OPT 2	50 000 000 JPY (cours 122,0)	02/08/2019	30/09/2021	ZC Collar / barrière activante	-
SG FX VT 1	100 000 000 JPY (cours 120,06)	02/08/2019	31/03/2020	Vente à terme	-

3.8.4.3 Dérivés non éligibles

Compte-tenu du niveau d'encours financé par affacturage sur l'exercice 2015 (27,6 millions d'euros), les instruments LCL6 et NAT9, contractualisés en 2015 pour couvrir cette dette à compter de janvier 2016, n'ont pas été qualifiés de couverture.

En raison d'un niveau de tirage insuffisant de la tranche B du contrat de crédit syndiqué, l'instrument BNPB a été déqualifié sur l'exercice 2019. Une charge financière de 353 milliers d'euros a été constatée sur l'exercice au titre du recyclage de cet instrument par les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Les variations de juste valeur constatées pour les instruments détaillés ci-dessous ont par ailleurs généré une charge financière de 479 milliers d'euros sur l'exercice.

Instruments dérivés	Notionnel en milliers d'euros	Date de départ	Date d'échéance	Type
LCL 6	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt
NAT 9	10 000	04/01/2016	31/12/2020	Swap de taux d'intérêt
BNPB	22 600	01/08/2018	30/06/2023	Swap amortissable

3.9 Résultat opérationnel

3.9.1 Produits des activités ordinaires

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de produits finis	43 558	42 398
Ventes de biens et services	1 844 815	1 855 799
Ventes de marchandises	47 546	46 519
Total du chiffre d'affaires	1 935 919	1 944 716
Autres produits des activités ordinaires	2 719	4 038
Total du produit des activités ordinaires	1 938 638	1 948 754

Les autres produits de l'activité comprennent notamment les subventions d'exploitation.

3.9.2 Achats consommés

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Achats de marchandises	-32 505	-30 514
Variation de stocks de marchandises	-1 911	-792
Achats de matières premières	-2 053	-2 137
Variation de stocks de matières premières	645	164
Achats non stockés mat. Et fournisseurs	-68 085	-69 595
Dotation/Reprise provision sur stocks	-191	-347
Production stockée	-24	-80
Total des achats consommés	-104 124	-103 301

3.9.3 Charges externes

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Services extérieurs (*)	-143 758	-165 363
Autres charges	-2 056	-2 009
Transferts de charges d'exploitation	4 929	5 593
Crédit d'impôt mécénat	-	-
Total des charges externes	-140 886	-161 779

(*) La charge comptabilisée au titre des loyers relatifs aux contrats exclus du scope IFRS16 s'élève à 14 773 milliers d'euros pour 2019 (contrats de courte durée et de faible valeur).

3.9.4 Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération du personnel	-1 114 476	-1 106 987
Charges sociales (*)	-320 002	-321 740
Dotation aux provisions pour risques et charges	-6 087	-5 908
Reprise de provision pour risques et charges	5 959	6 272
Charges de sous-traitance, intérim	-88 185	-105 177
Transfert de charges de personnel	2 377	1 877
Participation des salariés	-3861	-843
Crédits d'impôt	3 242	4 155
Total des charges de personnel	-1 521 033	-1 528 351

(*) Dont crédit pour impôt et compétitivité emploi de 5 milliers d'euros au 31/12/2019 et de 44 882 milliers d'euros au 31/12/2018.

3.9.5 Impôts et taxes

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Contribution économique territoriale	-21 808	-22 457
Autres taxes assises sur les moyens humains	-34 324	-39 093
Taxes assises sur les moyens corporels de production	-1 197	-1 311
Taxes assises sur le chiffre d'affaires	-2 439	-2 343
Autres impôts et taxes	-1 131	-1 102
Total des impôts et taxes	-60 899	-66 306

3.9.6 Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Gains sur cession d'immobilisations incorporelles	-	-
Gains sur cession d'immobilisations corporelles	-	655
Variation de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Variation de juste valeur des compléments de prix sur acquisitions	5 461	5 554
Reprise de provision non utilisée sur redressement URSSAF	-	-
Autres produits d'exploitation	430	915
Quote-part de résultat sur op. faites en commun	-	-
Total des autres produits d'exploitation	5 891	7 124
Pertes sur cession d'immobilisations incorporelles	-388	-1 029
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles	-1 029	-
Pénalités	-2 254	-2 135
Pertes sur créances clients	-3 043	-3 611
Autres charges (notamment liées aux prud'hommes)	-2 038	-1 904
Total des autres charges d'exploitation	-8 752	-8 679

3.9.7 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dépréciation UGT international	-44 000	-
Coûts de restructuration exceptionnels	-	-327
Plus-value de cession de Vanguard Internet	-	1 368
Total des autres produits et charges opérationnels	-44 000	1 041

La méthodologie des tests d'impairment ayant conduit à la dépréciation est décrite en 3.3.2.2.

3.10 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-12 128	-15 066
Produits et charges relatifs aux instruments dérivés	-2 136	-1 436
Coût de l'endettement financier brut (a)	-14 264	-16 502
Produits de cession de VMP	-	-
Revenus des autres créances et VMP	92	46
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie(b)	92	46
Coût de l'endettement financier net : c = (a+b)	-14 172	-16 456
Dividendes	55	9
Produit des autres immobilisations financières.	824	589
Intérêts de retard sur créances clients	-	-
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	265	70
Reprise des provisions financières	467	-
Total des autres produits financiers (d)	1 611	668
Dotation des provisions financières	-1 005	-1 297
Pertes de change	-1 391	-5 088
Charges sur cession d'immobilisations financières	-13	1
Autres charges financières	-1047	-471
Total des autres charges financières (e)	-3 456	-6 855
Résultat financier : (c+d+e)	-16 017	-22 643

La charge d'intérêt sur emprunts supportée au titre de la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 s'est élevée à 8 072 milliers d'euros (dont 5 497 milliers d'euros d'intérêts sur OBSA) alors qu'elle était de 11 734 milliers d'euros en 2018.

Les impacts de la couverture de la dette Groupe sur les produits et charges relatifs aux instruments dérivés sont les suivants :

- Position nette sur le programme de couverture pour -1 305 milliers d'euros,
- Variation de juste valeur par le résultat pour -479 milliers d'euros,
- Recyclage par le résultat d'un instrument déqualifié pour -352 milliers d'euros.

En ce qui concerne le financement à court terme du Groupe, le coût de l'affacturage s'élève à 363 milliers d'euros en 2019 pour 703 milliers d'euros en 2018.

Avec l'application de la norme IFRS16 la charge d'intérêts comptabilisée au titre des contrats de location s'élève à 1 573 milliers d'euros en 2019 pour 276 milliers d'euros en 2018.

3.11 Charge d'impôt sur le résultat

3.11.1 Analyse de la charge d'impôt au compte de résultat

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Charge d'impôt exigible	-8 347	-5 496
Charge (ou produit) net d'impôts différés	-131	8 070
Charge d'impôt sur le résultat	-8 478	2 574

Détermination du taux d'impôt effectif :

En milliers d'euros	Base	Taux	Impôt
Résultat des activités poursuivies avant Impôt sur les sociétés	-17 483		
Incidence des crédits d'impôt	3 430		
Résultat des entreprises associées	2		
Produit ou (charge) d'impôt théorique	-20 913	34.43%	-7 200
Incidence des :			
Déficits utilisés ou perdus			-716
Déficits non activés			1 115
Activations de déficits antérieurs			
Différences permanentes social/fiscal			1 636
Différences permanentes consolidation			14 425
Changements de taux de report variable			
Ecart de taux			-781
Total de la charge d'impôt réelle			8 478

A la suite du maintien pour l'exercice 2019 à 33,1/3 %, au lieu de 31 % initialement prévu, du taux de l'impôt sur les sociétés pour la fraction supérieure à 500 000 euros du bénéfice des entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros, le projet de loi de finances pour 2020 adopté en novembre 2019 a modifié la trajectoire de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés pour ces grandes entreprises qui serait ainsi :

	2019	2020	2021	2022 et après
Taux d'impôt applicable fin 2018	32.02%	28.92%	27.37%	25.83%
Taux d'impôt applicable fin 2019	34.43%	32.02%	28.41%	25.83%

Les crédits d'impôt dont bénéficie le Groupe ont été comptabilisés en résultat opérationnel.

Les déficits non activés correspondent essentiellement à des déficits à l'étranger (établissements stables et sociétés), non comptabilisés en impôts différés actifs.

Les « différences permanentes social-fiscal » résultent principalement de charges non déductibles du résultat fiscal en France, comme par exemple une partie de la charge d'intérêt sur l'emprunt obligataire à BSA.

Les « différences permanentes consolidation » sont principalement dues à la constatation de la dépréciation du Goodwill de l'UGT International.

3.11.2 Impôts différés constatés au bilan

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Impôts différés actifs	38 801	38 532
Impôts différés passifs	6 481	7 417

La position nette de l'impôt différé au bilan se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Différences temporaires social-fiscal	5 390	4 055
Déficits fiscaux	13 807	18 950
Engagement au titre d'IAS 19	18 037	15 480
Instruments financiers dérivés	630	881
Marge interne sur immobilisations	578	627
Impôts différés liés à des opérations sur fonds de commerce sociaux	4 164	4 188
Ecart d'évaluation sur clientèle	-5 839	-8 295
Taux d'intérêt effectif des emprunts	-2 557	-3 131
Immeubles de placement	-1 086	-1 086
Autres impôts différés (sur autres retraitements et comptes sociaux des filiales étrangères)	-804	-554
Total	32 320	31 115

Conformément au calendrier de retour à une situation bénéficiaire fiscalement sur le périmètre français d'intégration fiscale un produit d'impôt différé de 5 143 milliers d'euros a été comptabilisé.

3.11.3 Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables non encore utilisés concernant les sociétés françaises s'élèvent à 992 milliers d'euros, ce qui représente une économie potentielle d'impôts non comptabilisée de 318 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

En ce qui concerne les sociétés étrangères, ce cumul s'établit en base à 39 532 milliers d'euros en 2019.

La récupération de ces déficits fiscaux reportables n'est pas suffisamment probable pour donner lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif.

3.11.4 Impôt comptabilisé directement en capitaux propres

L'effet d'impôt qui figure dans l'état des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	2 025	2 484
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-93	100
Total des impôts comptabilisés directement en capitaux propres	1 931	2 584

3.12 Informations sur les parties liées

❖ Rémunérations des organes de direction

Les montants des rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration de la Holding Reinier, conseil de surveillance et du directoire de la société Onet S.A, sont les suivants en 2019:

- au titre de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées, 4 896 milliers d'euros,
- au titre des indemnités de départ en retraite provisionnées, 107 milliers d'euros,
- au titre des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi, 175 milliers d'euros.

❖ Transactions avec les parties liées

Au 31 décembre 2019, les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent les opérations courantes réalisées avec des sociétés liées dont les représentants sont eux-mêmes membres d'un des deux organes de direction du Groupe Holding REINIER.

En milliers d'euros	Créances	Dettes	Vente de biens et services	Achats de biens et services
Delta Assurances (*)		6 032		11 347
Société immobilière de saint Julien (**)				1 560

(*) Mutuelle et prévoyance (Part patronale et salariale)

(**) Location des locaux commerciaux.

3.13 Honoraires des commissaires aux comptes

Les montants des honoraires versés aux commissaires aux comptes comptabilisés dans le compte de résultat 2019 sont les suivants :

En milliers d'euros	Certification	Autres services	Total
KPMG	1 200	28	1 228
Ernst and Young	801	42	843
Autres	6	0	6
Total des honoraires	2 007	70	2 077

3.14 Engagements

3.14.1 Engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Lettres d'intention	25 419	21 716
Garanties financières	11 950	10 846
Garanties des loyers	827	838
Garanties données sur des marchés	39 124	40 099
Autorisation de découvert / caution	41	41
Fondation	65	113

3.14.2 Covenants

Au titre du contrat de financement bancaire signé le 26 juin 2018 pour un montant de 290 millions d'euros, le Groupe s'est engagé à respecter les ratios suivants :

- Ratio de Levier : le rapport entre les dettes nettes consolidées et l'EBITDA consolidé doit être inférieur ou égal à 2.90 pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, puis à 2.50 les exercices suivants.
- L'EBITDA doit être supérieur ou égal à 0.

Au 31 décembre 2019, les ratios calculés sur les comptes de l'exercice sont conformes aux exigences du contrat de crédit.

3.14.3 Gages, hypothèques et nantissements

Afin de garantir l'emprunt de 20 M€ souscrit en 2007 remboursable sur 12 ans, une hypothèque est inscrite à la conservation des hypothèques sur la parcelle de terrain à bâtir de 9 587 m² sise à Marseille

Sormiou (13009). Cet engagement prendra fin en mai 2020, soit une année supplémentaire après le remboursement intégral de l'emprunt.

En garantie du contrat conclu avec BPI France (financement court terme) de 25 000 milliers d'euros, Onet SA est engagé par un gage espèces de 2 500 milliers d'euros.

Un nantissement de 536 milliers d'euros a été donné par Onet SA au CIC-Lyonnaise de Banque en vue de garantir à 50% l'émission d'une caution sur marché obtenu par OT CN d'une durée de 15 ans.

3.15 Résultat par action

La détermination du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de la période est présentée ci-dessous.

	31/12/2019	31/12/2018
Nombre d'actions à la clôture (*)	11 951 757	11 951 757
Nombre moyen pondéré d'actions	11 951 757	11 974 706
Nombre d'actions à la clôture avec impact des bons de souscription d'actions (dilué)	12 841 857	12 841 857
Nombre moyen pondéré d'actions avec impact des bons de souscription d'actions (dilué)	12 841 857	12 864 806

(*) Ce nombre d'actions ne tient compte ni des actions propres ni des ADP G, conformément aux préconisations d'IAS 33 - Résultat par action.

Le résultat net de base par action calculé sur le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère s'établit donc comme suit :

En euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat de base par action	-2.18	2.66
Résultat dilué par action	-2.18	2.47

3.16 Objectifs et politiques de gestion des risques

Il incombe au Directoire de la Société de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le Directoire a mis en place un Comité de Gestion du Risque qui est responsable de la définition et du contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. Le comité rend compte de ses activités au Directoire de façon régulière.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte

les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à maintenir un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application par la Direction de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques avec les risques auxquels le Groupe est confronté. Le Comité d'Audit du Groupe est assisté dans son rôle de surveillance par l'Audit Interne. L'Audit Interne réalise des revues régulières et ciblées des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts et cautionnements qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également dans certains cas des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de contrepartie. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

3.16.1 Risques liés aux variations des taux de change

Le Groupe ne couvre pas ses investissements nets dans ses activités à l'étranger et en conséquence comptabilise dans les autres éléments du résultat global les écarts de change résultant de la conversion. Au 31 décembre 2019, le montant accumulé dans les réserves de conversion est de 0.2 millions d'euros contre -2.6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Compte tenu de son développement à l'international, notamment aux Etats-Unis et au Brésil, le Groupe est exposé à un risque de change sur les contrats de prêt octroyés aux filiales Onet North America et Onet Sormiou Participacoes, qui peuvent induire une volatilité du résultat financier du Groupe. En dehors de ces contrats de prêt, l'exposition au risque de change est faible dans la mesure où les ventes et achats sont majoritairement libellés en monnaie de fonctionnement des filiales.

3.16.2 Risques liés aux taux d'intérêt

Le Groupe Holding Reinier est exposé aux risques sur les taux d'intérêt, à travers son financement. Au 31 décembre 2019, le Groupe a une dette à taux variable de 213.5 millions d'euros. En vue de réduire son exposition aux variations des taux d'intérêts, le Groupe a souscrit, lorsque cela était jugé approprié, des opérations visant à réduire son exposition à ces taux d'intérêts. Le Groupe a notamment mis en

place des contrats de swap de taux par lesquels il échange, à intervalles déterminés, la différence entre le taux des intérêts à taux fixe et le taux des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties. Ces contrats sont décrits au chapitre 3.8.4.

Le Groupe n'utilise par ailleurs aucun autre instrument financier significatif que ceux mentionnés dans le chapitre 3.8.4.

La position du Groupe vis à vis du risque de taux au 31 décembre est la suivante :

Dettes à taux variable (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Dette senior - tranches A et B	160 600	177 000
Dette senior - RCF	0	0
Emprunt lié au siège social	0	1 076
Factor	27 874	86 258
BPI France ex-Oseo (*)	25 000	25 000
Total	213 474	289 334

(*) La ligne de crédit court terme souscrite initialement en 2011 auprès de BPI France (ex-Oseo) a été reconduite en 2019 pour un montant de 25 millions d'euros aux conditions de taux de l'Euribor 1 mois + marge de 0.65 bps. Parallèlement à cette opération, le Groupe a versé en contrepartie à BPI France un dépôt de garantie de 2.5 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable des taux d'intérêt (plus ou moins cinquante points de base sur l'Euribor trois mois), toutes autres variables étant constantes par ailleurs (impact sur les emprunts à taux variable).

L'index de référence de la dette senior pour l'année 2019 est l'Euribor 3 mois.

En milliers d'euros	+ 50PB	-50PB
Effet sur le résultat avant impôt 2019 (- produit / + charge)	-386	397

3.16.3 Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Les emprunts, les couvertures par des instruments financiers dérivés et les placements sont effectués auprès des établissements bancaires dont le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable. Depuis 2012, et plus spécifiquement en 2015, le Groupe a renforcé la composition de son pool bancaire qui reste composé de contreparties bancaires de premier rang, dont les notations des agences Moody's, Standard and Poor's et Fitch s'échelonnent de « qualité moyenne supérieure » à « moyenne ».

3.16.4 Risque de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée dans la note 3.4.2. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par zone géographique des créances clients et leurs dépréciations au 31 décembre 2019.

En milliers d'euros	Hors France	France
Clients et comptes rattachés	66 171	427 724
Dépréciations clients et comptes rattachés	-4 710	-10 358
Autres débiteurs (nets)	7 607	47 550
Total des créances clients et autres débiteurs	69 068	464 916

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

La Société a une politique d'investissement qui limite ces derniers à des placements court-terme constitués principalement de SICAV monétaires.

La trésorerie du Groupe est essentiellement exprimée en euros et placée dans 4 banques principales en Europe.

3.16.5 Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, de factoring. Le Groupe s'assure qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance.

Le Groupe cherche à maintenir une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses capitaux propres. La structure de l'endettement financier net IFRS se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dettes financières	440 582	391 476
Trésorerie nette	-170 768	-190 546
Endettement financier net	269 813	200 930

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par échéance des passifs courants et non courants au 31 décembre 2019 :

En milliers d'euros	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans	Total
Passifs financiers dérivés	-	3 027	-	3 027
Passifs financiers non dérivés	178 168	271 872	10 844	460 884
Autres passifs	506 547	47 276	48 784	602 607
Total passifs	684 714	322 175	59 628	1 066 517

3.16.6 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

3.17 Effectifs consolidés

Les effectifs consolidés représentent le total des effectifs inscrits des filiales consolidées par intégration globale, les effectifs des filiales mises en équivalence étant exclus.

Effectifs inscrits	31/12/2019	31/12/2018
Hommes	29 179	25 397
Femmes	48 838	42 748
Total	78 017	68 145

La notion d'effectif inscrit s'entend des effectifs présents à la clôture de chaque exercice consolidé. Le périmètre retenu inclut l'ensemble des contrats à durée indéterminée, à durée déterminée, les contrats à temps partiel, ainsi que les intérimaires hormis pour la division Axxis Ressources où seulement les contrats des salariés permanents sont retenus.

3.18 Liste des sociétés consolidées

Société	Pays	% intérêt 31/12/2019	Méthode de consolidation 31/12/2019	% intérêt 31/12/2018
France				
AMEA CONSEIL	FRANCE	100%	IG	100%
ANTALIOS	FRANCE	100%	IG	100%
ASSISTANCE SERVICES	FRANCE	100%	IG	100%
ATELIERS ET GARAGES H.REINIER	FRANCE	100%	IG	100%
AXXIS FORMATION	FRANCE	100%	IG	100%
AXXIS FORMATION SANTE	FRANCE	100%	IG	100%
AXXIS RESSOURCES	FRANCE	100%	IG	100%
CIDEL	FRANCE	100%	IG	100%
COALYS	FRANCE	25%	ME	25%
DROME SERVICE NETTOYAGE	FRANCE	100%	IG	100%
ENTREPRISE BRUNELLE	FRANCE	100%	IG	100%
ENTREPRISE H. REINIER	FRANCE	100%	IG	100%
FORMATION SERVICES	FRANCE	0%	IG	0%
H-AIR (ex PROCEA)	FRANCE	100%	IG	100%
HOLDING REINIER	FRANCE	100%	IG	100%
HOTEL SERVICE	FRANCE	100%	IG	100%
INGELYS	FRANCE	100%	IG	100%
ISATEC	FRANCE	100%	IG	100%
MAIN SECURITE	FRANCE	100%	IG	100%
ONE-ONET NEW EXPERIENCE	FRANCE	100%	IG	100%
ONEPI	FRANCE	100%	IG	100%
ONET ACCUEIL	FRANCE	100%	IG	100%
ONET AIRPORT SERVICES ROISSY	FRANCE	100%	IG	100%
ONET ANIMATION	FRANCE	100%	IG	100%
ONET GESTION	FRANCE	100%	IG	100%
ONET HOTELLERIE DE LOISIRS	FRANCE	100%	IG	100%
ONET LOGISTIQUE (ex SAFEN)	FRANCE	100%	IG	100%
ONET PARCS DE LOISIRS	FRANCE	100%	IG	100%
ONET PROPRIETE TRANSP. URB. IDF	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SA	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SECURITE-PROTECTION RAPPROCHEE	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SECURITE-SECURITE RENFORCEE	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SERVICES	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SERVICES ANTILLES	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SERVICES CARAIBES	FRANCE	100%	IG	100%
ONET SERVICES INDUSTRIE	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES CN	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES ND	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES NUCLEAR INTERNATIONAL	FRANCE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES TI	FRANCE	100%	IG	100%
Pipeline Inspection Company	FRANCE	50%	ME	50%

Société	Pays	% intérêt 31/12/2019	Méthode de consolidation 31/12/2019	% intérêt 31/12/2018
France (suite)				
PROARBORYS	FRANCE	100%	IG	100%
PRODIM	FRANCE	100%	IG	100%
PRODIM ANTILLES	FRANCE	0%	FUSION ONET SA	100%
PRODIM MATERIELS ET LOCATION	FRANCE	100%	IG	100%
PROHYGIENE (ex Onet Technologies Energie)	FRANCE	100%	IG	100%
PROHYGIENE 81	FRANCE	100%	IG	100%
PROHYGIENE MEDITERRANEE	FRANCE	100%	IG	100%
RESEAU SERVICES ONET	FRANCE	100%	IG	100%
S.E.S.	FRANCE	100%	IG	100%
SAFEN AEROLOG	FRANCE	100%	IG	100%
SERVICES PLUS	FRANCE	100%	IG	100%
SINTEO	FRANCE	100%	IG	100%
SKYLOGISTIC	FRANCE	100%	IG	100%
SP SERVICES	FRANCE	100%	IG	100%
TELEM	FRANCE	100%	IG	100%
TELEM TELESURVEILLANCE	FRANCE	100%	IG	100%
Europe				
ONET BELGIUM	BELGIQUE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES BULGARIA	BULGARIE	100%	IG	100%
IMPACTO SERVICIOS GENERALES	ESPAGNE	100%	IG	100%
LIMPIEZA Y MANTENIMIENTO IMPACTO	ESPAGNE	100%	IG	100%
ONET CONTIGO CEE	ESPAGNE	100%	IG	100%
ONET IBERIA SOLUCIONES	ESPAGNE	100%	IG	100%
ONET LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	100%	IG	100%
ONET SECURITY LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	100%	IG	0%
EMONE	MONACO	100%	IG	100%
EUROLIANCE LTD	ROYAUME UNI	33%	ME	33%
BRADTEC DECON TECHNOLOGIES	ROYAUME UNI	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES UK (Ex. Gravatom)	ROYAUME UNI	100%	IG	100%
HOPP FACILITY SERVICES	SUISSE	100%	IG	100%
ONET SUISSE	SUISSE	100%	IG	100%
Amérique				
CENTRO	BRESIL	70%	IG	70%
ONET BRASIL PARTICIPACOES	BRESIL	100%	IG	100%
ONET SEGURANCA	BRESIL	100%	IG	100%
ONET SORMIOU PARTICIPAÇÕES LTD	BRESIL	100%	IG	100%
SM21	BRESIL	100%	IG	70%
EPM	ETATS UNIS	98%	IG	98%
ONET NORTH AMERICA	ETATS UNIS	100%	IG	100%
Afrique				
TELEM MAROC	MAROC	100%	IG	100%
TELEM SECURITE RESEAU INGENIERIE	MAROC	40%	ME	40%
TELEM TELESURVEILLANCE MAROC	MAROC	25%	ME	25%

Société	Pays	% intérêt 31/12/2019	Méthode de consolidation 31/12/2019	% intérêt 31/12/2018
France (suite)				
PROARBORYS	FRANCE	100%	IG	100%
PRODIM	FRANCE	100%	IG	100%
PRODIM ANTILLES	FRANCE	0%	FUSION ONET SA	100%
PRODIM MATERIELS ET LOCATION	FRANCE	100%	IG	100%
PROHYGIENE (ex Onet Technologies Energie)	FRANCE	100%	IG	100%
PROHYGIENE 81	FRANCE	100%	IG	100%
PROHYGIENE MEDITERRANEE	FRANCE	100%	IG	100%
RESEAU SERVICES ONET	FRANCE	100%	IG	100%
S.E.S.	FRANCE	100%	IG	100%
SAFEN AEROLOG	FRANCE	100%	IG	100%
SERVICES PLUS	FRANCE	100%	IG	100%
SINTEO	FRANCE	100%	IG	100%
SKYLOGISTIC	FRANCE	100%	IG	100%
SP SERVICES	FRANCE	100%	IG	100%
TELEM	FRANCE	100%	IG	100%
TELEM TELESURVEILLANCE	FRANCE	100%	IG	100%
Europe				
ONET BELGIUM	BELGIQUE	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES BULGARIA	BULGARIE	100%	IG	100%
IMPACTO SERVICIOS GENERALES	ESPAGNE	100%	IG	100%
LIMPIEZA Y MANTENIMIENTO IMPACTO	ESPAGNE	100%	IG	100%
ONET CONTIGO CEE	ESPAGNE	-	IG	100%
ONET IBERIA SOLUCIONES	ESPAGNE	100%	IG	100%
ONET LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	100%	IG	100%
ONET SECURITY LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	100%	IG	0%
EMONE	MONACO	-	IG	-
EUROLIANCE LTD	ROYAUME UNI	-	ME	33%
BRADTEC DECON TECHNOLOGIES	ROYAUME UNI	100%	IG	100%
ONET TECHNOLOGIES UK (Ex. Gravatom)	ROYAUME UNI	100%	IG	100%
HOPP FACILITY SERVICES	SUISSE	100%	IG	100%
ONET SUISSE	SUISSE	-	IG	100%
Amérique				
CENTRO	BRESIL	70%	IG	70%
ONET BRASIL PARTICIPACOES	BRESIL	100%	IG	100%
ONET SEGURANCA	BRESIL	100%	IG	100%
ONET SORMIOU PARTICIPAÇÕES LTD	BRESIL	100%	IG	100%
SM21	BRESIL	100%	IG	70%
EPM	ETATS UNIS	98%	IG	98%
ONET NORTH AMERICA	ETATS UNIS	100%	IG	100%
Afrique				
TELEM MAROC	MAROC	100%	IG	100%
TELEM SECURITE RESEAU INGENIERIE	MAROC	40%	ME	40%
TELEM TELESURVEILLANCE MAROC	MAROC	25%	ME	25%